BnF Gallica

Mercure galant

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

. Mercure galant. 1704-08.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

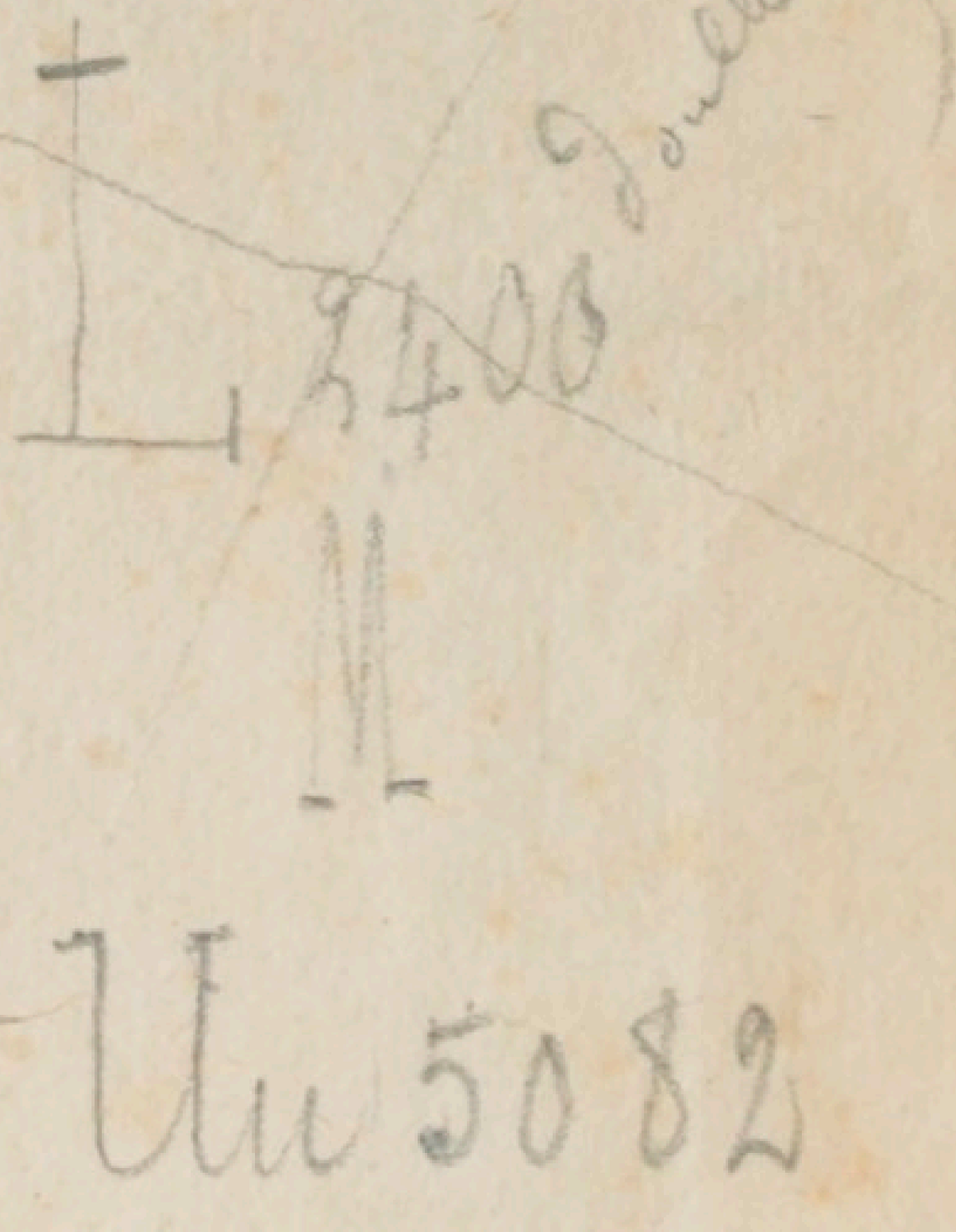
5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Uu

(377)



MERCURE GALANT

DEDIÉ A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

AOUST, 1704.



BIBLIOTHECA REGIA

A PARIS,
Chez MICHEL BRUNET, Grande Salle du Palais, au Mercure galant.

G. 1563.
917.

COmme il eſt impoſſible dans la conjoncture preſente de ne pas groſſir le Mercure, ce qui en augmente conſiderablement les frais, on ne peut ſe diſpenſer d'en augmenter auſſi le prix. Ainſi les volumes qui ſeront reliez en veau ſe vendront doreſnavant trente-huit ſols, quant aux volumes qui ſeront reliez en parchemin, on n'en payera que trente-cinq. Les R lations ſe vendront autant que les Mercures.

Chez MICHEL BRUNET, grande Salle du Palais, au Mercure Galant.

M. DCC IV.

Avec Privilege du Roy.

AU LECTEUR.

IL y a lieu de croire qu'on ne lit plus l'Avis qui a esté mis depuis tant d'années au commencement de chaque Volume au Mercure, puis que malgré les prieres réiterées qu'on a faites d'écrire en caracteres lisibles les Noms propres qui se trouvent dans les Memoires qu'on envoye pour estre employez, on neglige de le faire, ce qui est cause qu'il y en a quantité

AU LECTEUR:

de défigurez, estant impossible de deviner le nom d'une Terre, ou d'une Famille, s'il n'est bien écrit. On prie de nouveau ceux qui en envoyent d'y prendre garde, s'ils veulent que les noms propres soient corrects. On avertit encore qu'on ne prend aucun argent pour ces Memoires, & que l'on employera tous les bons Ouvrages a leur tour, pourvû qu'ils ne desobligent personne, & que ceux qui les envoyeront en affranchissent le port.

MERCVRE GALANT

AOUST, 1704.

CES Vers qui suivent serviront de Prelude à cette Lettre ; le nombre n'en est pas considerable, mais ils renferment beaucoup de choses en peu de paroles.

Aimer Dieu, ſe dompter ſoy-
même :
Faire trembler ſes ennemis :
Eſtre au deſſus du Diademe :
C'eſt-là le Portrait de LOUIS.

Vous ſçavez avec quelle cruauté ont eſté traitées quatorze ou quinze perſonnes de la Compagnie de Mr le Chevalier de la Croix, qui ſont tombées entre les mains des ennemis. Quoy que cette affaire ne ſoit pas nouvelle, je croy vous devoir apprendre des choſes qui regardent cet Article, & qui ne ſont pas

encore venuës à voſtre connoiſſance. Mr de la Croix envoya un Trompette au Prince de Saxe Zeith, Evêque de Raab, pour porter une Lettre, par laquelle ce Partiſan luy marquoit *qu'il eſtoit faux qu'il euſt ordonné à ſes gens de le poignarder ; que le bruit qu'on en avoit debité eſtoit un effet de la malice de ſes ennemis ; que ſi l'on faiſoit tant ſoit peu d'attention à ſa conduite, il ſeroit facile de découvrir qu'il n'eſt pas capable d'une ſi méchante action ; qu'il n'a jamais rien fait de contraire aux loix de la guerre ; qu'il a trop d'hon-*

neur, & de respect pour le sang d'un Prince & d'un Prelat de son merite, pour avoir voulu attenter à sa vie par une action si indigne d'un honneste homme ; que quand il en auroit esté capable, il ne voyoit pas qu'une pareille mort apportast aucun changement aux affaires ; qu'il avoüoit que son dessein estoit de le faire enlever, luy ou quelques-uns des principaux de Cologne ; qu'une marque qu'il n'avoit pas donné ordre d'offenser sa personne, c'est qu'il avoit à quelque distance de la Ville, un carosse & des relais tout prests pour le conduire luy ou ceux qu'on

auroit pû enlever, sur les terres d'Espagne ; & qu'enfin celuy qui avoit inventé cette infame calomnie estoit plus digne de châtiment que de confiance, puisqu'il ne l'avoit fait sans doute que pour recevoir une plus forte recompense aux dépens de son honneur. Qu'il esperoit trouver un jour occasion de punir ceux qui, injustement & contre le droit des gens, ont ôté la vie à plusieurs innocens, sans vouloir seulement leur donner le temps de se justifier ; que leurs Juges injustes & sanguinaires debitoient presentement que ces morts avoient avoüé leur crime ;

mais qu'outre qu'ils ne pouvoient pas avoüer une chose si contraire à la verité, il n'y avoit personne qui ne fust bien persuadé que s'il avoit été assez lâche pour concevoir un pareil dessein, il n'auroit pas au moins esté si imprudent que de le confier à quatorze ou quinze personnes.

Voicy l'extrait d'une Lettre écrite sur ce sujet par Monsieur l'Electeur de Cologne.

Vous avez vû par l'impertinente réponse, que le Magistrat de Cologne a faite à nostre Brigadier Mr le Chevalier de la Croix, & par un imprimé qui a pour

titre, Relation veritable de la conſpiration découverte, &c.

que l'Evêque de Raab, pour ſe faire une fois un merite auprés de l'Empereur, & de ſes Alliez, vient de faire paſſer nos Officiers & Soldats, qui y avoient eſté envoyez pour prendre des ôtages pour la contribution, pour des eſpions, des traiſtres, & des aſſaſſins, qui, dit-on, ſelon leur propre confeſſion, auroient dû ſe ſaiſir de ſa perſonne dans le temps qu'il ſeroit ſorti du repas qu'il va faire tous les Vendredis & Samedis, aux Chartreux, & que ſur cela on avoit executé ces pauvres gens,

les Officiers ayant esté pendus, & les Soldats arquebusez.

On veut de plus par le même Imprimé faire accroire au public, que ce complot avoit cſté tramé à Luxembourg, avec la participation de Monſieur le Maréchal de Villeroy & de Mr le Comte d'Autel, Gouverneur de cette Province, mais il faut que ce bon Evêque ſoit bien facile à prêter creance à toutes ſortes de contes, ou qu'il ait furieuſement une bonne opinion de luy-même, s'il s'eſt pû perſuader que deux perſonnes de ce rang & doüées de tant de prudence, ayent eſté capables de prendre

aucun ombrage d'un homme de ſi
peu de conduite, & qui, ſi veri-
tablement il en avoit, en pour-
roit à preſent donner des marques
en Pologne, où l'on veut détruire
ſon propre ouvrage, & détrôner
ſon proche Parent, qui par ſes con-
ſeils & ſa fauſſe politique s'y pré-
tendoit ériger en Souverain, ou
bien dans la Hongrie, où il de-
vroit en bon Paſteur aſſiſter ſes
oüailles contre les Mécontens Pro-
teſtans, au lieu de venir à Colo-
gne comme il a fait, ſeconder l'E-
lecteur Palatin & ſes Alliez he-
retiques, & manger, par pure
neceſſité, le pain de ſon Archevê-

que & Souverain. Si l'Officier, qui nous a trahis, a eu l'ame assez noire pour mener à cet horrible supplice tant de braves gens; je ne m'étonne pas, que pour gagner une pension, il ait eu l'effronterie de representer à l'Evêque de Raab un danger chimerique, & peut-estre que s'ils ont avoüé, que le dessein estoit d'enlever le Prelat, celuy, qui l'a découvert, l'avoit proposé luy-même, dans la pensée de ne pouvoir jamais trouver un meilleur ôtage que celui-là pour les contributions; & voyant d'ailleurs, qu'il n'y avoit rien de plus facile que de

l'executer, quand l'Evêque de Raab sortiroit de la Chartreuse, qui se trouve dans un quartier éloigné des maisons où il n'y a presque personne, & qui est tout proche la Porte Saint Severin, par où on en auroit pû sortir en peu de momens, & sans beaucoup d'obstacles : mais quoy qu'il en soit, il est toûjours assuré que ce projet ne peut avoir esté formé par ces deux Generaux, puisque la personne en question est de si petite consideration envers nous, & envers ceux de son parti même, qu'on ne voit pas de quelle utilité pour les deux Rois, ny de quel

desavantage pour les autres, il auroit esté de s'en saisir.

Je vous ay promis la suite des rejoüissances faites pour la naissance de Monseigneur le Duc de Bretagne, je vous tiens parole. J'oubliai de vous dire le mois passé, que le Jeudy 17. de Juillet Monsieur le Cardinal de Noailles alla chanter une grande Messe dans l'Eglise de Sorbonne, à la fin de laquelle on chanta le *Te Deum*, & *l'Exaudiat*, pour remercier Dieu, de nous avoir donné un Prince, toute la

Faculté de Theologie y assista. Les Docteurs estoient dans le Chœur, & les Bacheliers dans la Nef, les uns & les autres avec leurs fourrures. Mr l'Archevêque de Narbonne, accompagné des Evêques de Rennes & de Bazas s'y trouva. Mr Pirot Chancelier de l Université, & Mr Vivant Sindic, & tous deux Chanoines de Nôtre-Dame, firent les fonctions de Diacre & de Soûdiacre. Les Docteurs, & même les Evêques qui assisterent à la Messe receurent la retribution qui

avoit eſté ordonnée pour la Meſſe, ces Prelats ſe firent même honneur de la recevoir.

Le Dimanche 20. de Juillet, la Ville de Rochefort ſe diſtingua par des réjoüiſſances publiques qu'elle fit à ce ſujet. Les troupes de la Marine ſe mirent ſous les armes auſſi bien que les Milices de la Ville, compoſée des Carabiniers, Cavaliers, Dragons & Infanterie; les Carabiniers avoient tous des Juſtaucorps d'écarlatte avec des chapeaux bordez d'or, les houſſes de leurs

chevaux estoient aussi d'écarlatte avec des galons d'or ; les Cavaliers & les Dragons n'étoient pas moins propres, & toutes les troupes en general estoient fort lestes.

Le *Te Deum* fut chanté dans toutes les Eglises ; le matin au grand & au petit Hôpital ; l'aprés midy à l'Amiral, où tous les Officiers de la Marine accompagnerent Mr le Marquis de la Galissonniere, Chef d'Escadre, & Commandant par mer & par terre ; de l'Amiral, les Prestres de la Mission,

& les Capucins allerent en procession à l'Eglise de Saint Loüis ; les Officiers du Siége Royal, & ceux de l'Hôtel de Ville assisterent en corps au *Te Deum*, qui y fut chanté, & suivirent en procession les Capucins jusques dans leur Eglise où tous les Corps se rassemblerent. Mr le Marquis de la Gallissonniere à la teste des Officiers d'Epée, & Mr l'Intendant à la teste de ceux de Robe. Ces bons Religieux desirans donner des marques de leur zele avoient pris soin de rendre dans leur

l'Eglise deux rangs de tapisse-
ries jusques à la voute, d'où
pendoient des lustres garnis
de bougies ; il y avoit des
Tableaux & d'autres orne-
mens qui attiroient la curio-
sité des spectateurs ; vis à vis
de la Chaire estoit un Tro-
phée d'armes orné de tous
les Portraits de la Famille
Royale, & placez avec beau-
coup d'ordre & de genie, tout
tout y estoit d'un tres bon
goût. Au dessous de chaque
Portrait, on lisoit une devise
à l'honneur du Prince qu'il
representoit, & sous celuy du

Roy estoit écrit ; *Ecce sic benedicetur homo qui timet Dominum*, & ce furent ces paroles qui servirent de texte au Pere Esprit de Blois, Gardien, & celebre Predicateur, qui fit l'Eloge du Roy avec son éloquence ordinaire, il fut extrêmement aplaudi ; on admira dans son discours, la finesse, l'arrangement & le choix des pensées ; l'Eglise estoit remplie des personnes les plus considerables de la Ville & des environs ; les Dames pour avoir part à l'honneur de la Feste avoient ma-

gnifiquement paré la Chaire du Predicateur.

Le Panegirique eſtant fini, on commença le *Te Deum* & *l'Exaudiat*, qui furent ſuivis de la benediction du ſaint Sacrement, & pendant qu'on chanta, toute l'Egliſe fut illuminée d'une quantité prodigieuſe de bougies.

Le *Te Deum* étant fini, Mr l'Intendant ſuivi des Officiers de la Maiſon de Ville, mit le feu au Bucher dreſſé dans la Place d'armes; dans ce moment toute la Ville retentit de cris de *Vive le Roy*, & de

mille autres acclamations de joye; on entendit plusieurs décharges de Canons, de Boëtes, & de Mousqueterie, & toute la Ville fut illuminée.

Les illuminations commencerent par l'allée qui conduit de la place chez Mr l'Intendant, à l'entrée de laquelle étoit un Arc de triomphe de la hauteur de 25. pieds. Sur 4. grandes colonnes, s'élevoient autant de Piramides enrichies de Devises, au milieu de ces Piramides, une Pallas armée, , & sous l'Arc de triomphe, deux fontaines

de

de vin qui coulerent bien avant dans la nuit, & dont le peuple eût de quoy se satisfaire, ainsi que des aumônes qui furent distribuées aux pauvres dans les differens quartiers de la Ville.

Les illuminations du clocher des Capucins donnerent un beau spectacle, on y decouvroit de fort loin les Armes du Roy, de Monseigneur le Dauphin, de Monseigneur le Duc de Bourgogne, & de Monseigneur le Duc de Bretagne.

Mais rien ne fut plus

agreable que l'illumination qui ſe fit dans la Cour de Mr l'Intendant, où les lances à feu, les lampes, & les bougies formerent un ſeul corps de lumiere, dont l'arrangement faiſoit plaiſir à la belle compagnie qui s'y aſſembla pour prendre part à la joye publique.

Sur les neuf heures du ſoir on fit joüer un feu d'artifice ſur les rempars de la Ville, les fuſées volantes ne furent pas épargnees, & tout l'air en fut rempli, & on continua les illuminations, les dances,

& la joye pendant la plus grande partie de la nuit dans les ruës & dans les maisons des Officiers & des principaux habitans, où l'on tint quantité de tables.

Voicy ce que porte une relation plus étenduë & dans laquelle on voit un tres-bel éloge du Roy.

L'Eglise des RR. PP. Capucins, dont le Roy est fondateur, étoit magnifiquement parée d'un double rang de tres belles tapisseries. Au tour de cette Eglise, regnoit

une ceinture de festons, de lustres, de tableaux, & d'écussons aux Armes du Roy & de Monseigneur le Duc de Bretagne. On y avoit placé les portraits de Sa Majesté, & de toute la Famille Royale; Monseigneur le Duc de Bretagne étoit representé sous la figure d'un jeune amour, qui jouë avec un arc & des fléches, au dessous de tous ces portraits, on avoit mis des passages de l'Ecriture, qui convenoient parfaitement aux Princes, ausquels ils étoient appliquez.

Pour le Roy.

ECCE SIC BENEDICETUR HO-
MO QUI TIMET DOMINUM.

C'eſt ainſi que ſera beni l'homme qui craint le Seignenr.

Pour le Roy d'Eſpagne.

DABO TIBI GENTES HÆRE-
DITATEM TUAM ET POS-
SESSIONEM TUAM TERMI-
NOS TERRÆ.

Je vous donneray les nations pour vôtre heritage, & j'étendray vôtre poſſeſſion juſqu'aux extremitez de la terre.

Pour la Reine d'Eſpagne.

SOROR NOSTRA ES, CRESCAS
IN MILLE MILLIA.

Vous êtes nôtre sœur, croissez en mille & mille generations.

Pour Monseigneur le Dauphin.

CRESCERE TE FACIAM REGESQUE EX TE EGREDIENTUR.

Je feray croître vôtre race à l'infini, & des Rois sortiront de vous.

Pour Monseigneur le Duc de Bourgogne.

DICETUR BENEDICTIO SUPER UXOREM TUAM ET SUPER PARENTES VESTROS.

Que la benediction se repande sur vôtre femme & sur ceux

qui vous ont engendré

Pour Madame la Ducheſſe
de Bourgogne.

GRATIA SUPER GRATIAM
MULIER SANCTA ET
PUDORATA.

La femme ſainte & pleine de pudeur, eſt une grace qui paſſe toute grace.

Pour Monſeigneur le
Duc de Bretagne.

NON INTERIBIT DE DAVID
VIR QUI SEDEAT SUPER
THRONUM DOMUS
ISRAEL.

On ne verra point la tige de David manquer d'un homme qui

soit assis sur le throne de la mai-
son d'Israël.

Pour Monseigneur le
Duc de Berry.

JUDICABIT POPULUM TUUM
SICUT ET ALIAS TRIBUS
IN ISRAEL.

Il gouvernera son peuple aus-
si bien que les autres Tribus
d'Israël.

On avoit placé vis à-vis la Chaire du Predicateur un thrône, au haut duquel le portrait du Roy étoit sous un daiz élevé jusqu'à la voute de l'Eglise; au dessous de Sa Majesté étoit un trophée de Dra-

peaux, de Casques, de Boucliers, d'Ecussons, de Lauriers & de toutes sortes d'Armes mélées ensemble agreablement & sans confusion. Sur les degrés du thrône, on avoit placé toute la Famille Royale, dont les portraits en forme de Medailles étoient entrelassés de fleurs & de lustres qui faisoient un tres bel effet. Aux côtés & au dessous du thrône, on voyoit d'excellens tableaux, dont les uns representoient de magnifiques bâtimens, les autres de sanglans combats, pour exprimer les

nobles occupations du Roy pendant la paix, & ſes travaux pendant la guerre. La ceremonie commença par l'eloge du Roy que prononça le R.P. Eſprit de Blois, Gardien des Capucins, où aſſiſterent Monſieur Begon Intendant de la Generalité & de la Marine, Monſieur le Marquis de la Galiſſonniere, Chef d'Eſcadre & Commandant du Port, avec tous les Officiers de la Marine, & tous les corps qui y avoient eſté invités. Il prit pour le texte de ſon diſcours ces paroles du Pſeau-

ne 127. ECCE SIC BENE-
DICETUR HOMO QUI TIMET
DOMINUM.

C'eſt ainſi que ſera beni l'homme qui craint le Seigneur.

Il fit connoiſtre que Louis
e Grand eſt redevable de
outes ſes proſperitez à la
protection particuliere de
Dieu, & que ſi Dieu le benit,
c'eſt parce que ce Prince le
craint veritablement: il prou-
va ces deux propoſitions, qui
firent le partage de ſon diſ-
cours, par la vie du Roy, qui
eſt une ſuite de grands
événemens & d'actions de

piere. Il dit *que c'eſt une judi-*
cieuſe remarque de la pluſpart de
ceux qui ont fait l'Eloge du Roy,
que ſes actions ſont extraordinai-
res par leur grandeur, que pour
rendre ſon Hiſtoire vrai-ſemblable
il faut entrer dans de grands dé-
tails, parce qu'on ne ſeroit pas
croyable en ne rapportant que les
évenemens. Pour moy, **ajoûta-**
t-il, *je ne trouve point de moyen*
plus ſûr & plus infaillible d'aller
au devant de tous les doutes que
la Poſterité pourra former au ſujet
de Louis le Grand, que de décou-
vrir aux yeux de tout l'Univers
la veritable ſource de ſa grandeur;
c'eſt Dieu, dont la main le con-

uit dans les routes brillantes de
n Gloire, parce qu'il marche à ſa
uite dans les voyes de la Juſtice
& de la Pieté. Il a promis dans
Ecriture de répandre les graces
es plus abondantes & les plus écla-
antes faveurs ſur ceux qui le
raignent, de combler de gloire
eux qui luy rendent la gloire
ui luy eſt dûë; il eſt infaillible dans
es promeſſes; il eſt tout-puiſſant,
ous diſons qu'il l'a fait en Loüis
e Grand, & il n'y a rien en cela
'incroyable pourvû qu'on ait ſoin
'ajoûter que c'eſt Dieu qui opere
outes ces merveilles. **Aprés avoir**
ait le détail des grandes cho-

les que le Roy a faites depuis qu'il eſt ſur le Trône : il ajoûta, *que ce n'eſtoit pas là où ſe terminoient les effets de la protection du Tout-puiſſant. Celuy qui craint le Seigneur, dit le Prophete, mangera le fruit des travaux de ſes mains, & en fera part à ſes enfans, qui rangez autour de ſa table, comme de jeunes oliviers, feront ſa joye & ſa felicité. La benediction du Seigneur s'étendra dans ſa famille juſqu'à la troiſiéme & à la quatriéme generation ; il verra les enfans de ſes enfans, qui pleins d'amour & de reſpect pour luy feront que ſa vie, quelque longu*

qu'elle puisse estre, ne sera point sujette aux chagrins & aux dégousts de la vieillesse. Louis le Grand est sans doute l'exemple de cette verité le plus illustre qui ait jamais paru sur la terre. Voit-on rien de semblable dans l'Histoire Ecclesiastique ou dans l'Histoire prophane? La Fable même toute ingenieuse qu'elle est à feindre & à exagerer, a-t-elle rien imaginé qui approche de ce que Dieu fait en sa faveur? Arrivé au faîte de la gloire, il voit son Trône affermi par une longue suite de Neveux qui assurent sa famille & l'estat contre les revolutions si fu-

neſtes à la tranquillité des peuples. Ce n'eſt point une lente & debile vieilleſſe qui à pas chancelans a enfin conduit ce Monarque juſqu'à voir la troiſiéme generation. Louis a tous les honneurs d'un âge avancé ſans en reſſentir les incomoditez ; ſa vie n'eſt longue que par les grandes actions dont elle eſt remplie ; ſon âge doit moins ſe compter par ſa durée que par la gloire de ſon regne ; dans un corps que la temperance met à couvert de toutes les maladies, brille un eſprit du premier ordre, un genie ſuperieur qui ne s'eſt jamais démenti ; un certain gouſt du vray

que la flatterie ne pût jamais corrompre, & que l'experience à conduit à la derniere perfection ; un courage capable de tout entreprendre ; une fermeté que rien ne peut ébranler ; une prudence qui va au devant de tous les accidens de la fortune ; un fonds inépuisable de ressources qui le met en estat de parer tout ce qu'il n'a pû prévenir ; une égalité d'ame qui fait qu'il est toûjours le même, au milieu des embarras inséparables d'un Prince qui est le centre des mouvemens de toute l'Europe, & dont les vûës se portent même au de-là de nostre hemisphere, aussi tran-

quille lorſqu'il regle la deſtinée des Royaumes & des Provinces, que lorſqu'il veut bien entrer dans le détail des familles particulieres.

Telle eſt l'heureuſe ſituation de Louis le Grand lorſque Dieu voulant ajoûter benediction ſur benediction, luy donne un Fils, qui le troiſiéme de maſle en maſle & d'aîné en aîné, reçoit ſans interruption cet auguſte Sang que nous devons deffendre aux dépens de tout le noſtre. Monſeigneur le Duc de Bretagne en venant au monde eſt reçu, pour ainſi dire, entre les bras de la Victoire. Celuy qui vient annoncer ſa naiſſance

eſt obligé de fendre la preſſe des Courriers qui de toutes parts apportent au Roy des nouvelles de l'heureux ſuccés de ſes armes ; préſage certain des grandes choſes auſquelles eſt deſtiné cet auguſte Enfant. Que doit-on attendre d'un Prince dont le Pere a fait des Conqueſtes dans un âge où les autres ne ſçavent pas encore ce que c'eſt que de combattre ; dont l'Ayeul a fait trembler tant de fois l'Allemagne, & a ſi bien rabatu la fierté de cette Nation guerriere ; & dont le Biſayeul eſt Louis le Grand ? Vous ſçavez, Meſſieurs, quelles idées répondent

à cet auguſte Nom.

Dans le ſecond Point ; aprés avoir prouvé que le Roy craint veritablement le Seigneur, & que la Pieté n'eſt point en luy un effet de la Politique : il ajoûta, *qu'il ſembloit que Dieu ſe hâtoit de donner à Louis le Grand une nombreuſe Poſterité, afin que ſes auguſtes enfans deſtinez à gouverner le monde puiſſent ſe former ſur un ſi excellent modele. Ils apprendront,* **dit il,** *en le voyant, à devenir des Princes religieux ; comme ils ne pourront s'empêcher de l'eſtimer, ils feront gloire de l'imiter ;*

ſon exemple leur fera connoiſtre que la crainte du Seigneur eſt le veritable Art de regner, que pour bien commander aux hommes il faut ſçavoir bien ſervir Dieu. Il finit ſon diſcours par ces paroles: *Pour nous qui avons le bonheur de vivre ſous un regne ſi glorieux, élevons nos cœurs & nos voix vers le ciel, pour remercier le Tout-puiſſant des graces qu'il nous a faites, & pour en demander la continuation. Joignons nos vœux à ceux de tant de Nations differentes, qui dans toutes les parties du monde, s'intereſſent à la gloire de Louis le*

Grand, & disons avec cette piété tendre qui rend les prieres efficaces : Seigneur, qui faites regner les Rois, & qui renversez le trône de leur gloire, lorsque vous le jugez à propos, conservez nous long-temps celuy que vous nous avez donné ; prolongez des jours qui nous sont si chers aux dépens des nostres ; qu'il vive pour le bien de l'Eglise & de son Etat ; c'est à quoy se réduisent toutes nos demandes. Faites que l'auguste Enfant que vous venez de donner à la France, ressemble à son Bisayeul, c'est la plus grande grace que nous puissions luy desirer

Achevez, Seigneur, l'ouvrage que vous avez si heureusement commencé; acquittez-vous promptement de la promesse que vous avez faite: Vous avez dit que celuy qui vous craint verra les enfans de ses enfans, mais vous avez ajoûté qu'il verra la paix en Israël: ET VIDEAS FILIOS FILIORUM TUORUM PACEM SUPER ISRAEL. *C'est la seule chose qui nous reste maintenant à desirer pour voir l'entier accomplissement de vos promesses. C'est à quoy se bornent tous les vœux de Louis le Grand: il est las de remporter des Victoires, tant de*

Lauriers luy ſont à charge, il n'ambitionne plus d'autre gloire que de rendre ſes peuples heureux, en leur faiſant goûter les fruits de la Paix. Exaucez-le, Seigneur, exaucez-nous!

Le ſoir il y eut de tres-belles illuminations dans le Clocher, dont toutes les fe-neſtres eſtoient remplies d'é-cuſſons & de Deviſes, au tra-vers deſquelles quantité de flambeaux rendoient une lu-miere tres-vive & tres agrea-ble, ce qui a duré pendant trois jours.

La

La naissance de Monsei-
gneur le Duc de Bretagne ne
fut pas plutost annoncée dans
Cahors; que les R. P. Jesuites
de cette Ville resolurent de
faire dans leur College les ré-
joüissances publiques que cet-
te heureuse nouvelle meritoit.
Ils executerent leur dessein
avec cette promptitude, qui
fit presque tout l'agrément
& toute la beauté de ces for-
tes de Festes. On n'employa
que dix jours à preparer tou-
tes choses, & à mettre en
estat les Ecoliers de toutes les
Classes, qui toûjours élevez

par les ſoins de ces RR. PP.
dans un amour & une obeïſ-
ſance inviolable pour le Roy,
auſſi bien que dans la pieté &
dans les ſciences, firent écla-
ter une joye univerſelle ; &
s'acquitterent de leur devoir
avec une vivacité, qui ſur-
paſſoit leur âge & leur por-
tée. Si la pompe & la magni-
ficence n'éclatoient pas dans
cette Feſte ; on y voyoit du
moins toutes les graces de la
propreté & du bon ordre. Il
ſeroit à ſouhaiter que ce ſi-
lence modeſte qu'ils gardent
ſur ce qu'ils ont fait dans

cette occasion ne vous déro-
baſt pas le plaiſir d'en avoir
par eux mêmes une Relation
plus polie & plus exacte ,
que celle que je vous envoye.
Voicy un détail court & fi-
delle de tout ce qui ſe paſſa
pendant les deux jours , qui
furent uniquement deſtinez
à ces réjoüiſſances.

Toute la Ville informée
du jour où l'on devoit com-
mencer la Feſte , ſe rendit
avec empreſſement au Col-
lege, & tout ce qu'il y avoit
de plus diſtingué dans l'un
& dans l'autre ſexe, admira

avec beaucoup de joye, la decoration pour laquelle on avoit eu si peu de temps à se preparer. Le Portail du College estoit tout environné de laurier ; il y avoit au dessus une belle Inscription qui renfermoit en peu de paroles le sujet de la réjoüissance, & une respectueuse felicitation au Roy, sur la naissance du nouveau Prince que le Ciel donnoit à son auguste Maison. Les armes de Sa Majesté, celles de Mr l'Evêque, & de la Ville, accompagnoient ce titre ; ces differens tableaux

également ornez & placez avec ordre, rendoient l'entrée fort agréable & prévenoient favorablement pour le reste. On passoit ensuite sous trois Arcs de triomphe, dont une noble simplicité & une aimable verdure faisoient l'unique ornement ; ils estoient chargez de plusieurs Portraits de Louis le Grand & de toute la Famille Royale, avec un grand nombre de Devises, qui estoient tres-ingenieuses & qui convenoient toutes au sujet de la Feste.

Une cour quarrée, tres-

ſpacieuſe & fort riante, ſe preſentoit d'abord aprés s'être montrée d'aſſez loin dans un large & agréable enfoncement ; vous jugerez de ſa grandeur & de ſa beauté, par le nombre des Tapiſſeries & par celuy des affiches dont on l'avoit parée. Les differentes & riches tentures, qui l'entouroient, avoient en tout plus de ſoixante-dix aulnes, ſans compter d'autres pieces, qui ſervoient à embellir l'entrée. Toutes eſtoient environnées de verdure, couvertes de plus de cinq cens bel-

les Affiches, dont les unes estoient pour le Roy & les autres pour Monseigneur; il y en avoit un grand nombre pour Monseigneur le Duc de Bourgogne & pour Madame la Duchesse de Bourgogne. On celebroit de concert dans ces divers ouvrages, soit en Prose, soit en Vers latins, ou en grec, la naissance de Monseigneur le Duc de Breragne. Plusieurs autres Portraits de la Maison Royale, & une infinité de belles Devises occupoient encore dans cette cour une place que l'on avoit

ménagée malgré le grand nombre des Affiches dont nous avons déja parlé. Les Ecoliers de toutes les Classes, vétus pendant ces jours fort proprement, ayant presque tous une coquarde de ruban, ou un Plumet sur leur chapeau, avec leur épée au costé, veilloient soigneusement auprés de leurs écrits, & mêlant aux marques de leur joye celle de leur capacité, ils soûtenoient de bonne grace ce qu'ils avoient exposé à la critique, ou pour mieux dire, à l'admiration du public. Si je

ous traduiſois en François
uelques uns de leurs com-
limens, vous ſeriez con-
aincu de l'eſprit & du bon
ouſt de cette nombreuſe
uneſſe.

On revint l'aprédinée du
nême jour pour entendre
ne Oraiſon latine que le
Profeſſeur de Rhetorique de-
voit prononcer. Cette nou-
velle Ceremonie attira chez
ux l'aſſemblée la plus choi-
ſie & la plus belle qu'ils
euſſent vûë depuis long-
temps Mr l'Evêque de Ca-
hors, dont le zele particu-

lier pour les interests du Roy
& l'amour pour les belles
Lettres, sont par tout assez
connus, s'y rendit avec un
empressement qui servit d'e-
xemple à tout le monde ;
Mrs les Chanoines de la Ca-
thedrale, le Presidial, l'Uni-
versité, les Consuls, tous les
Chefs & les Principaux des
Maisons Religieuses, avec
ce qu'il y a de plus sçavant
& de plus distingué d'ail
leurs, composoient ce nom
breux Auditoire. Le discours
qui estoit consacré à la gloire
de Monseigneur le Duc de

'etagne, reçut un applau-
ſſement general. L'Ora-
ur, qui avoit compoſé &
›pris par cœur ſon ouvrage
ans l'eſpace de dix jours,
t voir que cette naiſſance
ſtoit d'un coſté le ſujet d'une
›ye ſolide pour les François,
t de l'autre, celuy d'une
eritable crainte pour tous
urs ennemis. Il toucha dans
a ſuite avec beaucoup de
nethode & de fineſſe, les
ertus heroïques du Roy, &
elles de Monſeigneur. Il
oüa auſſi Monſeigneur le
Duc de Bourgogne, & la

Princeſſe ſon Epouſe, d'une maniere tres delicate & tres-naturelle ; il dit fort ingenieuſement en parlant de cette Princeſſe, *qu'il ne manquoit rien à un Pere auſſi illuſtre & auſſi grand que le ſien, que le titre d'Amy & d'Allié de la France.* Il finit ſa Piece en faiſant mille tendres vœux pour la vie, la ſanté, la gloire, & le bonheur du Prince qui venoit de naiſtre. L'Aſſemblée tres contente ſe retira au bruit des Tambours & des Trompettes, qui ſe mêloit aux acclamations que chacun

nnoit à celui qui avoit par-
, & aux divers cris de joye
ue cette feste inspiroit à
utle monde. On ajoûtaàces
ffiches generales & à cette
raison Latine, des soins plus
gnes d'un zele Chrestien,
t plus conformes au pré-
ieux bienfait que la France
voit reçû. Une pieuse libe-
alité & une tres grosse au-
nône que l'on fit à l'Hôpi-
al general commença les
ctions de graces. Ensuite on
emercia le Seigneur par une
grande Messe qui fut celebrée
dans l'Eglise du College avec

beaucoup de ſolemnité. Une excellente Muſique avec une Symphonie charmante, chanta ſur la fin de cette Meſſe un tres beau *Te Deum.* La foule qui aſſiſta à cette devotion fut grande, & tout fut executé avec beaucoup de ſuccés, de pieté & de modeſtie.

Enfin on acheva la feſte, & on couronna ces réjoüiſſances par de tres belles illuminations, qui s'étant faites en un inſtant, comme elles ſe font d'ordinaire, durerent depuis huit heures du ſoir, juſques à onze heures de la

ıit. Elles plûrent infiniment
ıx yeux de toute la Ville,
ui s'étoit renduë ſur une
rande eſplanade pour pren-
re part à ce nouveau plaiſir.
ous jugeriez de l'heureux
ffet que ces illuminations
ouvoient faire ſi je vous
raçois une figure exacte de
endroit que l'on avoit choiſi
our les pratiquer. C'étoit un
eau Clocher, ouvrage oc-
ogone, à trois grands eſta-
es dont chacun a huit fe-
eſtres, qui ſont ſoutenuës
ar une baluſtrade tres pro-
re faite de pierre de taille

blanche. Quatre cordons de la méme pierre en ceignent les murailles ; il eſt enfin ter-
miné par un Dôme & une lanterne. Quoique ce Clocher ſoit d'une hauteur tres-conſiderable, on le vit bientoſt tout en feu. Ces illuminations compoſées de certaines matieres qui formoient pluſieurs lumieres enſemble dont chacune produiſoit une flâme épaiſſe & ondoyante au gré du vent, ſembloit faire un Soleil naiſſant, qui au milieu d'une nuit claire & tranquille brilloit juſques ſur

les côteaux qui environnent nostre Ville. On jetta pendant ce temps là plusieurs fusées volantes & courantes, à étoilles & à serpenteaux. Une tres bonne Mousquetterie les accompagnoit de fois à autre. Les tambours, les trompettes & le carillon de toutes les cloches faisoient à leur tour un concert qui soutenoit l'attention & la joye de tout le monde. On avoit en même temps éclairé l'appartement le plus beau & le plus agreable de la maison, lequel donne d'un costé

sur le dehors de la Ville & de l'autre sur une longue étenduë ou de jardins, ou de maisons Religieuses. Ce grand nombre de bougies que l'on avoit artistement rangées sur toutes les fenestres, donnoit un nouveau jour à tous les environs, & finissoit d'une maniere tres noble cette réjoüissance publique. Toute la Ville demeura d'accord que l'on ne pouvoit s'acquiter mieux de ce devoir, & que ces Reverends Peres avoient fait autant que la commodité du lieu & la

brieveté du temps avoient pû le permettre. Je suis avec respect.

Je dois ajoûter icy l'Idille qui suit, afin de mêler les vers aux réjoüissances.

LES GRACES.

IDILLE.

POUR MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE.

PRés de la Seine l'autre jour
Les Graces triſtes, negligées,
Auſſi confuſes qu'affligées
Firent cette plainte à l'Amour:
Divin Enfant dont la puiſſance,
Nous fit dans ces beaux lieux élever
tant d'Autels,
Que nous croyions être éternels,

Nous venons vous crier vengeance
Contre le peuple de la France ;
Quoy qu'il ait pour ſon Roy, le plus
grand des Mortels ;
Ce peuple dont la politeſſe,
Paſſe à certains égards celle qu'eut
autrefois
Rome & l'ingenieuſe Grece,
Ce peuple enfin ſoumis ſi long-temps
à nos loix,
Aujourd'huy mepriſe nos charmes,
Se montre fierement rebelle à nos
douceurs ;
Vainement contre luy nous employons
nos armes ;
C'eſt Bacchus & Momus qui ſeuls
ſont ſes vainqueurs.
La beauté, l'eſprit, la jeuneſſe ;
A qui nous prodiguons cent treſors
precieux,
Dans ce ſejour delicieux ;

Etalent en vain leur richeſſe :
De bruſques étourdis pleins d'une
folle yvreſſe
Ne prennent jamais garde à ces
preſents des Cieux :
Sans diſcernement ſans juſteſſe,
Ils n'ont pour nos attraits ni d'o-
reilles, ni d'yeux.
Pour l'honneur de Paphos, pour
l'honneur d'Amathonte
Daignez chez les François repa-
rer nôtre honte.
Ils cueillent des Lauriers ſans ceſſe
au champ de Mars,
Ils couronnent tous les beau-
Arts ;
Ne ſouffrez pas Dieu de Citheres
Qu'avec le rare don d'enchanter les
regards,
Nous ſeules ceſſions de leur
plaire

Quand nous plaiſons de toutes
parts.
D'*un ſouris gracieux, & d'un doux*
air de tête,
(*Signes qui des mortels ne ſont pas*
inconnus)
L'Amour approuva la Requête
Des *favorites de Venus.*
Puis d'un ton enchanteur & d'une
voix touchante,
Dont *il ſeduit l'oreille & le cœur*
à la fois,
Il leur dit : j'ay toûjours mon Arc
& mon Carquois,
Il eſt juſte, troupe charmante,
Que vous regniez ſur les Fran-
çois.
J'ay vû plein de depit la coupable
indolence
Qu'ils ont pour vos attraits, que
tout doit reverer,

Mais par un coup de ma puiſ-
ſance
Plus qu'ils n'ont jamais fait, ils
vont les adorer.
L'incomparable Adelaïde,
Que la beauté couronne & que la
gloire guide,
Doit donner à la France un Prince
plein d'appas.
Par un divin effet de mon pouvoir
ſuprême
Ce doit être un autre moy-même,
Et les Jeux & les Ris ſuivront toû-
jours ſes pas.
Les yeux ſeront charmez de ſon éclat
extrême:
Ce Prince enfin ſera ſi beau
Qu'on croira le voyant que c'eſt moy
ſans bandeau.
Et comme à Loüis ſur la terre,
Jupiter prête ſon tonnerre;

A cet Enfant dés le berceau,
A cet Enfant un jour tel que Mars
dans la guerre,
Je prêteray mon arc, mes traits &
mon flambeau.
J'ay ſçû des deſtins, qu'à ma
gloire,
On verra ce nouvel Amour
A tous vos charmes chaque jour
Donner victoire ſur victoire.
Lançant mes traits de toutes
parts
Mieux que ma main ne pourroit
faire,
Par luy vous recevrez un encens peu
vulgaire
Des fameux éleves de Mars;
Les doctes favoris des Muſes, des
beaux Arts,
Bleſſez auſſi par luy feront tout pour
vous plaire.

En attendant un temps si doux ;
Si les beuveurs encor vous font quelques offenses,
Dans l'espoir d'en avoir d'agreables vangeances :
Belle troupe consolez-vous.
Chez un peuple galant vous reprendrez vos places,
Dés que la Princesse des lys,
Aura donné le jour à son Auguste Fils :
On verra cent Autels aux Graces.
Ainsi parla le Dieu des cœurs.
Les favorites de sa Mere
Bannirent leur douleur amere
Par ses discours pleins de douceurs ;
Et puis cette troupe divine,
Peu faite pour être chagrine,
Se livrant aux transports de leurs cœurs réjoüis,
Chanta sur des tons magnifiques

Les charmes enchanteurs, les vertus
Heroïques
d'Adelaïde, de Loüis,
Et de toute la race Auguſte
De ce Roy glorieux, auſſi puiſſant
que juſte.

Cet ouvrage eſt de Mlle l'Heritier & fut preſenté à Madame la Ducheſſe de Bourgogne, au commencement du mois d'Avril, il reçut de grands applaudiſſemens à la Cour, où l'on ſouhaittoit avec la plus vive ardeur de voir l'effet de la prediction qu'il contient. Si Mlle l'Heritier fut la

premiere à prédire cette naiſ-ſance, elle fut auſſi la premiere à la chanter, puiſqu'elle donna dés le lendemain la chanſon ſuivante.

CHANSON

Sur l'air de

L'autre jour m'allant promener. Ah! mon mal ne vient que d'aimer, &c.

Sur la naiſſance de Monſeigneur le Duc de Bretagne.

VOus qui ſuivez les douces Loix
De Loüis le plus grand des Rois,
Faites heureux peuples François,

Briller vôtre allegresse :
Vous qui suivez les douces loix
D'un Roy plein de sagesse.

§

Nôtre Princesse a mis au jour
Un Enfant beau comme l'amour ;
Mais il suivra Mars à son tour.
Tremblez Aigle superbe ?
Nôtre Princesse a mis au jour
Un Conquerant en herbe.

2

Ah ! qu'on voit un objet charmant
Dans la Mere de cet Enfant !
Que son aspect est triomphant !
Quelle grace la guide !
Ah ! qu'on voit un objet charmant
Voyant Adelaïde !

§

Elle a les charmes de Venus,
Mais ce qui vaut encore plus ;
Elle unit cent rares vertus

A ſa beauté modeſte,
Elle à les charmes de Venus
Et n'en a pas le reſte.

§

Que je vois un brillant deſtin
Au Prince qni ſort de ſon ſein !
Mars le conduira par la main
Juſqu'aux bords du Scamandre.
Que je vois un brillant deſtin
Pour ce jeune Alexandre !

§

Qu'il a d'exemples glorieux
Dans ſon Pere & ſes deux Ayeux !
De ces trois vaillans demi-dieux
Il doit ſuivre la trace.
Qu'il a d'exemples glorieux
Dans ſon auguſte race.

§

Quand on ſort du ſang de Loüis,
On fait des exploits inoüis.
Vos faits nous rendront rejoüis

Charmant Duc de Bretagne?
Quand on ſort du ſang de Loüis,
La victoire accompagne.

Le vingtiéme Juillet on fit à Lamballe, capitale du Duché de Penthieure en Bretagne, appartenant à Monſieur le Comte de Touloufe, les rejoüiſſances publiques pour l'heureuſe naiſſance de Monſeigneur le Duc de Bretagne. On commença la ceremonie à quatre heures du matin par une double décharge du canon, ſuivie du carillon des Egliſes paroiſſiales de

Nôtre Dame, de Saint Jean, & de Saint Martin. On chanta à l'issuë de Vêpres le *Te Deum* dans la Paroissiale & Collegiale de Nôtre Dame, où assisterent le Clergé, tant seculier que regulier de la Ville & Fauxbourgs, les corps de Justice & de la Communauté au bruit des trompettes & du canon du Château. On mir ensuite le feu à un Bucher, orné des Armes du Roy, de Messeigneurs les Ducs de Bourgogne & de Bretagne, & de plusieurs autres convenables à ce sujet.

Les Compagnies de la ville s'y trouverent ſous les armes, & firent leurs décharges aux cris de *Vivent le Roy, & Monſeigneur le Duc de Bretagne.* Le ſoir il y eût des illuminations à toutes les maiſons, des Feux de joye en chaque ruë, & un d'artifice qui réüſſit tres bien.

On s'eſt acquitté du même devoir à Bourges avec beaucoup de diſtinction. On avoit choiſi parmi le peuple les hommes les mieux faits, & de la meilleure mine, & l'on en forma quatre Compa-

gnies qu'on auroit pris à leur air martial pour des Soldats aguerris depuis long temps: ils estoient tous fort lestes, & bien armez. Sur les quatre heures aprés midy, cette Milice fut conduite par les Officiers des Quartiers dans l'Eglise Cathedrale, où le *Te Deum* fut chanté en musique, & la Procession generale faite à la maniere accoûtumée, c'est à dire, que les Ordres Religieux precedoient le Clergé, aprés lequel marchoient le Corps du Presidial en robe à la droite, &

celuy de Ville auſſi en robe à la gauche. La Proceſſion finie, on chanta dans le Chœur un Motet, qui fit juger que le Maiſtre de muſique, & les Muſiciens prenoient part à la joye publique, puiſque on n'avoit jamais rien entendu à Bourges de mieux executé, ny d'un meilleur gouſt. Aprés qu'on euſt rendu graces au Seigneur de l'heureuſe naiſſance du nouveau Prince, les habitans allerent la celebrer dans leurs maiſons, le verre à la main, enſuite de quoy les Troupes

ſe raſſemblerent dans la Maiſon de Ville pour prendre le Maire & les Echevins, & les conduire à la place de Bourbon au ſon des Trompettes, des Tambours & des Fiffres, & à la lueur d'une grande quantité de flambeaux. On avoit dreſſé dans cette Place un Bucher d'une hauteur extraordinaire, où le Maire & les Echevins mirent le feu enſemble, & dans le même moment on entendit une ſalve de mouſqueterie, qui fut recommencée à pluſieurs fois, & qui dura pendant une partie de la nuit, mais le Feu d'ar-

tifice attira encore plus de curioſité.

Je ne dois pas oublier la magnificence de Milord Louvat, qui voulut témoigner à ſon tour la part qu'il prenoit à la joye publique, & l'attachement qu'il a pour la Maiſon Royale par une grande profuſion d'excellent vin qu'il fit donner au peuple. Deux fontaines de cette liqueur coulerent dans la même Place durant une bonne partie du jour, & pendant toute la nuit, & ſur le ſoir on defonça pluſieurs ton-

neaux où les plus alterez trouverent bien au de-là de ce qu'il falloit pour appaiſer leur ſoif, puis qu'il en reſta beaucoup qu'on envoya le lendemain à l'Hôpital General. Je ne vous parle point des réjoüiſſances qui ſe ſont faites par divers particuliers en differens endroits de la Ville, non plus que des ornemens, deviſes, & decorations que Mr Jean Baptiſte Sabbatini, excellent Peintre Italien avoit faites pour la Maiſon de Ville, & pour la Place; il me faudroit trop de

temps pour les decrire.

Les Particuliers ne se sont pas moins distinguez que les Villes entieres, on le peut voir par l'illumination de Mr Vodié de Rennes. Il fit élever une Piramide de figure triangulaire de dix pieds de haut, sur sa baze de trois pieds de diametre, terminée par une Couronne de Prince.

On avoit choisi la Figure triangulaire, parce que la maison dudit sieur Vodié est située dans un carrefour de même figure.

Toutes les faces estoient

ornées dans le bas d'un piédestal de marbre, enrichi de festons d'or qui tomboient sur les gorges, l'entablement & la corniche estoient aussi d'or.

Sur l'entablement étoient deux Dauphins acculez, dont les queuës étoient d'ornement qui soutenoient un piédestal au milieu, accompagné de deux tiges de Lys qui sortoient des mêmes ornemens; le haut estoit orné d'un masque d'or auquel estoit attaché une grande couronne de feüilles de Laurier & de Chef-

ne rehauſſée d'or, dans laquelle il y avoit une Deviſe auſſi-bien que dans les bas reliefs du piédeſtal.

Sur le piédeſtal de la face oppoſée à la ruë de la Cine, eſtoit une Renommée qui tenoit d'une main une trompette dont la banniere eſtoit ſemée de fleurs de Lys & d'Hermines ſans nombre.

Elle ſonnoit de la Trompette, comme pour annoncer la Naiſſance du DUC DE BRETAGNE, & de l'autre main elle tenoit un Ecuſſon des Armes de ce

Prince, qui porte écartelé au premier & quatriéme quartier de France, & au ſecond & troiſiéme de Bretagne.

Au deſſus eſtoit une deviſe qui repreſentoit une mer, ſur le rivage de laquelle eſtoit une grande coquille qui s'ouvroit par l'effet des rayons du Soleil, qui la regardoit en face; dans le milieu de laquelle on entrevoyoit une groſſe Perle, avec ces mots,

SOLIS MUNERE DIVITIOR.

Et dans le bas relief du

piédeſtal, eſtoit une autre deviſe dont le corps eſtoit un Soleil qui formoit dans un nuage épais, qui s'élevoit de la mer, trois Parelies qui alloient en diminuant vers le bord de l'horiſon, avec ces mots,

HODIE QUOD NUNQUAM.

Sur le piédeſtal de la face qui regarde l'Egliſe S. Germain, eſtoit une femme debout, repreſentant la Province de Bretagne, elle eſtoit veſtuë d'une robe rouge avec

un manteau blanc, doublé d'Hermine, tenant de la main droite un Vaisseau, & de l'autre elle caressoit une Hermine qui estoit sur le Jas d'un Ancre; à ses pieds étoit un Trophée maritime, composé de Canons, de Mats & de debris de Vaisseaux.

La devise d'enhaut representoit un Nid d'Alcyon sur une mer dont le milieu où étoit le Nid étoit calme, pendant que ce qui paroissoit dans l'éloignement étoit fort agité & la mer fort grosse, avec ces mots,

QUOD TANGO, TUEOR.

Et dans le bas Relief d'en-
bas étoit repreſenté un gros
Fleuve qui ſe ſeparoit en trois
& dont tous les bras paroiſ-
ſoient conſiderables, avec
ces mots,

DIVISUS FIT MAJOR.

Sur le piédeſtal de l'autre
face étoit une femme debout,
repreſentant la Ville de Ren-
nes, qui tenoit dans ſa main
droite une main de Juſtice

avec quelques inſtrumens & attributs des Arts, elle étoit appuyée ſur un écuſſon de la Ville de Rennes.

La premiere des deux deviſes de la meſme face, repreſentoit quatre flambeaux, dont la grandeur étoit par gradation, ils étoient élevez l'un au deſſus de l'autre, & le premier & le plus gros, produiſoit une groſſe flâme, qui en s'élevant en l'air allumoit les trois autres qui ſe communiquoient la lumiere l'un à l'autre, avec ces mots,

LUMEN DE LUMINE.

Et la seconde representoit quatre tiges de Lys, sortans de la meſme ſouche, dont le premier étoit fort élevé, & les autres toujours en diminuant; & au deſſous du dernier étoit une ruche à miel, autour de laquelle étoient pluſieurs Abeilles, avec ces mots,

TUTE ET JUCUNDE.

L'on a eu avis de Malthe que Monſieur le Chevalier de Lorraine s'étant excuſé du Commandement des Galeres

parce qu'il eſt Chef d'Eſcadre, qu'il eſt preſentement ſur mer, qu'il ſert dans la la Flotte de Monſieur le Comte de Toulouſe, & qu'il ne peut quitter le ſervice du Roy; le Grand Maiſtre a nommé Frere Gabriel du Chaſtelet de Freſnieres, Grand Croix, Grand Prieur du Prieuré d'Aquitaine, & Commandeur de la Commanderie de Saint Eſtienne en Normandie, pour eſtre General des Galeres: il doit entrer en poſſeſſion au mois de May 1705.

Frere

Frere Nicolas de Tavolas, de la Nation Portugaise, qui quitte le Commandement des Galeres, est d'une tres-ancienne Maison de Portugal, il y a eu un Grand Maistre de cette famille dans le quatriéme siecle.

Les Galeres de l'Ordre étoient commandées auparavant par Frere Jean Vainï, dont la famille tient rang de Prince en Italie, & avant ce dernier elles l'étoient par Frere Jacques Spinola, Genois, dont plusieurs de cette famille ont occupé les pre-

mieres dignitez de l'Ordre. Et enfin aprés ces Commandeurs, Frere Gabriel du Châtellet de Moyencourt, mort à Malthe, aprés avoir esté Grand Hospitalier, Grand Tresorier, Bailly de la Morée & avoir passé dans toutes les dignitez de l'Ordre, en a esté General. Il estoit grand oncle du Commandeur de Fresnieres qui vient d'estre choisi pour les commander.

La famille du Chastellet est originaire de Flandre; un Claude du Chastellet s'étoit établi en Picardie par le ma-

riage d'Antoinette de Moyencourt, devenuë heritiere de la terre & des autres biens ſituez dans la Province de Picardie, par la mort de deux Freres tuez à la bataille de S. Denis.

De cette famille ſont iſſuës deux branches ; ſçavoir, du Chaſtellet de Moyencourt, & du Chaſtellet de Freſnieres, dont les biens & les terres ſont dans la Province de Picardie. Une troiſiéme branche s'eſt établie en Lorraine, ſous le nom du Chaſtellet de Ciray.

Je vous envoye l'éloge de Mr de Lucas, dont je vous ay parlé dans ma derniere Lettre. Ce ſçavant homme excelloit également dans les Sciences & dans les Arts, & paſſoit pour un Juge d'une parfaite integrité. Il eſtoit Doyen des Conſeillers Clercs du Parlement de Touloufe, Doyen de la Compagnie des Lanterniſtes qu'il avoit éta-blie. Il faiſoit tous les ans la depenſe d'une Medaille que cette Compagnie ajugeoit à la perſonne qui avoit le mieux rempli les Bouts rimez

d'un Sonnet à la loüange du Roy. Cet éloge a esté composé par le Secretaire de la Compagnie des Lanterniſtes & prononcé dans l'Assemblée de la mesme Compagnie, dans laquelle on distribua le dernier Prix. Ce Secretaire est aussi bon Orateur, que bon Poëte.

MESSIEURS,

Quel triste spectacle se presente à nostre imagination! Quelle sombre melancolie s'empare de nos sens & de nostre cœur! dans le

temps que nous allons entendre des chants d'allegresse & de triomphe pour les Victoires du plus grand de tous les Rois. Tant de sujets de joye devroient, ce semble, bannir la tristesse que nous cause la perte que nous venons de faire ; mais comment retenir nos larmes ! comment étoufer nos soupirs dans une conjoncture si douloureuse ! Quoy ! ne nous sera-t-il pas permis de répandre quelques fleurs sur le tombeau d'une personne qui nous estoit si chere ? de nostre illustre Doyen, que nous devons regarder comme le Fondateur de ces agreables exercices, comme le Pere &

le Patron des Muſes.

Vous le ſçavez, Meſſieurs, il avoit un gouſt excellent, un eſprit plein de vivacité & de penetration, une ame grande & genereuſe, un naturel charmant, & une bonté de cœur qu'on ne ſçauroit exprimer. Son genie aimoit toûjours à s'élever, il recherchoit ce qu'il y avoit de plus ſubtil & de plus curieux dans toutes les Sciences & dans tous les Arts, & joignant la Theorie à la Pratique, il executoit heureuſement les idées que ſon imagination avoit conçuës. Quels applaudiſſemens, quelles loüanges ne luy ont point attiré

divers ouvrages mécaniques que de ſçavans Philoſophes & d'habiles Ingenieurs ont trouvez dignes de leur admiration ? Cette Machine Hydraulique par le moyen de laquelle on peut porter l'abondance & la fertilité dans les campagnes les plus ſeches & les plus ſteriles ; ce Colimettre qui fait connoiſtre au juſte l'eſtime des Vents, & qui fournit aux Pilotes dequoy prévenir les ſuites funeſtes qui arrivent ordinairement dans la Navigation. Quel bruit n'a point fait ſon Aiguille non-aimantée, qui aprés des mouvemens contraires, tourne vers le Nord, & s'y ar-

reſte ? Eſt-il rien mieux inventé
que le Tombeau d'Attila, où pa-
roiſt un grand nombre de Medail-
les antiques, & où eſt cachée une
raillerie fine & ingenieuſe, ſous
l'effigie des Divinitez ſuppoſées ?
On n'a qu'à examiner l'Encenſoir
& l'Etendart de Mahomet pour
apprendre de beaux ſecrets de la
Nature, les parfums les plus ex-
quis, la qualité & la vertu des
ierres precieuſes les plus rares &
es moins connuës. Quelle fecon-
dité de genie ! quelle facilité à pro-
duire de nouvelles découvertes !
Ce bel Art qui eſt ſi neceſſaire
pour la commodité des hommes,

& qui ſert à les rendre immortels, en faiſant paroiſtre leur grandeur & leur magnificence par des édifices également ſuperbes & durables. L'Architecture avec toutes ſes regularitez & ſes proportions, n'eſtoit pas ignorée de ce grand genie. Il a fait voir par un nouvel Ordre *qu'il a inventé, & qu'on a appellé* Borbonien, *par rapport à l'illuſtre & glorieuſe Famille des Bourbons, il a fait voir que la Nation Françoiſe ne cedoit en rien aux Grecs & aux Romains qui ſe vantent d'eſtre les premiers Auteurs de la belle Architecture. Je pourrois encore vous*

pporter plusieurs autres talens,
usieurs autres belles connoissances
il excelloit; & il n'y a point de
ute qu'on auroit vû tous ces ou-
rages dans leur derniere perfec-
n, s'il avoit eu le loisir de s'y
pliquer, & s'il n'avoit craint
dérober à l'exercice de la Justi-
des momens qu'il luy avoit con-
crez. C'est icy, Messieurs, où
devrois vous le representer,
is sur les Fleurs-de-lis, à costé
s premieres Dignitez, donner
ute son attention au droit des
arties, souvent déguisé par l'é-
quence artificieuse de l'Orateur,
former ensuite par son avis les

Arrests qui decidoient de leur fortune.

L'integrité & le desintereſſement ſont le veritable caractere d'un Magiſtrat ; celuy-cy poſſedoit ces qualitez dans toute leur étenduë. Touché des impreſſions de la verité, & nullement ſenſible à la tentation de l'avarice, toûjours preſt à ſoûtenir les intereſts des malheureux, il ne ſe détourna jamais des routes que l'honneur & la probité luy marquoient : les Puiſſances ne l'étonnoient pas, & l'amitié reünie & fortifiée n'avoit pas le moindre pouvoir ſur ſon eſprit. Plein de tendres ſentimens

our ſon prochain, ennemi coura-
eux de l'iniquité, il ſe declaroit
autement contre l'oppreſſion & la
yrannie.

C'eſt ainſi qu'il a rempli les de-
oirs de ſon Miniſtere pendant un
ng eſpace d'années, & comme il
voit un eſprit univerſel, & qu'il
onnoit avidemment dans toutes
s Sciences, il ſemble qu'il ne
ouvoit ſuffire à celle des loix qui
emande des ſoins particuliers &
ne application continuelle : cepen-
ant en jugeoit-il avec moins d'é-
uité & n'avoit-il pas la repu-
ation d'un bon Juge ? Sa penetra-
on & ſa droiture ſuppleoient aſ-

ſez à ce qui pouvoit luy manquer
& ce qu'il n'avoit pas eu tout
temps d'acquerir par l'etude,
l'avoit par l'experience.

Il eſt rare de trouver ailleu
plus de feu, & plus de vivaci
d'eſprit. Je vous atteſte icy, Me
ſieurs? Combien de fois l'avez
vous entendu parler ſans prepa
ration ſur des matieres differente
& données au haſard, juſqu'
ſoutenir même long-temps ſes di
cours, & pouſſer fort loin ſ
promptes & heureuſes ſaillies
quelquefois plus agreables que l
diſcours etudiez & les medita
tions recherchées. Ses ſentimen

ne cedoient point à ſes expreſſions, & s'il avoit de belles penſées, il avoit auſſi des ſentimens nobles & genereux.

Il falloit avoir une ame auſſi elevée que l'eſtoit la ſienne pour ſurmonter les adverſitez qui le traverſerent. Son illuſtre famille qui s'eſt toûjours ſoûtenuë dans le Miniſtere de la Juſtice, & que le digne heritier de noſtre Magiſtrat rehauſſe beaucoup par ſa bravoure dans l'Artillerie, & par des diſtinctions glorieuſes dont il a plû au Roy de l'honorer; ſon illuſtre famille, dis-je, eſtoit comblée de biens &

dans l'opulence : il vit cette fortune s'evanoüir ſans en eſtre emû, & ramaſſant, pour ainſi parler, les reſtes de ſon naufrage, il prit le parti de la Robe, & en même temps celuy de faire profeſſion d'un honneſte indigence. Il auroit pû dans les ſuites relever le debris de ſa maiſon par un gain legitime ; mais il aima mieux s'en priver quelquefois, que d'eſtre ſoupçonné d'avoir la moindre paſſion, le moindre attachement pour ſes propres intereſts ; ſemblable à nos premiers Peres, qui ne ſongeoient qu'à vivre dans la bonne foy & dans la ſimplicité.

Quoy que la fortune ne luy fust point favorable, & qu'il en ressentist souvent les caprices & la bizarrerie, elle ne luy ostoit rien du repos & du contentement qu'il s'estoit fait dans son ame. Il les faisoit paroistre au dehors, ce contentement & ce repos, par une humeur toûjours égale, par un naturel qui ne se dementoit point. Ingenieux à chercher de nouveaux divertissemens, de nouveaux tours, de nouvelles manieres à passer le temps agreablement, faisant tout avec esprit, disant sans cesse de bons mots, il estoit le charme des conversations, & les deli-

ces des compagnies. Un air de joye & de plaiſir ſe répandoit d'abord dans tous les lieux où il ſe trouvoit : mais cet enjouëment & cette gayeté n'empêchoient pas qu'il ne fuſt grave & ſerieux quand il falloit ; ces airs libres & familiers ne faiſoient rien perdre de la rectitude qu'il ſçavoit garder, & de la dignité qu'il ſçavoit maintenir dans l'adminiſtration de ſa charge.

Le public eſt témoin du zele qu'il a fait paroître pour les interêts de la Religion. Les irreverences eſtoient comme autoriſées dans la maiſon du Seigneur ; les Miniſtres de Jeſus-Chriſt n'é-

toient pas assez forts, il falut avoir recours aux Ministres de la Justice pour reprimer cette licence scandaleuse ; Nôtre Magistrat Ecclesiastique s'y attacha avec une ardeur vrayment Chrêtienne : aprés avoir employé la douceur, & les remontrances civiles, il usoit de menaces & prenoit le foüet contre les profanateurs du Sanctuaire, & faisant ainsi religieusement observer le respect & la modestie dans nos saints Temples, il s'acquittoit en même-temps du double ministere où il estoit engagé.

Que diray-je de la charité qu'il

exerçoit envers les pauvres ! pourray-je vous exprimer combien il estoit sensible à leur misere ! Outre qu'il choisissoit douze pauvres des plus agez, qu'il servoit luy-même dans un repas qu'il avoit accoûtumé de leur donner, comme pour étrenne, chaque premier jour de l'an, il en soulageoit encore beaucoup d'autres, dans le cours de l'année, du fruit de son travail & de sa propre subsistance.

Son bon cœur luy avoit attiré l'estime & la veneration de tout le peuple ; les grands & les petits, les Bourgeois & les Artisans le combloient de mille loüanges, doux

fruit de ſon affabilité & de ſes manieres obligeantes & populaires. Ses liberalitez n'eſtoient point du tout intereſſées, s'il faiſoit du bien c'eſtoit dans l'eſperance de n'en retirer aucun avantage ; il prévenoit même les beſoins de ſes amis, & vouloit bien leur épargner ces demarches fâcheuſes, ces prieres ſerviles que la neceſſité fait faire. Quelle bonté, quelle complaiſance, quelle tendreſſe n'avoit-il pas pour eux ! il diſoit ſouvent dans l'épanchement de ſon cœur, qu'il eſtoit bien aiſe de menager le peu de fortune qui luy reſtoit, pour en faire un preſent à ſes

plus fidelles amis. Il a conſervé ces ſentimens juſqu'à la fin de ſa vie, & cette inclination bien-faiſante eſt gravée dans ſa derniere volonté, avec des traits qui ne s'effaceront jamais, ſur tout de la memoire de ceux qui ſont obligez d'en avoir une reconnoiſſance toute particuliere.

Par tous ces caracteres brillans, par tous ces avantages que le Ciel & la nature avoient pris ſoin de reünir en ſa perſonne, on doit neceſſairement conclure que le Magiſtrat que nous loüons avoit un merite ſingulier, qu'il eſtoit eſſentiellement & honneſte-hom-

me & homme de bien.

Vous n'ignorez pas, Messieurs, l'estime & la consideration qu'il avoit pour toutes les personnes qui composent cette Compagnie ; il les avoit choisies luy-même, persuadé que son institution auroit des suites heureuses & ne periroit pas entre leurs mains. Il a bien voulu nous faire part à tous de ses dons, & nous laisser en mourant des richesses qui ne sont pas sujettes aux injures du temps, ni aux caprices de la fortune ; il nous a confié les precieux tresors du Parnasse ; que dis-je, le Dieu même du Parnasse : Ce seroit une

espece d'offense & d'irreligion que de repudier cette sorte d'heritage. C'est un depost sacré que nous devons toûjours conserver, c'est un feu celeste qu'il ne faut jamais laisser étcindre.

Je crois devoir commencer la Relation des rejoüissances qui ont esté faites à Reziers par la description des ornemens qui decoroient le feu d'artifice. On avoit dressé un grand Theatre dans la Place où estoit autrsfois la Citadelle, fort élevé & soûtenu de huit colonnes d'ordre Ionique

Ionique avec leurs Piedeſ-
taux & Socles formant quatre
arceaux aux quatre faces,
ſuivant le même ordre. Les
chapiteaux des huit colonnes
eſtoient faits chacun de deux
Dauphins, dont les queuës
formoient les volutes, & dans
l'endroit où l'on met d'ordi-
naire des roſes ou des fleu-
rons, on avoit figuré des her-
mines; l'entablement avoit
autour de la friſe ces paroles
du Prophete Daniel, qu'on a
toûjours expliquées en fa-
veur de la France.

Suſcitabit regnum magnum,

quod in æternum non dissipabitur.

Il portoit une balustrade terminée aux quatre coins par quatre piedestaux, où étoient posées des Statuës qui representoient les quatre Vertus principales qui font la durée des Empires, l'une estoit la Pieté, ayant en ses mains cette inscription,

GRATA DEO ET POPULIS.

L'autre estoit la Prudence, qui tenoit un Ecriteau, où étoient ces paroles,

MENS UNA SAPIENS PLURIUM VINCIT MANUS.

La troisiéme figure estoit la valeur ou la force representée par une Pallas, tenant une pique d'une main, & cette inscription de l'autre,

PROPRIUM DECUS IN CASTRIS.

La Justice estoit la quatriéme qui d'une main tenoit une Couronne de Launer, & de l'autre, une épée nuë, ces mots estoient écrits

sur son pied d'estal.

JUSTA RETRIBUIT.

Au milieu de l'entablement, & au dessus de chaque portique estoient figurés des Cartouches, contenant des devises qui avoient du raport à la naissance de Monseigneur le Duc de Bretagne. Sur cet ordre Ionique, & au dessus de l'entablement, dans le milieu de la balustrade estoient élevées quatre Colonnes d'ordre Corinthien, des plus vives couleurs de marbre, dont il

y a des carrieres prés de Be-
ziers ; leurs piedestaux , fri-
ses & corniches estoient de
marbre blanc , & les chapi-
taux des Colonne, dorés, au
milieu de chacune des faces
estoit une table de marbre
noir , ce second entable-
ment à l'aide d'une plinthe,
élevoit une grande Couron-
ne fermée par quatre Dau-
phins , y ayant une fleur de
Lys entre chacun d'eux , &
au plus haut de la Couronne
une fleur de Lys à quatre fa.
ces ; sur les Tables de mar-
bre noir on lisoit cette inf-

cription en Caracteres d'or,

HIS INCONCUSSA MANEBIT.

L'eſpace qui eſtoit entre les quatre colonnes eſtoit occupé par des feſtons de Lauriers qui deſcendoient de leurs chapiteaux, & eſtoient chargéz chacun de cartouches, & ces cartouches de deviſes ſur la naiſſance du Prince, & ſur la Famille Royale; voici quelques unes de ces deviſes avec l'explication.

La premiere avoit pour

corps une Grenade ouverte,
& ces mots Eſpagnols pour
Ame,

TANTO GRANOS TANTO
REYES.

Autant que ce fruit a de grains,
Autant cette race divine
Que ſans nommer chacun devine,
Nous donnera de Souverains.

La ſeconde, un Soleil le-
vant, & ces mots d'Horace,

ALIUSQUE ET IDEM
NASCITUR.

Ce n'eſt pas ce Soleil dont la vive lumiere
Tient loin de nos climats les brouillars écartés,
Qui de ſon ciel voit tout par ſes propres clartés,
Et ne cede icy bas qu'à la clarté premiere.
Celui-cy n'eſt pas moins Soleil,
Il ſera ſon image, & ſera ſans pareil.

La troiſiéme, un rejetton de palme, & ces mots de Virgile,

SERIS FACTURA NEPOTIBUS UMBRAM.

Ce petit rejetton qui nous rend ſi
contens,
De nos plus beaux palmiers vient
augmenter le nombre,
Comme-eux, il couvrira les peuples
de ſon ombre,
Mais non pas encor de long-temps.

La quatriéme, les Armes de France & de Bretagne accolées.

QUAM BENE CONVENIUNT.

Que voit-on qui convienne mieux.
A cet auguſte enfant de celeſte origine?
Il n'eſt rien de plus pur que le lys que l'hermine,

Il n'eſt rien de plus pur que le ſang de nos dieux.

La cinquiéme, un grand Lis & des petits Lis autour, avec ces paroles de Virgile,

CRESCENT ILLA, CRESCETIS AMORES.

Bien que pour ce grand Lis nôtre amour ſoit extrême,
Que chacun le temoigne, & le ſente de même;
Nous n'en demeurerons pas là.
Ces jeunes lis croîtront, & noſtre amour croîtra.

La ſixiéme; un Fleuve partagé en pluſieurs bras, qui

entroient dans le Fleuve,
un d'eux s'en ſeparoit, ils
epreſentoient Monſeigneur
e Dauphin, Monſeigneur le
Duc de Bourgogne, le jeune
Prince, & le Roy d'Eſpagne,
vec ces mots Italiens,

UI RUSCELLI GIA SONO FIUMI.

Ce fleuve incomparable eſt fecond
en ruiſſeaux,
Ils n'en ſortent que pour s'y rendre.
De leurs divers courants il aug-
mente ſes eaux,
)n ſeul en d'autres lieux ſe plaît à
ſe répandre.
Que de palmes vont croître au bord
de ce ruiſſeau

Qui dans les champs voiſins ſe fait
un cours nouveau,
Par tout il s'y promene avec tant
d'avantage,
Qu'il va bien-tôt couler où s'écoule
le Tage.

La ſeptiéme, quatre Ecluſes repreſentant le Roy & les Princes, la plus baſſe Ecluſe eſtoit toute pleine d'eau.

COLLIGIT UNUS.

Quand un canal eſt plein de l'un
à l'autre bout,
Et qu'il a dans ſon cours quatre
Ecluſes profondes,

Chacune ſe remplit à ſon tour de ſes ondes ;
La plus baſſe recueille tout.

La huitiéme, une touffe d'arbres, parmi leſquels il y en avoit un plus grand que les autres, & ce vers d'Horace,

UMBRAM HOSPITALEM CONSOCIARE AMANT.

Cet arbre eſt le plus glorieux
Que l'on ait vû en tous les âges,
C'eſt l'honneur des Foreſts, & l'amour de ces lieux ;
Il eſt avec tous ſes feuillages :
On voit autour de luy de jeunes

arbriſſeaux,
Qui comme le Laurier craignent peu
le tonnerre ;
Dans les champs de la gloire ils
pouſſent des rameaux,
Et quelque vent qui leur faſſe la
guerre ;
Ils ſeront un jour aſſés beaux
Pour faire ombre à toute la terre.

La nuit du 3. Aouſt eſtant
ſurvenuë la Ville fut pleine
d'illuminations, Mr l'Evêque
de Beziers en rocher & ca-
mail, ſuivant l'ancien uſage,
ayant à ſa gauche le Maire
reveſtu de ſa Robe de velours
cramoiſi, fourrée d'hermines,
partit de l'Hôtel de Ville pre-

cedé d'un grand nombre de Violons & de Hautsbois, & de cinq Compagnies de Milice qui estoient sous les Armes; suivi des Consuls, Assesseurs, & Officiers de Ville, chacun un flambeau de cire blanche à la main, arriva au lieu où le feu avoit esté dressé. Aussitost les cinq Compagnies ausquelles se joignit une Compagnie de Miquelets ou Fusilliers des Montagnes, qui passoient en cette Ville, & y étoient de sejour, firent plusieurs décharges. Le feu ayant esté allumé par Mr l'Evêque,

Mr le Maire, Conſuls & Conſeillers de Ville, l'artifice joüa avec un ſuccés, dont tout le monde fut ſatisfait. Il ſortit de la Couronne du feu d'Artifice une girandole de fuſées volantes qui formerent une Couronne de feu dans les airs, cependant la Couronne de l'artifice brilla longtemps d'une infinité de lances à feu qui éclairoient la place. Le tout fut conduit par Mr de Bourges Ingenieur du Roy, & executé par Mr Duval Sculpteur & Peintre. Ce ne furent que réjoüiſſan-

ces de toutes parts. Ceux qui ont fait éclater le plus leur joye ont esté Mr de Guibal, Lieutenant general, & Presidant au Presidial. Mr Lepul Viguier pour le Roy, & Inventeur du Feu d'artifice, dont je viens de vous faire la description, & Mr Tinaray Procureur du Roy.

Mrs de Saint Martin de Tours qui se sont signalez dans toutes les occasions où il s'est agi de marquer leur zele & leur attachement respectueux pour la Personne

ſacrée du Roy, pour la Famille Royalle & pour l'Etat, ſe ſont diſtinguez dans celle de l'heureuſe naiſſance de Monſeigneur le Duc de Bretagne; ils ont cru auſſi qu'ils y étoient obligez parce que les Ducs de Bretagne ſont Chanoines d'honneur de leur Egliſe depuis Pierre II. qui fut admis avec ſes Succeſſeurs l'an 1455. du conſentement du Roy Charles VII. ainſi qu'il ſe verra plus au long dans la fin de cette Relation.

Leur feſte a eſté des plus

célebres & des plus magnifiques qui se soient vûës dans la Province depuis longtemps. Dés le Samedy 19. de Juillet, ils la firent annoncer sur les huit heures du soir par le son de toutes leurs Cloches & de celles des Chapitres, Communautez & Parroisses de leurs dépendances. Leur son harmonieux réjoüit extrémement la Ville pendant plus d'une heure conformément au Mandement qu'ils avoient fait publier, suivant l'usage, dans les lieux qui leurs sont soûmis. Ils firent

chanter le lendemain dans leur Egliſe, à l'iſſuë de Veſpres, le *Te Deum* par la Muſique & un Motet tres propre au ſujet de la feſte ; ils y avoient invité Mr l'Intendant & les Corps du Preſidial & de la Ville qui s'y trouverent à l'ordinaire ; Mr l'Intendant eſtoit en Robe à la teſte du Preſidial ; la Maiſon de Ville y fut conduite par pluſieurs Compagnies de Bourgeois qui eſtoient ſous les armes dés le matin. Toutes les perſonnes de diſtinction de la Ville & des envi-

tons s'y trouverent, & jamais on ne vit une plus grande affluence de Peuple, & cette Eglise, quoique des plus vastes du Royaume, se trouva trop petite pour contenir tous ceux qui voulurent prendre part à la feste.

Au sortir du *Te Deum*, les Corps & les Commissaires du Chapitre reconduisirent Mr l'Intendant dans son Hostel, qui est dans le Cloistre Saint Martin, le Peuple se retira dans la grande Place de Saint Martin, où quatre fontaines de Vin commencerent à cou-

ler & continuerent toute la nuit. Mrs de Saint Martin avoient fait orner de tapiſſerie & de feſtons, le Portail qui conduit de leur Cloiſtre à cette Place, le Portrait du Roy couronné de Lauriers eſtoit placé au frontiſpice, la renommée au deſſus, un Hercule le ſoutenoit d'une main & une Minerve de l'autre. Au deſſous eſtoient les Armes de Sa Majeſté, un peu plus bas celles de Monſeigneur le Dauphin & de Meſſeigneurs les Duc de Bourgogne & de Bretagne; & encore plus bas

étoit une Victoire accompagnée de ſes trophées qui ſoutenoient le tout. Elle avoit à ſa droite la Prudence, & à ſa gauche la Vigilance: au deſſous de ces figures étoient placées les Armes de Mr le Marquis de Dangeau Gouverneur de la Province & celle de Mr de Turgot, Intendant de la Generalité. Les Armes de l'Egliſe de ſaint Martin terminoient la Decoration.

On avoit élevé vis à vis de ce Portail un bucher, au milieu de la Place, & ſur une Tour du Cloiſtre qui eſt à

l'extremité de cette Place & qui a prés de cent pieds d'élevation, ces Mrs avoient fait preparer un feu d'artifice d'une tres-belle ſtructure. Une Piramide en forme d'Obeliſque, ſoutenuë d'un grand piédeſtal s'élevoit de 25. à 30. pieds, elle eſtoit flanquée de quatre autres petites Piramides parſemées des Armes de France, de Dauphiné, de Bourgogne & de Bretagne, qui ſe faiſoient apercevoir à la faveur des lumieres dont les Piramides étoient éclairées en dedans. La grande

Piramide

Piramide étoit parſemée de Lauriers & enrichie juſqu'à la cime de pluſieurs ornemens de differentes couleurs & éclairée de deux cens pots à feu, & un pot à feu d'une prodigieuſe groſſeur faiſoit ſon couronnement, une étoffe découpée & parſemée des mémes Armes que les Piramides bordoit la circonference de la Tour. On appercevoit des priſmes au travers qui formoient un tres-beau ſpectacle, & ces illuminations étoient accompagnées de differens artifices &

d'un grand nombre de fusées volantes, les fenestres des maisons qui environnoient la Place étoient illuminées, nombre d'Amphiteatres y furent dressez, & tout étoit remply jusqu'aux toits des maisons.

Si-tost que l'illumination fut disposée, Mr l'Intendant qui avoit esté prié par le Chapitre d'allumer le feu, y vint en Robe, accompagné de six Commissaires du Chapitre, precedez & suivis de leurs Huissiers, tenant chacun en main un flambeau de cire

blanche. Les Compagnies de Bourgeois qui étoient ſous les armes marchoient devant en ordre de Bataille, & firent à leur arrivée une décharge de toute leur Mouſqueterie ; on tira nombre de boëtes. Toutes les Cloches de l'Egliſe & des dependances ſonnerent en même temps, ainſi que le jour précedent. Mr le Chantre de l'Egliſe, qui eſtoit à la teſte des Commiſſaires, preſenta un flambeau à Mr l'Intendant, qui luy fit l'honneur de luy en preſenter un autre.

Le feu fut ainſi allumé aux acclamations de tout le peuple & des cris de *vive le Roy*, *&c.*

Le feu allumé, Mr l'Intendant revint avec les Commiſſaires prendre les places qui leur avoient eſté preparées ſur un Amphiteatre & tous les artifices joüerent dans leur ordre avec tout le ſuccés qu'on en pouvoit attendre. Dés l'entrée de la nuit, la grande Tour, dite *de Charlemagne*, dont l'Egliſe Saint Martin eſt flanquée du coſté du Septentrion, ainſi que

celle de l'horloge qui eſt au Midy, furent illuminées de plus de deux cens fanaux qui durerent juſqu'au jour & qui ſe firent appercevoir de plus de dix lieuës à la ronde, il y en avoit auſſi ſur la haute Tour de l'Egliſe de S. Pierre *Puellier*, qui eſt plus bas vers le Septentrion, prés de la Loire; & de l'autre coſté de l'Egliſe S. Martin, on voyoit ſur la Tour du Cloiſtre, qui eſt à l'Orient, & ſur la même ligne Meridionale que celle où eſtoit le feu d'artifice, une haute piramide de feu qui

s'élevoit en l'air, accompagnée de quantité de fanaux.

La Place de saint Pierre du *Chardonnet* sur laquelle donne cette Tour, tout le Cloistre de saint Martin en cette grande partie de la Ville appellée *Château-neuf*, qui étoit l'ancienne Ville de S. Martin, estoient toutes illuminées, de sorte qu'on peut dire que cette heureuse nuit fut changée en un grand jour.

Les Commissaires du Chapitre reconduisirent Mr l'Intendant à son Hostel, qu'ils trouverent aussi illuminé.

Pendant le repas magnifique qu'il donna à plusieurs personnes de distinction, l'on fit encore partir de devant la porte de son Hostel plusieurs fusées volantes. Enfin l'on ne peut rien ajouter aux demonstrations de joye que tout le monde donna en cette occasion, ny aux applaudissements que le Chapitre de S. Martin reçût d'avoir si bien marqué son zele pour la gloire du Roy.

Les differens qui étoient de temps en temps entre la France & les Ducs de Breta-

gne, ayant eſté pacifiez & Pierre II. ayant ſuccedé à François I. ſon frere dans ce Duché ; ce Prince, afin de marquer davantage l'attachement des Ducs de Bretagne pour nos Rois, demanda en 1455. d'eſtre admis lui & ſes Succeſſeurs parmi les Princes Chanoines d'honneur de l'Egliſe de S. Martin, dont on ſçait que nos Rois ſont les Abbez. Ce Prince eſtoit alors regardé comme étranger, c'eſt pourquoy le Chapitre de Saint Martin ne crut pas devoir lui accorder

ce qu'il demandoit ſans le conſentement exprés du Roy: la Cour eſtoit alors à Bourges; le Chapitre deputa vers le Roy, c'eſtoit Charles VII. qui reçût avec joye les marques du nouvel engagement des Ducs de Bretagne, qui depuis ce temps-là ſont inſcripts parmi les Princes Chanoines de l'Egliſe de Saint Martin. Cela ſe verifie par les Actes de l'Egliſe de S. Martin qui ſont du temps. . . . dans la Chambre des Comptes de Nantes, on en trouve même quelque monumens.

Quoique la Ville de Straſbourg ſoit des plus éloignées, elle ne laiſſa pas de donner des marques de ſa joye pour la naiſſance de Monſeigneur le Duc de Bretagne, dés le 6. de Juillet. Ce jour-là toutes les Cloches de la Ville ſonnerent pendant une heure, au ſoleil levant, aprés quoi il y eut de grandes fanfares de trompettes, de hautbois & de timballes ſur la Plateforme du grand Clocher La même choſe ſe fit à midy & au coucher du Soleil. On chanta à l'iſſuë de Veſpres le *Te Deum* au bruit d'une triple décharge de Canon & de l'artillerie des remparts. Le Corps de Ville donna le ſoir un repas magnifique à l'Etat Ma-

jor de la Place, où quantité d'Officiers Generaux de l'armée se trouverent, pendant lequel on tira un feu d'artifice devant l'Hostel de Ville, & le grand Clocher de la Cathedrale fut entierement illuminé de flambeaux, depuis le haut jusqu'au bas, ce qui marquoit une des plus belles piramides de feu que l'on puisse imaginer. Il y eut des feux dans toutes les ruës & des lanternes à toutes les feneſtres; enfin Mrs du Magistrat témoignerent autant de zele & de joye que les plus anciens Sujets de Sa Majesté.

LETTRE
A UNE DAME de qualité.

Sur la reception de Monſeigneur le Duc de Bretagne à la Confrairie du Saint Roſaire.

CE que l'on vous a mandé Madame, eſt tres-veritable. Monſeigneur le Duc de Bretagne a eſté mis quelques jours aprés ſa naiſſance ſous la protection de la tres-ſainte Mere de Dieu, &

reçû dans la societé du Rosaire.

Vous desirez sçavoir quelques particularitez de ce qui s'est passé dans cette ceremonie ; je vais vous dire ce que j'en sçay, je l'ay appris d'un Religieux de saint Dominique qui y estoit present & qui accompagnoit celuy de ses Confreres qui a fait cette devote fonction. Le jour où elle se fit n'avoit pas esté destiné plus qu'un autre, on n'y pensoit même pas. Cependant nous pouvons croire qu'il estoit choisi dans l'ordre de la Providence, pour nous donner lieu de presenter nos vœux avec plus de confiance au Pere des lumieres,

& luy demander qu'il comblât ce Prince des benedictions que le Ciel ſemble nous promettre dans l'heureuſe rencontre de la feſte, où cette ſainte ceremonie s'eſt paſſée. Ce fut, Madame, le premier de Juillet, jour de l'Octave de ſaint Jean-Baptiſte, & le commencement de la ſolemnité de la Viſitation de la Vierge. Cette viſite fut pour le Precurſeur, une ſource de graces, & la voix de Marie une voix de ſalut, puiſqu'elle porta la ſainteté dans l'ame de cet Enfant. C'eſt dans ce jour-même où le nom de Baptiſte fut écrit, ſelon les Loix de la nation, dans les Re-

gistres du peuple choisi & encore fidelle, que l'on écrivit le nom Auguste de Monseigneur le Duc de Bretagne dans les Registres de ceux qui se consacrent au service de la sainte Vierge, dans la Confrairie du Rosaire. Ne doutons pas que cette Reine du Ciel n'employe sa voix toute-puissante pour luy obtenir comme au Precurseur. d'être **Grand devant le Seigneur** *& de porter le nom de* **Grand** *avec toute la gloire, tous les avantages & tout le bonheur qui ont rendu ce même nom si convenable, & si propre à nôtre incomparable Monarque, son bis-*

ayeul. N'en voyons-nous pas déja les préludes, dans le bruit que cette naiſſance a répandu, non pas ſeulement dans quelques pays voiſins, comme celle de Jean-Baptiſte, mais dans tous les Etats de la terre. On y eſt par tout ſaiſi de crainte, comme on le fut dans le pays des Montagnes de la Judée, lorſque le Precurſeur nâquit. Si cette crainte qui ſerre le cœur à nos ennemis, à la veüe de tant de merveilles que Dieu fait paroître dans la Famille Royale, pouvoit leur ouvrir les yeux, & leur faire tomber les armes des mains : auſſi cette crainte eſt-elle

comme un pronostic de la decadence de leurs affaires, & de l'infortune de leurs entrepriſes. Ils voyent dans cette naiſſance, par des caracteres plus viſibles que les rayons du Soleil, que Dieu affermit les Princes de cette Auguſte Maiſon ſur les deux premiers Trônes de la Chrêtienté.

On ne ſçauroit vous exprimer Madame, la bonté avec laquelle Monſeigneur le Duc de Bourgogne reçût les Jacobins du Noviciat, qui devoient faire la ceremonie, lors qu'on les luy preſenta; la pieuſe attention qu'il leur donna ſur les choſes qu'ils avoient à

luy dire là-dessus, & les marques de sa haute estime & de son profond respect qu'il fit paroître pour tout ce qui touche la Religion. Il s'informa plus particulierement de tous les devoirs attachez à ce devot engagement, & il apprit avec satisfaction que c'est une chose de pure devotion, qu'on y gagne toûjours beaucoup devant Dieu, mais qu'on ne s'y rend jamais coupable de la moindre faute, à moins qu'un mépris des choses saintes, qui est toûjours criminel en matiere de Religion, ne nous les fasse abandonner.

Monseigneur le Duc de Bre-

tagne fut associé aux devots Con-freres du saint Rosaire en presence des Dames de la Cour, qui veillent à la conservation de ce precieux tresor. On fit dans cette reception les mêmes ceremonies, qui furent observées le 6. *de Novembre* 1638. *lors qu'on y reçût* LOUIS LE GRAND *Dieu-donné, en presence de* LOUIS XIII. *& de toute la Cour; qui furent renouvellées dans la reception de Monseigneur le Dauphin, faite le* 6. *Novembre* 1661. *à Fontainebleau, où le Pere Lepul, Superieur du Noviciat general des Freres Prêcheurs du*

Faux-bourg saint Germain ; fut appellé par les Ordres du Roy & de la Reine Mere : renouvellées enfin à Versailles , le 10. *du mois d'Août* 1682. *où Monseigneur le Duc de Bourgogne fut reçû par le même Pere Lepul , avec les mêmes empressemens , & par les Ordres de la feuë Reine Marie Therese d'Autriche , son ayeule , de sainte memoire.*

Voilà , Madame , le plus grand Roy de la terre , consacré dés sa naissance à la tres-sainte Mere de Dieu. Voilà trois Princes heritiers presomptifs de la Couronne , associez pour toûjours à ceux qui dans

tout le monde Chrétien implorent la protection de la Vierge par les pieux exercices de cette Confrairie. On n'avoit point encore vû les Princes enfans des Rois, engagez d'aussi bonne heure que ceux-cy à la devotion du Rosaire. Henry le Grand devint devot à la Vierge dans le temps heureux où il monta sur le trône & rentra dans le sein de l'Eglise. Il consentit alors que le Pape Clement VIII. l'obligeât à dire tous les Samedis de sa vie le Rosaire, & le Chapelet quelque autre jour de la semaine. Louis XIII. Roy veritablement juste, se rendit cette devotion ne-

ceſſaire, lors qu'il eut connu par experience la Benediction qu'elle attiroit ſur ſes Armes dans le fameux ſiege de la Rochelle. Tant de Rois de France, dont les Religieux de ſaint Dominique ont dirigé la conſcience depuis ſaint Loüis juſque vers la fin du ſeiziéme ſiecle: tous ces Rois, dis-je, furent, par le conſeil de leurs Confeſſeurs, aggregez à la ſocieté du Roſaire. Mais nul de ces Princes n'y avoit été reçû d'abord aprés ſa naiſſance, comme le ſont depuis **LOUIS LE GRAND**, *ceux que le Ciel nous a donnez pour luy ſucceder & pour perpetuer la gloire de ſon*

Regne. LOUIS LE GRAND,
donné au monde pour y porter la nouvelle forme d'un gouvernement parfait & heureux, & pour presenter à ses Successeurs des exemples de Grandeur qu'on n'y avoit point encore vûs, soit pour l'ordre de la justice, soit pour la conduite des Armées, soit pour conserver la discipline dans le Clergé & la pureté de la Religion ancienne : Oüy, ce Monarque veritablement Grand & distingué en tout, a dû par la disposition du Roy des Rois être dés sa naissance le premier consacré à la Vierge dans la societé du Rosaire.

Aïnſi perſonne n'a mieux merité qu'un tel Prince, de voir entrer dans ſa famille la Monarchie d'Eſpagne, & de mettre luy-même cette Couronne Royale ſur la teſte de ſon Petit-fils par ces mains par où paſſent tant de Chapelets qu'il dit tous les jours avec une rare pieté. Il a donné ce cher Fils pour Succeſſeur à Charles II. & à ce grand nombre de Rois d'Eſpagne, dont les Religieux de Saint Dominique ont dirigé la conſcience pendant cinq cens ans, & qu'ils ont entretenu dans une tendre devotion à la ſainte Vierge & à ſon ſacré Roſaire. Ainſi donc

noſtre

nostre grand Monarque, qui a esté consacré à la Reine du Ciel plutost que nul autre Roy, a merité de recevoir cette marque de distinction, qui fait l'admiration & l'étonnement de toute l'Europe, de voir de ses jours les deux premieres Couronnes du monde, unies dans sa Famille Royale. C'est un present qu'il a reçu, n'en doutons pas, de celle à qui les Saints Docteurs appliquent ces paroles de la Sagesse: **C'est par moy que les Rois montent sur le Trône, & qu'ils regnent dans le monde.**

Vous sçavez, Madame, qu'un

degré de grace eſt d'un plus grand prix que tous les Royaumes de la terre. Et ſi Dieu prodigue, pour ainſi dire, ce precieux treſor; s'il répand à pleines mains ces richeſſes de ſalut ſur ceux qui honorent, comme ils le doivent, ſa ſainte Mere par leurs Roſaires, on ne doit pas trouver incroyable qu'il donne pour l'amour d'elle des Couronnes à un Prince favori, qui n'ignore pas qu'elles valent moins, toutes brillantes de gloire qu'elles ſont, que la moindre grace de converſion & de perſeverance.

Ainſi ce n'eſt point engager trop toſt les Princes dans la Societé du

Rosaire, que de les y recevoir dés le berceau. Ne doit-on pas cette distinction à l'élevation de leur naissance? Ils peuvent regner dans cet âge; & pourquoy ne peuvent-ils pas estre consacrez au service de la Mere de leur Sauveur? Tout enfans qu'ils sont, ne reçoivent-ils pas les hommages de leurs Sujets, & tous les honneurs dus à leur souveraine dignité, quoy qu'ils ne puissent donner leurs ordres & commander leurs Etats & leurs Armées que par le ministere de leurs Officiers? Les Princes capables de tels engagemens dans la vie civile, ne le seront-ils

pas dans la vie chrestienne d'estre reçus dans les Societez où Dieu répand d'abord sur eux mille benedictions, pour la conservation de leurs Personnes sacrées, & où il leur prepare une infinité de graces qui luy sont demandées par sa sainte Mere, & par une multitude innombrable de Fideles devots au Rosaire, répandus dans toutes les Professions & Provinces du monde chrestien ? Qu'importe que ces Princes enfans ne soient pas en estat de s'acquitter par eux-mêmes des devoirs & des exercices de cette Societé ? La sainte Eglise, qui a approuvé cet éta-

blissement, & qui prie avec ceux qu'on y aggrege, prête à ces Princes & son esprit & sa bouche & ses mains pour dire les Chapelets & en mediter les mysteres, comme elle leur a prêté dans le Baptême son consentement & sa bouche pour recevoir la Foy, & en faire profession, & répondre aux Prêtres qui les interrogeoient en leur administrant ce Sacrement.

S'associer a des Chrestiens qui font profession de joindre à l'Oraison Dominicale, que les Peres appellent **l'Abbregé de l'Evangile**, *& à la Salutation Angelique, dont les paroles renferment toute*

l'œconomie du grand Myſtere de la Redemption, la Meditation des quinze principaux Myſteres de Jeſus-Chriſt & de ſa ſainte Mere, & ſe former ſur ces deux grands modeles de perfection, par l'imitation de leurs vertus; voila l'eſſentiel de la devotion au Roſaire: Jugez vous-même qui eſtes d'un ſi bon gouſt pour toutes choſes, ſi ce n'eſt pas une pratique de pieté conforme à l'Evangile. Je ſuis

&c.

SUR LA NAISSANCE
DE MONSEIGNEUR LE DUC DE BRETAGNE.
MADRIGAL.

SI par un coup heureux, qui ſans doute eſt le ſeul,
Ce Heros nouveau né voit en même perſonne
Son Roy, ſon Biſayeul,
Il ne faut pas, François, que cela vous étonne.
Les Dieux qui l'ont formé du beau Sang de Loüis
Voulant auſſi le faire heritier de ſa gloire,
Sçavent qu'en liſant ſon hiſtoire,

Il n'eût fait qu'admirer ce qu'il auroit appris ;
C'eſt trop peu d'en être ſurpris,
Il faut pour imiter ſes Exploits inoüis
Les croire pour les ſuivre, & les voir pour les croire.

SUR LE MESME SUJET, CAPRICE.

L'Amour jaloux de voir la gloire trop fidelle
Servir toûjours Loüis, & le ſuivre en tous lieux,
Abandonna les cieux
Pour luy venir faire querelle.
Placée alors prés de Loüis,
Repandant ſur ſon front l'éclat qui l'environne,

La gloire d'une main ſoutenoit ſa
Couronne,
Et de l'autre marquoit ſes Exploits
inoüis.
En vain d'un ſoin ſi beau l'amour
veut la diſtraire,
Il apperçoit Loüis, à ſon auguſte
aſpect,
Prets d'attaquer la gloire, un timi-
de reſpect
Le force d'admirer, de craindre, &
de ſe taire.
L'amour ſent redoubler ſes mouve-
ments jaloux,
Ce triomphe nouveau rallume ſa
colere;
Tranſporté d'un noble courroux,
Pour la vaincre à ſon tour le petit
temeraire
Meditant ſur le champ le plus beau
de ſes coups,

S'efforce de ſervir Loüis, & de luy plaire.

Les dieux ſont attentifs ſur ce qu'amour va faire.

L'Amour forme un Enfant chef-d'œuvre de ſa main.

Les Dieux le virent: & ſoudain
Mars à ſon jeune cœur inſpira le courage,
Minerve luy donna la ſageſſe en partage,
Themis luy donna l'équité,
Diane la douceur, Junon la Majeſté,
Hercule de la force, Apollon la ſanté,
Mercure de l'eſprit, Jupiter un long âge,
Et ſur ſon auguſte viſage
Venus répandit la beauté.

Fier du ſecours des Dieux, charmé

de son ouvrage,

L'amour d'un pas precipité
Loüis Bisayeul courut en faire
hommage.
Louis vit cet enfant, & sa joye
éclata;
Pour satisfaire à son impa-
tience,
L'Amour l'offrit, & Louis
l'accepta.
La Gloire qui connut lorsqu'Amour
l'apporta
Que du sang de Louis il avoit pris
naissance,
Jouit de ses droits, l'adopta,
Et luy marqua sa place au Temple
de Memoire,
L'Amour s'envolant tout sur-
pris;
Voit qu'il vient de servir la
Gloire

Lors qu'il a crû servir Louis.

SUR LE MESME SUJET

MADRIGAL.

LOUIS le plus heureux & le plus grand des Rois
Compte ses jours par ses Exploits.
Partout suivi de la victoire
Tout luy rit, tout le sert, & tandis qu'à jamais
Son nom se grave au Temple de Memoire,
La nature à son tour jalouse de la gloire,
Perpetuant son Sang, rend ses vœux satisfaits.
La gloire soutient sa couronne,
La nature le fait Pere, Ayeul, Bisayeul.

En même temps Louis *luy ſeul*
Reçoit ces dons unis dans la même
perſonne,
Et par un effort ſurprenant,
La *Gloire & la Nature*
S'uniſſent, pour prouver à la race
future,
Qu'on ne vit jamais Roy tel que
Loüis *le Grand.*

SUR LE MESME SUJET.

VOEUX

A MONSEIGNEUR
LE DUC
DE BOURGOGNE.

UN Heros nouveau n'vient
remplir nos ſouhaits;
Pour tiendre nos vœux ſa i faits,

Qu'il soit comblé de plaisir &
de Gloire ;
Qu'il regne dans nos cœurs, que son
nom à jamais
Aprés le vôtre ait rang au Temple
de memoire :
Né pour s'éternizer par ses faits
inoüis,
Grand Prince, enfin, qu'il vous
ressemble ?
Et pour luy souhaitter tous les bon-
heurs ensemble,
Que le Ciel comme à vous luy donne
encore un fils,
Qui puisse voir regner Loüis

Ces quatre pieces sont de
Monsieur Bareau de la Rochel-
le. Il eût l'honneur le huitiéme
du mois de Juillet de les pre-
senter au Roy & à Monseigneur

le Duc de Bourgogne, dont il fut tres-favorablement reçû.

Le Madrigal suivant est de Mr Guerin de Fontreven, de la Ville de Lamballe, capitale du Duché de Penthieure en Bretagne.

MADRIGAL.

Fiers ennemis du plus grand
des Heros
Vous essaïez en vain de troubler son
repos;
Louis qui voit vos projets
d'Eumenides
Sçait les déconcerter malgré tous vos
efforts;
La France féconde en Alcides,
Dont les bras sont nerveux & forts,

Demontera toûjours vos monstrueux
ressorts.
Un nouvel Astre luit dessus nôtre he-
misphere,
S'il suit son Bisayeul, son Ayeul, &
son Pere,
N'en doutés pas superbes Alle-
mans,
Infidéles Anglois, Bataves turbu-
lens,
Aveugles Savoyards, Portugais
mal-habiles
A l'abri de vos Forts vous serés peu
tranquiles:
Les bouches de tous vos canons
N'épouvantent point les Bour-
bons.
C'est le nouveau Duc de Bre-
tagne,
Digne fruit d'un beau nœud que le
Ciel a formé,

Il ne fera point de Campagne,
Qu'il n'ait de ſes exploits la
Victoire compagne,
Elle obeit au ſang dont il eſt animé.

Le Madrigal ſuivant eſt d'une Dame dont les Ouvrages ſont fort applaudis.

MADRIGAL.

Nous voyons les Dieux en murmure,
Chacun veut preſider à l'heureuſe avanture
D'un petit Duc qui vient de naître en cette Cour;
Mais ils ont beau ſe tourmenter ensemble,
Le triomphe ſera pour Mars & pour l'Amour.

Car ce fut Mars qui lui donna le jour,
Et c'eſt à l'Amour qu'il reſſemble.

Mlle Barbier qui a donné au Public les Tragedies d'Arrie & Pætus & de Cornelie, a fait les Vers ſuivans.

A MADAME LA DUCHESSE DE BOURGOGNE,

Sur le Feu de joye de Verſailles.

MADRIGAL.

INcomparable ADELAÏDE,
Digne épouſe d'un jeune Alcide
Veux-tu ſçavoir de moy d'où viennent ces éclairs

Au milieu d'une nuit à ton fils con-
sacrée ?
Quels sont ces traits de feu qui tra-
versant les airs,
Montent vers la voute azurée ;
Ce sont nos cœurs brûlans d'amour
Qui vont porter nos vœux au celeste
sejour.
Le fruit de ton Hymen comble nostre
esperance ;
Et par des transports éclatans,
Nous demandons au Ciel qu'il con-
serve long-temps
Un Prince si cher à la France.

Le Madrigal suivant est aussi adressé à Madame la Duchesse de Bourgogne.

Mille évenemens inouis
Ont toûjours distingué le regne de
LOUIS,

Mais à pas un n'eſt comparable
Celuy donc aujourd'hui il vous eſt
redevable.

Parmy nos Roys il eſt le ſeul
Qui ſe vit jamais Biſayeul.
Princeſſe, vous avez la gloire
Du trait le plus marqué qui ſoit
dans ſon Hiſtoire.

Mr de Gaye, Major de la Ville Royale de Compiegne ayant appris le 27. de Juin la naiſſance de Monſeigneur le Duc de Bretagne, donna ordre qu'on fermaſt les Boutiques & qu'on ſonnaſt la Cloche de triomphe de l'Hôtel de Ville, il fit dreſſer pluſieurs tables devant ſa porte;

il le fit enſuite ſçavoir à Mr de Beauval, Maire perperuel; ce Maire fit faire pluſieurs décharges de Canon, il tint auſſi table ouverte, & fit diſtribuer beaucoup d'argent au Peuple. Le 9. de Juillet au ſoir on reçût ordre de faire chanter le *Te Deum*, Mr de Beauval le fit ſçavoir auſſi-toſt au R. Pere Prieur de l'Abbaye Royale de Saint Corneille, & alla chez Mr le Major afin de prendre avec lui les meſures pour faire fermer les Boutiques pendant trois jours; dans le moment l'or-

dre fut envoyé aux Capitaines des Quartiers de faire mettre la Bourgeoisie sous les armes, ce qui fut bien-tost aprés executé. On n'entendit plus que le bruit des tambours & des trompettes ; on fit aussi avertir le Bailliage, & les Prevôtez. Les Compagnies des Bourgeois s'étant renduës à deux heures aprés midy chacune à son Drapeau, firent le tour de la Ville, & vinrent se mettre en bataille sur la Place d'Armes qui est vis à vis l'Hostel de Ville, aux nombre de quinze cens bien

armez, & formerent une dou-
ble haye des deux côtez de la
Place. Sur les 3. heures, les Che-
valiers de l'Arquebuze au
nombre de cent rangez sous
leur étandart, à la porte de leur
Capitaine ayant leurs Offi-
ciers & leur Roy à leur teste
allerent former une haye sous
la porte de l'Hostel de Ville;
sur les 4. heures les Paroisses
& les Convens s'estant rendus
à l'Abbaye Royale de Saint
Corneille, où l'on devoit
chanter le *Te Deum*, les Che-
valiers de l'Arquebuze com-
mencerent la marche, ayant

leurs trompettes à leur teſte, ils eſtoient precedez du Corps de Ville & des Officiers de Juſtice en Robes de Ceremonie ayant divers autres inſtrumens à leur teſte, avec leurs Archers & Huiſſiers, les Compagnies Bourgeoiſes ſuivoient en bon ordre; elles formerent une double haye depuis la porte de ſaint Cor-neille juſqu'à celle du Bailliage. Le Canon & la Mouſqueterie tirerent pendant le reſte du jour. Il y eut un grand feu de joye dans la Place de l'Hoſtel de Ville & un grand ſoupé.

soupé, où furent conviez les Capitaines, Lieutenans, Soulieutenans & Enseignes, ainsi que les Arquebuziers; aprés ce soupé il y eut un Bal pour les Dames & une grande collation; il y eut aussi une magnifique collation au Bailliage avec un grand feu; l'Hostel de Ville fut tout illuminé, & orné de tapis avec les Armes du Roy, de Monseigneur le Duc de Bretagne, de Monsieur le Duc d'Humieres, Gouverneur de la Ville, & de Mr le Marquis de Pomponne Lieutenant General pour le Roy de la Province de l'Isle de France. La Ville fit distribuer du vin à toute la Bourgeoisie, les Capitaines en firent autant, & ce vin fut confié aux

Sergens des quartiers afin qu'il n'y eût point de confusion. Mr de Bauval tint pendant trois jours table ouverte, & donna bal aprés le soupé, & toute sa maison fut illuminée; il donna à tout le peuple de son quartier du pain, du vin & de l'argent, en sorte que tout le costé de la ruë où est sa maison, estoit rempli de tables. On fit des feux dans toutes les ruës, plusieurs Portes cocheres & boutiques étoient tapissées & ornées en dedans de girandoles & de tableaux avec des tables, où l'on donnoit à boire à tous les passans. On remarqua, sur tout, l'Hostel des Prodigues, où l'on tint table jusqu'à deux heures aprés minuit, & aux environs de

cet Hoſtel on avoit poſé des Sentinelles qui arrêtoient les paſſans que l'on y faiſoit boire à la ſanté du Roy & de Monſeigneur le Duc de Bretagne. Les Violons ne ceſſerent point de joüer à cette table. Le Vendredy, il eut des deguiſemens de toutes façons, ſans maſques, ayant eſté deffendu d'en porter. Ce jour-là, une Compagnie de Bourgeois de la ruë du Pont monta à cheval, & forma un Eſcadron de Cavalerie qui ayant ſes Officiers & des trompettes en teſte, alla en bon ordre ſalüer Madame la Maréchale d'Humieres, en ſon Chaſteau de Mouchy, cette Maréchale la reçût avec beaucoup de magnificence; cette compagnie revint le ſoir

pour assister au feu d'artifice qui devoit se tirer sur la Place d'Armes. Le Samedy, Mrs de Ville firent avertir le Capitaine des Arquebuziers de faire monter les Chevaliers à cheval pour aller aussi à Mouchy.

Les Chevaliers étant arrivez à l'Hostel de Ville, & ayant fait leur décharge vis à vis le Portrait du Roy qui est sur la Porte, descendirent de cheval & entrerent dans l'Hostel de Ville, où il y eût un grand dîner, pendant lequel l'Etendart fut gardé par des Chevaliers. A l'issuë du diner, Mrs de Ville monterent dans trois Carosses, ayant les Chevaliers à leur teste, avec des tambours, des trompettes & d'autres instrumens, precedez

de leurs Huiſſiers, & de leurs Valets, & allerent faire les preſens de Ville à Madame la Maréchale d'Humieres ; le ſoir en revenant ils trouverent les Bourgeois de la ruë du Pont ſous les armes, leſquels furent regalez par Mr de Bauval ; il y eût ce ſoir-là colation à l'Hoſtel de Ville pour les Chevaliers. Les Habitans du fauxbourg de Saint Germain ayant choiſi le Dimanche pour faire chanter le *Te Deum* dans leur Paroiſſe, ils parurent tous ſous les armes. Ils vinrent devant l'Hoſtel de Ville, & aprés avoir fait trois fois le tour de la Place, & fait autant de fois leurs décharges devant le Portrait du Roy ; Ils allerent chez Mr Bauval, qui

leur fit distribuer du vin & de l'argent ; aprés quoi ils firent chanter le *Te Deum*. Il y eut pendant toute la nuit des dances dans le fauxbourg.

Les Jesuites qui avoient fixé le jour de la feste qu'ils devoient faire au Vendredy 18. la commencerent par une Pastorale, intitulée *Laodamas* ; la Scene s'ouvrit par Mercure qui vint annoncer la naissance de Laodamas aux Bergers, & leur dire qu'il se faloit réjoüir, on entendit aussi-tôt le bruit des Boëtes, & de la Mousqueterie, tirée par tous les Ecoliers du College ; la Ville & la Justice y assisterent en Corps, ainsi qu'au *Te Deum* qui fut chanté en Musique. Le Theatre qui étoit dans

la Cour, repreſentoit un lieu champeſtre. La cour & le corps de l'Egliſe étoient remplis de lamperons & de lanternes aux Armes de Monſeigneur le Duc de Bretagne, ainſi que la face du College. Sur les huit heures du ſoir, le Recteur alluma un beau Feu d'artifice, la Maiſon parut toute illuminée, juſques ſur les toits, où il y avoit des pots à feu qui en fournirent beaucoup pendant trois heures. Quatre gros Ormes qui ſont à un des bouts de la cour, & qui fait face à la Chapelle de la Congregation, qui étoit auſſi illuminée, parurent tout en feu; mais d'un feu d'artifice qui ſurprit, & fit un tres-grand plaiſir à tous les ſpectateurs.

Pendant tout le temps que cet artifice ſe fit admirer les Trompettes, les Tambours, les Violons, & les Fifres joüerent continuellement, & les Ecoliers tirerent ſans ceſſe. On fit auſſi pluſieurs décharges de boëtes, & pendant trois heures que dura le feu, on peut dire que le Ciel fut illuminé de fuſées volantes que l'on tira du clocher du College ſans diſcontinuer, qui faiſoient en l'air un tres-bel effet : ce qui attira de ce côté-là toute la Ville ſur les rempars.

Le jour que le *Te Deum* fut chanté, les Religieux de Saint Cn eille mirent de Tables devant leur porte, qui furent bien ſervies, ils en avoient auſſi

dans leur Maiſon où leurs amis furent regalez. Les Jacobins, les Cordeliers, les Minimes, & les Capucins donnerent auſſi des marques de leur joye, ayant chanté pluſieurs *Te Deum*, fait des feux devant leurs portes, & fait diſtribuer du Vin. Les Religieuſes Carmelites de la même Ville n'ont pas eſté des dernieres à faire éclater leur zele, en conſequence des bienfaits qu'elles ont reçûs de la Famille Roïale. Le lundy 14 de Juillet elles firent des Prieres de quarante heures à ce ſujet, & il y eût Predication pendant les trois jours que durerent ces Prieres.

Mr l'Abbé Bouché d'Eſſonville, Aumônier du Roy, Docteur de la Maiſon de Navarre,

& Curé de sa Parroisse Royale de Saint Jacques de cette Ville, ayant voulu faire la cloture de toutes les réjoüissances choisit le jour de Saint Jacques, afin de la faire avec plus de solemnité. Il fit venir des Musiciens de toutes parts pour faire chanter les premieres Vespres, la grande Messe, les Vespres & le Salut, à la fin duquel on chanta le *Te Deum*, & un Motet en Musique. L'Eglise estoit tenduë des belles Tapisseries de Madame la Maréchale d'Humieres. Le maître Autel estoit richement orné aussi-bien que le Chœur & les Chapelles des deux côtez de la Nef. L'Eglise estoit illuminée depuis les voutes jusques en bas, & les Armes

du Roy, de Monſeigneur le Duc de Bretagne, & de Mr l'Evêque de Soiſſons eſtoient au deſſus du portail. Les Jacobins, les Cordeliers, les Minimes, & les Capucins aſſiſterent au Salut & au *Te Deum*; la groſſe Tour fut illuminée, depuis le haut juſques en bas, le deſſus eſtoit garni de pots à feu.

La Relation qui ſuit a eſté envoyée par Mr Pillet, Principal du College de Dormans, à un Academicien de l'Academie Royale de Soiſſons.

Les réjoüiſſances qui ont eſté

faites à Dormans par les soins de Monsieur le Prince de Li-gne Seigneur de ce lieu, ont fait paroître le zele & l'amour de ce Prince pour la Famille Royale. à peine eût-on appris la nouvelle de la naissance de Monseigneur le Duc de Bretagne, que Mr Pannier Maire & Capitaine du Château ordonna que l'on sonnât le carillon dans toutes les Paroisses des lieux dépendans du Marquisat, cela fut executé avec la même ponctualité qu'il avoit avoit esté ordonné; mais nôtre Prince estant arrivé en cette Ville, & voulant correspondre

à la joye publique, & animer ſes ſujets encore davantage par ſon exemple, il ordonna que le Dimanche ſixiéme de Juillet on chantaſt le **Te Deum** *dans l'Egliſe Paroiſſiale en action de graces d'une ſi heureuſe naiſſance, & que tous les habitans de la Ville & des Villages circonvoiſins qui compoſent le Marquiſat ou qui en relevent, euſſent à prendre les armes ; ces ordres furent executez avec ſoin, & il s'y trouva prés de quinze cens hommes.*

Cette Feſte commença par trois ſalves de pluſieurs Couleurines, qui ſont au Château, qui ſe ſi-

rent au bruit du carillon de toutes les cloches, ce qui se continua encore le lendemain, & les trois jours suivans qu'elle a duré. Le Dimance à trois heures aprés midy, Monsieur le Prince de Ligne ayant donné un Prix à tirer, pour marque de réjoüissance, à Messieurs de l'Arquebuse; ils se mirent sous les armes, & vinrent au Château pour prendre ce Prince & le mener à leur Hôtel, afin qu'il leur fist l'honneur de tirer le coup du Seigneur; ils souhaittoient tous avec une extrême passion, que leur Seigneur gagnast le prix, & fût leur Roy,

aussi-bien que de la Compagnie de l'Arc, dont ce Prince avoit gagné le prix peu de jours auparavant. Tous les Chevaliers marquerent dans cette occasion leur addreſse, mais principalemenent,

Meſſieurs les Chevaliers,

Bruet de Picou.

Deniſet du Lohau, Capitaine de la Compagnie.

Aubert de S. Remy.

Jourdel de Collangi.

Geoffray de Champains, Procureur Fiſcal,

Et Pannier d'Eurtebiſe, Capitaine du Château, & Maire de la Ville, ils gagnerent

tous chacun un Prix.

Si-toſt que le Prix, que les Chevaliers avoient partagé en ſix fut tiré, & que toutes les troupes ſe furent aſſemblées par Compagnies en tres-bon ordre dans la cour du Château, au ſon des Tambours, des Fifres, & des Violons; on commença ſur les ſix heures du ſoir à ſe mettre en marche pour aller à l'Egliſe où le **Te Deum** *fut chanté avec les Orgues.*

La marche commença par la Compagnie de l'Arquebuze, enſuite Monſieur le Prince de Ligue parut, precedé de ſes domeſti-

ques & de plusieurs Valets de pied : il estoit accompagné de plusieurs Gentilshommes de distinction, il marchoit à la teste du Corps de Ville & des Compagnies des Bourgeois ; la Compagnie de l'Arc de cette Ville suivoit. Celle de Trelon, lieu dépendant du Marquisat marchoit ensuite, & plusieurs autres Compagnies des environs fermoient la marche, suivie d'un nombre infini de peuple qui estoit venu de toutes parts pour voir un si beau spectacle.

Aprés que l'on eût rendu à Dieu de solennelles actions de gra-

ces, on alla au feu de Ville, à l'entour duquel on fit trois tours à la maniere accoûtumée, & on cria trois fois, **Vivent le Roy & Monseigneur le Duc de Bretagne**; *ensuite de quoy le Maire ayant pris le flambeau des mains d'un Valet de pied, il le presenta à Monsieur le Prince de Ligne, qui le prit & alluma le feu; on fit trois décharges de Mousquetterie, aprés quoy on s'en retourna au Château dans le méme ordre que j'ay eu l'honneur de vous marquer. Il estoit impossible de rien voir de plus beau, tout étoit illuminé de tous côtez, mais sur*

tout lors qu'on entroit dans l'avenuë, le Château paroissoit tout en feu, il estoit illuminé selon son ordre d'Architecture, c'est un grand Corps de logis bâti à la Mansarde flanqué de deux Pavillons. Dans le même ordre vis-à-vis regne une Terrasse fort longue, d'où l'on decouvre la riviere de Marne qui arrose une agreable Plaine, bornée par des côteaux de Vignes : Cette terrasse estoit ornée de quantité de lampes, de sorte que cela faisoit le plus bel aspect du monde ; mais ce que l'on admiroit le plus, estoit deux Croix de Lorraine toutes illumi-

nées, qui estant placées au haut du frontispice du Dome se faisoient appercevoir de fort loin; elles estoient jointes au perron, qui estoit aussi fort éclairé; il est situé au milieu du bâtiment, & sert d'escalier à un magnifique Sallon à l'Italienne; on avoit dressé dessus une espece d'estrade, au haut de laquelle il y avoit un Dais pour le Portrait du Roy qui estoit placé dessous; & c'est de là que Monsieur le Prince de Ligne vit tirer le feu d'artifice avec plusieurs personnes de distinction: je ne vous parle point des Fontaines de vin, c'est une chose or-

dinaire dans ces sortes Festes ; il suffit de vous dire, qu'il y en eût deux qui coulerent une grande partie de la nuit, & qu'outre cela, l'on defonça plusieurs tonneaux, & que l'on en but sept. On avoit dressé dans la cour du Château, qui est fort spacieuse, trois tables, l'une de cinquante couverts, l'autre de trente-cinq, & une autre de vingt-deux, la premiere estoit pour les Chevaliers de l'Arquebuze, la seconde pour le Corps de Ville, & la troisiéme fut pour Monsieur le Prince de Ligne, qui y mangea avec toutes les Dames. Outre ces ta-

bles, il y en eût plusieurs autres dressées en même temps pour diverses personnes de distinction, qui mangeoient dans les appartemens du Château, elles furent toutes servies avec beaucoup de magnificence & de propreté, & ce qu'il y a d'admirable, c'est qu'il n'y eût pas la moindre confusion.

Aprés le repas, on alluma le Feu d'artifice qu'on avoit preparé vers la grille du Château; en voicy le dessein.

On avoit élevé à l'endroit que j'ay eu l'honneur de vous marquer, un échafaut fort haut, qui estoit posé sur quatre pilliers, sur

lequel on avoit mis toutes ſortes d'artificee, & un autre petit échafaut, élevé pareillement ſur quatre autres petits pilliers, il ſervoit de baze à une piramide tres-élevée que l'on avoit fort illuminée, & qui eſtoit couronnée par une fleur de Lys; on avoit voulu ſignifier par là, que la gloire du jeune Prince qui vient de naître brilleroit par deſſus celle des autres Monarques, autant que cette Piramide brilloit par ſa clarté au deſſus des autres illuminations, & que la Maiſon de Bourbon dureroit eternellement, eſtant reſervée pour donner des Rois à

toute la terre ; au dessus de la Fleur de Lys, on avoit fait un espece de Dôme ou de Lanterne à cinq pans, qui estoit fort éclairée; on y voyoit les Armes du Roy, de Monseigneur, de Monseigneur le Duc de Bourgogne, de Monseigneur le Duc de Bretagne, & celles de Monsieur le Prince de Ligne, Seigneur de cette Ville ; & au dessous estoit écrit **Vivent le Roy, & Monseigneur le Duc de Bretagne** ; *aux* 4. *faces de la baze qui soûtenoit la Piramide, on avoit mis en latin & en François les quatre Inscriptions suivantes. La premiere estoit pour nostre*

noſtre invincible Monarque ; on y faiſoit voir qu'on ne devoit pas eſtre ſurpris de cette longue ſuite de Princes iſſus de l'auguſte ſang de LOUIS LE GRAND, *puis qu'il devoit donner des Rois & des Souverains à toute la terre.*

In auguſtum Borbonidum genus.

Hiſpanis validum conceſſit Gallia Regem,
Inſuper armoricæ mox dedit ipſa Ducem.
Si ſic Borbonidum fœcunda ſit inclyta proles,
Nil mirum leges omnibus illa dabit.

TRADUCTION.

Sur l'Auguſte Sang de Bourbon.

L'Auguſte ſang de Bourbon, n'a pas ſeulement donné un grand Roy à l'Eſpagne, il vient de donner auſſi à la Bretagne un nouveau Duc ; ne ſoyez point ſurpris, ſi la race du Grand Loüis eſt ſi feconde, elle doit donner des Rois & des Souverains à toute la terre.

La ſeconde, regardoit la naiſſance de Monſeigneur le Duc de Bretagne : on y marquoit le bon-

heur qu'avoit cette Province d'avoir eſté réünie à la Couronne de France, qui luy donnoit un Prince qui rendoit ſon nom immortel.

BRITANNIA LOQUITUR.

Noſtra fuit quondam totum diffuſa per orbem
Fama, hæc eadem tempore fama ruit.
Hanc hodie Princeps noſtro de nomine dictus
Excitat, an poſt hæc amplius illa cadet?

TRADUCTION.

La Bretagne parle.

Je ſuis cette Province, dont la reputation s'eſt autrefois repanduë par toute la terre, & qui pour ainſi dire, s'eſt évanoüie avec le temps : mais aujourd'huy un Prince ſorti de l'Auguſte ſang de Loüis, & qui porte mon nom, la va faire revivre ; qui doute apres cela que ma gloire ne ſoit immortelle ?

La troiſiéme felicitoit la Ville de Dormans ſur le bonheur qu'elle avoit d'être ſous les loix d'un ſi

grand Monarque, & ſur ce que ſi elle avoit encore quelques ſouhaits à faire, ce ne devoit eſtre que pour la conſervation de ſon auguſte Perſonne.

IN URBEM DORMANAM.

Felix Urbs, nimium felix ſub Principe tanto,
Quæ ſic tot nitidos cernit abire dies.
Hic dum magnanimam præſtanti in corpore mentem
Verſabis, ſuperos nil tua vota rogent.

TRADUCTION.

A la Ville de Dormans.

Que vous estes heureuse, aimable Ville de Dormans, de passer tant de si beaux jours sous un si grand Prince, vous estes au comble de la felicité, & si vous avez encore quelques vœux à former, ce ne doit estre que pour la conservation de son auguste Personne.

La derniere, enfin, felicitoit Monsieur le Prince de Ligne sur sa magnificence, & sur ce qu'il n'étoit pas moins passionné pour la

gloire que ſenſible à la joye du Roy.

In excellentiſſimum Principem de Ligne.

Quæ nova conſpicimus ? celebris quæ pompa refulget.
Quiſve oculos fulgor tangit ubique meos ?
Ipſe dicat noſter Ludovico hæc omnia Princeps,
Quem velut hunc, multum gloria vera capit.

TRADUCTION.

Sur Monsieur le Prince de Ligne.

Que vois-je ? Quel agréable spectacle ? Quel éclat frappe aujourd'huy mes yeux ? ces feux, ces illuminations sont un effet de la magnificence de nôtre Prince, qui étant sensible à la joye du Roy, est aussi sensible à la veritable gloire.

Le feu dura une demie heure & on garda pour l'allumer les mêmes ceremonies qu'on avoit observées à celuy de la Ville, ex-

cepté que l'on fit quelques décharges de plusieurs petites coulevrines, qui sont dans la cour du Château.

Aprés cela, on donna la Comedie aux Dames sur un Theatre que l'on avoit dressé pour cet effet dans la même cour, & ensuite le bal dans le magnifique Sallon, à l'Italienne, dont j'ay déja parlé; on l'avoit éclairé en dedans par quantité de flambeaux que l'on avoit attachez aux balcons; Cette nombreuse assemblée ne se separa que sur les six heures du matin.

Le Lundy & le Mardy, la même chose fut observée, excepté

pourtant qu'il n'y eût point de feu
d'artifice, mais un brandon fut al-
lumé avec les mêmes ceremonies
que le jour precedent, & quelque
artifice jetté en l'air, & la Co-
medie & le Bal qui durerent juſ-
qu'au jour. On avoit deffendu, de
la part de Monſieur le Prince de
Ligne d'ouvrir aucune boutique
ni de travailler durant ces trois
jours; nôtre College fut auſſi fer-
mé pendant cet intervalle; Les
peuples n'eurent pas beaucoup de
peine à ſe ſoumettre à un pareil
commandement, étant aſſez portez
d'eux-mêmes à ſe réjoüir dans une
ſemblable occaſion. Au reſte cha-

cun convient qu'on n'a jamais vû de fête ni plus celebre, ni plus magnifique dans cette Province.

La Relation qui suit, vient du Château Trompette, & a esté envoyée à Madame la Duchesse du Lude.

Si le feu que j'ay fait icy, Madame, pour mêler ma joye avec le public, étoit aussi difficile à vous representer que mon respectueux attachement, je vous donnerois, contre mon intention, une idée bien confuse de ce qui s'y est passé, mais l'envie de bien faire, & la verité supléeront à mon peu d'éloquence.

Je vous ſupplie tres-humblement, Madame, d'être perſuadée que j'aurois ſouhaité que le baſtion de la mer, dans lequel la fête s'eſt paſſée, eût été auſſi grand que toute la terre pour apprendre ma joye à t[illegible]

[illegible]s donner une agréable [illegible] au ſpectacle le plus beau, & le mieux imaginé qui ait jamais paru icy, j'auray l'honneur de vous dire, Madame, que la nature ingenieuſe à plaire à l'homme, a formé le Port de Bordeaux en croiſſant, à l'un des bouts de ce croiſſant eſt la Ville, le Fauxbourg des Chartreux eſt à l'autre bout,

& le Château-Trompette au mi-
lieu de la Ville & de ce Faux-
bourg ; ce qui fait une ſymmetrie
tres-agreable. Les fenêtres de la fa-
çade de la Ville étoient ſi bien illumi-
nées, que toutes enſemble ne paroiſ-
ſoient être formées que d'un même
feu : il y avoit deux batteries d'un
grand nombre de pieces de Canon,
ſur le Quay, & vis-à-vis étoient
deux bateaux illuminez, ſans ar-
tifice, qui rendoient une lumiere
d'un brillant ſurprenant ; les com-
poſitions artificielles de la Ville
étoient au milieu de la Riviere.
Les Maiſons des Chartreux ſont

contiguës d'une demie lieuë, ce qui ne fait que le tiers du croissant; elles étoient illuminées avec tant d'art, depuis le faîte jusques au bas, que cela surpassoit non seulement l'illumination de la Ville, mais surprenoit l'imagination humaine. Le Canon qui bordoit la riviere étoit en tres-grande quantité, & des tonneaux sans nombre, pleins de matieres combustibles, representoient le Mont-Vesuve. La façade du Château, du côté de la Mer, est composée de trois bastions. Celuy du milieu, qui contient le logement du Gouvernement est disposé de la

maniere ſuivante. Le milieu eſt un parterre, cultivé par M^r le Gouverneur, de mille ſortes de fleurs de toutes les ſaiſons, avec quantité de caiſſes de lauriers-roſes: au milieu eſt un cabinet que les Dieux choiſiroient pour leur demeure, à cauſe de ſa propreté, de ſa conſtruction, de ſon élevation, de la belle decouverte que l'on y fait de tout le païs circonvoiſin, & qu'enfin ceux qui ſont dans ce cabinet, croïent être ſur la Mer, dans la chambre de poupe d'un Vaiſſeau de haut-bord. Ce cabinet étoit rempli de lumieres depuis le haut juſques au bas en dehors, &

ſur le toît étoit une lanterne d'une groſſeur extraordinaire, où les Armes du Roy, celles de Bourgogne & de Bretagne étoient peintes, & audeſſus une Couronne fermée, garnie de petites lampes. Le parterre dont la broderie eſt à l'Angloiſe, étoit deſſiné par de petites lampes auſſi, qui paroiſſoient ſortir de terre; les bordures plus élevées, étoient remplies de lanternes, peintes de toutes couleurs, aux Armes du Roy; les caiſſes d'arbuſtes-roſes, avoient aux quatre coins de petites lampes, qui produiſoient un tres agreable effet: aux deux extremitez de l'allée

principale, étoient deux grandes piramides de feu, de vingt pieds de haut; elles étoient terminées par un globe de feu aux Armes du Roy, audessus duquel étoit une Couronne fermée, dont les fleurons étoient formez par des lampes, plus brillantes que des Etoiles: le tour du parterre est bordé par une palissade de laurier d'Espagne, avec des boules taillées du même laurier, de distance en distance, sur lesquelles on avoit mis des lanternes, & le reste des palissades étoit bordé de lumieres: les trois guerites qui font face au parterre, étoient couronnées de lanternes,

& tout le bord du baſtion l'étoi
auſſi : trois globes de feu paroiſ-
ſoient audeſſus des fleurs de lys
des guerites. Il n'y a point de fi-
ction poëtique, Madame, qui pût
vous rien repreſenter d'auſſi beau
que ce ſpectacle, qui ſurprit tous
ceux qui le virent. Monſieur le
Maréchal de Montrevel avoüa
n'avoir rien vû de plus galant.
J'avois fait entrer audeſſous du
baſtion dans la riviere, trois ba-
teaux vis-à-vis du cabinet, le
mats du premier étoit tout de feu,
douze petits enfans vetus de toille
d'argent, couronnez de lauriers,
crioient Vive le Roy, à chaque

fusée que l'on tiroit du second, qui en étoit rempli, & dans lequel on avoit construit la figure d'un dragon, avec des yeux, d'où sortoit une lumiere qui le faisoit distinguer: les aîles, ausquelles étoient attachées quatorze rames, à moitié couvertes de toilles d'argent, jettoient du feu à chaque coup de rame, ainsi que la gueule du dragon, qui étoit plus avancée hors du bateau; sur le dos duquel étoit élevée une machine, qui representoit une caverne remplie de verdure & de lumiere, dans laquelle étoient de petits enfans vetus de taffetas, couleur de feu, couronnez de lau-

riers, & qui chantoient ces vers
suivans à la gloire du Roy, ac-
compagnez d'une simphonie.

Que nos cœurs, nos esprits,
nos voix
Parlent du Grand Loüis
Pere de tant de Rois:
Est-il un mortel sur la terre
Et plus puissant & plus heu-
reux?
Il est au comble de ses vœux,
Il est deux fois Ayeul, Grand
Prince & tendre Pere,
Et ne voit rien dessous les
Cieux,
Au dessus de son rang, que le
Dieu du tonnerre.

Les bords des bateaux étoient

remplis de lumieres ; le troiſiéme qui remorquoit les deux autres étoit rempli de feu d'artifice & de boules de feu , qui brûloient dans l'eau : le tout fut accompagné d'une prodigieuſe quantité de bel-les fuſées , tirées du baſtion du milieu ; leſquelles alloient tomber dans la Garonne. Le ſignal du tonnerre artificiel commença par une décharge de toute la mouſque-terie tres-bien ſuivie , aprés ſe fit entendre le Canon de nouvelle fa-brique du Château , d'une ma-niere à faire peur au plus brave ; enſuite le Canon de la Ville tira , puis celuy des Chartreux , qui fut

tres-bien ſervi ; il y eut trois dé-charges de chaque côté ſucceſſivement les unes aprés les autres. Les illuminations de la Ville, des Chartreux, & les feux d'artifice qui étoient ſur la Riviere, produiſoient une clarté extraordinaire. Le temps fut d'une ſerenité admirable, les Etoiles encore d'un plus grand brillant, la Mer bonnace, ſi elle la fut jamais : enfin, Madame, la nature de concert avec les hommes, a glorieuſement ſolemniſé la naiſſance du Prince qui cauſe tant de joye à toute la France.

LE GENIE DE LA FRANCE

AU ROY.

Grand Roy ! ſi ſeulement ton
loz & ton renom
Des temps lointains affron-
toient la durée,
Trop peu ſeroit ta vertu cou-
ronnée.
Maints Preux jadis ont eu mê-
me guerdon.
Le Ciel à tes hauts faits doit
une deſtinée
Tout comme toy, ſans Pa-
rangon.
Or la voicy : *Du beau Prince*
Breton
Tes yeux verront la Royale
lignée
S'éterniſer comme ton nom.

Mr le Marquis de Circé, Grand Seneſchal en Poitou, a épouſé Mlle Aubert, fille de Mr Aubert, Introducteur des Ambaſſadeurs & Princes, Etrangers auprés de S. A. R. Monſieur le Duc d'Orleans, petit-fils de France.

Mr Aubert exerce cette Charge depuis vingt-cinq ans, avec autant de capacité que de politeſſe, ayant eſté bien informé par feu S. A. R Monſieur, de ce qui eſt dû à la grandeur des perſonnes Royales, & de ce qui regarde les fonctions de cette Charge, qui luy attire une eſtime & une approbation generale.

Leurs A. R. ont fait l'honneur aux nouveaux Epoux de ſigner leur Contrat de mariage, &

Madame

Madame a eu la bonté d'en feliciter Mr de Circé, & de l'assurer que chacun convenoit des belles qualitez de Mlle Aubert, de sa bonne éducation & de sa vertu.

Mr l'Abbé du Tremblay, grand oncle de Mr de Circé, a fait à S. Eustache, la ceremonie de ce mariage, & un discours plein d'onction & de pieté, & d'une vivacité peu commune à l'âge de quatre-vingt onze ans, se trouvant le seul Beneficier du Royaume de la nomination du feu Roy Loüis XIII, qui l'avoit honoré de l'Abbaïe de Mondaye, & de celle de Beaulieu en Bretagne.

La famille de Mrs de Circé est tres-ancienne dans le Poi-

tou, & s'eſt toûjours diſtinguée par une fidelité & un attachement inviolable au ſervice des Rois, dans les temps orageux où cette Province étoit diviſée par les differentes factions des Princes.

La Charge de grand Seneſchal, qui luy eſt comme hereditaire, fut donnée à ſes ancêtres par diſtinction ; ce fut auſſi en conſideration des ſervices de Jacques, Vicomte de Foucher Circé, ſon ayeul, Baron de Mairé le Pleſſis, que la Terre & Seigneurie de Foucher Circé fut erigée en Marquiſat en 1635.

Jacques de Foucher Circé, avoit épouſé la fille du Marquis de la Lourie, Gouverneur de Juliers & de Groningue ; de ce

mariage eſt ſorti Abimelech, Marquis de Foucher Circé, grand Seneſchal des Comtez de Civray & de Saint Maixant, qui épouſa Dame Marie d'Angennes, fille de Louis d'Angennes, Chevalier, Marquis de Maintenon, grand Bailly de Chartres & du païs Chartrain, Epoux de Dame Marie le Clerc du Tramblay : Il étoit fils du Marquis d'Angennes, ſeptiéme Chevalier des Ordres du Roy de ce même nom, & peu de familles peuvent ſe prévaloir de cette prérogative.

Dame Marie du Tremblay étoit ſœur du Marquis du Tremblay Maître des Requêtes, & de Mr l'Abbé du Tremblay, Chanoine de l'Egliſe de Nôtre-

Dame de Paris, dés l'année 1635; & tous deux enfans jumeaux de Charles le Clerc, Marquis du Tremblay, Ambaſſadeur en Angleterre, Gouverneur de la Baſtille, frere puîné du fameux Pere Joſeph, Capucin, qui poſſedoit toute la confiance du Cardinal de Richelieu, & partageoit avec ſon Eminence les ſoins du Miniſtere; & avoit eſté nommé au Cardinalat. Pluſieurs choſes ſingulieres lui procurerent l'eſtime de ſon Prince; Mr l'Abbé Richard a donné au public la vie de ce Pere, & je vous en ay ſouvent parlé dans mes Lettres precedentes.

SONNET.

SUR LA NAISSANCE DE MONSEIGNEUR LE DUC DE BRETAGNE, AU ROY.

QUelle ſuite, grand Roy,
d'auguſtes Succeſſeurs!
On diroit que le Ciel avance
leur naiſſance,
Afin que de ta main tu formes
pour la France
De ſages Souverains & de juſtes
Vainqueurs.

Peut-être de ta vie incredules
lecteurs,

S'ils étoient nez plus tard ils
perdroient l'eſperance
De pouvoir imiter ta valeur,
ta clemence ;
Peut-être ils chercheroient des
modelles ailleurs.

Contens de ſurpaſſer ceux
d'Athene & de Rome,
Ils croiroient qu'on t'a mis trop
au deſſus de l'homme,
Il faut qu'ils ſoient témoins de
tes faits éclatans.

Nous l'avons, diront-ils, vû
tout couvert de gloire,
Grand Heros, plus grand Roy,
tel que le peint l'Hiſtoire,
Il étoit tel encore à l'âge de
cent ans.

AUTRE SONNET AU SUJET DE LA NAISSANCE DE MONSEIGNEUR LE DUC DE BRETAGNE,

Sur ces paroles du Pſeaume 1 : 7.

Voici la bénédiction qui ſera accordée à l'homme qui craint le Seigneur. Que le Seigneur vous béniſſe de Sion : que vos enfans ſoient comme de jeunes Oliviers autour de votre table. Puiſſiez-vous voir les enfans de vos enfans, & la Paix dans Iſraël.

AU ROY.

Roy qui crains le Seigneur plus
que bien d'autres Rois,

Seul contre l'Heresie en ce tems déplorable
Qu'elle trouve en Sion plus d'un bras secourable ;
Dieu t'a prêté sa foudre, il t'adresse sa voix.

S

Je bénirai celuy qui gardera mes loix :
Tels qu'Oliviers naissans, esperance agreable,
Les enfans de ses fils couronneront sa table,
Et la Paix d'Israël suivra ses grands Exploits.

E

Le Ciel en ta faveur dégage ses Oracles ;
Tu te vois Bisayeul par un de ces miracles

Que les Fronts couronnez n'ont
vû presque jamais.

&

Et sur tant de soûtiens ta
puissance affermie
Mettant au desespoir une Ligue
ennemie,
Te met en droit de faire &
d'ordonner la Paix.

Ce qui suit est de Mr de Ville-
mont.

PRIERES ET VOEUX POUR LE ROY, SUR LA NAISSANCE DE MONSEIGNEUR LE DUC DE BRETAGNE,

LOuis se voit deux fois
grand pere,

Et pour recompenſer ſa pieté
ſincere ;
Faſſe le juſte Ciel qu'il vive aſ-
ſez long-temps
Pour être de nos deſcendans
Les délices, l'amour, le modele
& la gloire :
Qu'il ne vive en un mot au
Temple de memoire
Et ne ſoit dans le Ciel au rang
de ſaint Loüis,
Qu'il n'ait vû les enfans de ſes
arriere-fils
Triompher, comme lui, ſur la
terre & ſur l'onde,
Et leur beau ſang regner dans
le reſte du monde.

Les Religieux Penitens du Tiers-Ordre de ſaint François de la Province de ſaint Yves,

'ont pas moins fait éclater leur
ele & leur joye que les autres
Ordres Reguliers du Royaume;
e Roy les honorant particulie-
ement de ſa protection & de
es bienfaits ; ils ont fait des
Prieres, des feux & des illumi-
ations dans toutes leurs mai-
ons, & ſur tout dans leur Con-
ent de Noſtre-Dame de Naza-
eth, ſitué prés le Temple. Le
Dimanche ſix Juillet, ſur les
uit heures du ſoir, aprés le Sa-
ut & la Benediction du tres-
aint Sacrement, tous les Reli-
gieux furent en Proceſſion de-
ant le Portail de leur Egliſe,
où s'étant rangez autour d'un
grand bucher qui fut allumé
par le Superieur, revêtu d'une
Chape ; ils chanterent le *Te*

Deum & l'*Exaudiat*, qui furen
suivis des acclamations d'u
nombre presque infini de Peu
ple qui s'y étoit rendu de tou
les quartiers de Paris. A l'entré
de la nuit, le dedans & le de
hors de leur Eglise & de leu
maison parurent illuminez, & le
clocher de leur Dôme tout bril
lant tant il étoit couvert de lu
mieres. Il y avoit sur la premie
re corniche du Portail de l'E
glise quantité de lanternes mê
lées de terrines & de pots à feu,
deux rangs de vingt-quatre
pendoient devant la grande
croisée aux vitres qui sembloient
les multiplier. Au dessous, im
mediatement sur la porte de l'E
glise, on avoit placé un grand
Portrait du Roy sur un tapis

nagnifique, & ſous un Dais
res-riche ; au bas duquel on
iſoit ces mots,

POTENS IN TERRA ERIT
SEMEN EJUS.

Sa race ſera puiſſante ſur la terre.

Le tout eſtoit éclairé par un
nombre infini de lamprons atta-
chez ſur des chaſſis & poſez ſe-
on l'ordre de l'architecture du
Portail ; la friſe qui regne tout
le long, en eſtoit couverte auſſi-
bien que les Pilaſtres des deux
coſtez ; des terrines dont ſor-
toient de groſſes lumieres rem-
pliſſoient tous les chapiteaux
de ces pilaſtres. Les piédeſtaux
des deux Images de ſaint Fran-

çois & de ſaint Yves, l'un des Patrons de la Bretagne, en eſtoient garnis : on voyoit à leur droite & à leur gauche quatre grands Obeliſques de matiere diaphane, éclairez par derriere, ornez des Armes de France & de Bretagne, & ſeparez les uns des autres par deux plaques qui eſtant compoſées de lumieres plus vives & plus preſſées, l'emportoient par leur clarté ébloüiſſante ſur toutes les autres lumieres du Portail ; les deux feneſtres qui le terminent, en étoient auſſi environnées; toutes celles du Convent, qui donnent ſur les ruës, ſe trouvèrent en même temps également éclairées, & devant la porte eſtoit attachée une cou-

ronne fermée & toute brillante dedans & dehors d'une multitude de lamprons. Ceux qui ont vû ces illuminations en ont admiré le bon goût, l'ordre & le bel effet. La foule fut si grande qu'il fût nessaire d'avoir une partie des Archers du Guet pour empêcher le desordre, ils ne s'en retournerent qu'au jour, & tout le peuple fut regalé pendant la nuit de plusieurs concerts de trompettes & de tambours.

Le 15. de Juillet on chanta le *Te Deum* dans l'Eglise Metropolitaine de Toulouse, pour le même sujet, auquel assisterent le Parlement & les autres Compagnies de la Ville. Il y eut le soir un grand feu d'artifice, &

l'on donna par toute la Ville des marques éclatantes d'une réjoüiſſance publique.

Monſieur de Riquet le plus ancien Preſident du Parlement de Touloufe, & qui remplit depuis quelques années les fonctions de premier Preſident en l'abſence de Mr Morant, avec l'applaudiſſement de toute la Province, n'eût pas ſi-tot appris la nouvelle de la naiſſance de Monſeigneur le Duc de Bretagne, qu'il eut l'honneur d'en temoigner ſa joye & celle de l'illuſtre Corps auquel il preſide, par une Lettre qu'il écrivit à Monſeigneur le Duc de Bourgogne; il eût l'honneur de regaler ce Prince pendant huit jours, lorſqu'il paſſa par Tou-

louſe, & il le fit avec tant de ſplendeur qu'il depenſa dans cette occaſion prés de cent mille livres, pour marquer ſon zele pour la Maiſon Royale. Sa magnificence n'a pas moins paru dans la feſte par laquelle il a ſignalé ſa joye pour la naiſſance du nouveau Prince. Il fit couler deux fontaines de vin pendant prés d'un jour, & le ſoir il y eût une illumination dans ſon Hôtel, qui fut éclairé par plus de ſix mille lumieres; cette clarté fut redoublée par un tres-beau feu d'artifice. Ce ſpectacle attira un concours infini de peuple qui a une extrême veneration pour ce Magiſtrat. La joye fut augmentée par le ſon des hautbois & des

trompettes qui joüerent pendant presque toute la nuit, & le bruit de ces instrumens n'étoit interrompu que par le bruit de la Mousqueterie & par les acclamations redoublées du peuple. On connoist le merite & les alliances de Mr de Riquet. Il est frere de Mr de Caramain, Lieutenant General des Armées du Roy, & ces deux freres se signalent également, l'un par sa valeur & l'autre par sa Justice. Mr le Président de Riquet a épousé la fille de Mr le Comte de Broglio, niece de Mrs de Lamoignon & de Baville.

Les Jesuites du grand College de Toulouse ont commencé leurs réjoüissances par un *Te*

Deum, un discours Latin, une illumination, & un feu d'artifice ; le tout s'étant executé en un même jour.

Le 18 Juillet Mrs les Ecclesiastiques du Seminaire de ce Dioceſe, dont ces Peres ont la conduite, ſe rendirent en ſurplis dans l'Egliſe du College pour le *Te Deum*, qui y fut chanté aprés la grande Meſſe.

L'aprés dinée, ſur les trois heures, le Pere Auguy, l'un des Profeſſeurs de Rhetorique prononça un tres-beau diſcours Latin, au ſujet de la naiſſance du nouveau Prince, devant une aſſemblée des plus auguſtes. Le Parlement, la Cour des Treſoriers, l'Univerſité & Meſſieurs les Capitouls compoſoient l'aſ-

ſemblée avec tout ce qu'il y a de ſçavans & de beaux eſprits dans cette grande Ville, attirez par leur zele, pour tout ce qui regarde l'interêt public de l'Etat, & par la curioſité d'entendre traiter un grand ſujet par un Orateur qui avoit eu tres-peu de temps pour ſe preparer. Le lieu de l'aſſemblée étoit orné de riches tapiſſeries, & l'on avoit eu ſoin d'y bien placer, ſelon leur rang les portraits de toute la Maiſon Royale, & même celuy de Monſeigneur le Duc de Bretagne dans le berceau, audeſſous de ceux de Monſeigneur le Duc de Bourgogne, Monſeigneur le Dauphin & du Roy dans une même ligne, avec ces mots au bas de celuy de

Monſeigneur le Duc de Bretagne, *ſic ab Jove Tertius Ajax.* Les portraits des autres Princes étoient aux côtez de cette ligne. L'Orateur fit voir dans la premiere partie de ſon diſcours, *que la naiſſance de Monſeigneur le Duc de Bretagne faiſoit le bon heur de la Maiſon Roïale:* Dans la ſeconde, il fit connoître *que cette même naiſſance affermiſſoit pour toûjours la felicité du Roïaume.* Les applaudiſſemens qu'on luy donna tres-ſouvent, pendant qu'il harangoit furent une marque ſenſible de la joye que l'aſſemblée reſſentoit de cette heureuſe naiſſance, & furent une preuve convaincante que la piece ne ſe ſentoit point de la précipitation avec laquelle elle avoit été com-

posée. L'Orateur n'oublia pas la piété du Roy, qui paroît avec tant d'éclat dans l'application de ce Monarque à détruire l'hérésie dans ses Etats, & qui se trouve si bien marquée dans l'ordre qu'il a envoyé à toutes les Compagnies du Royaume, de prier le Seigneur qu'il fasse du Prince nouveau né, un Prince selon son cœur; il fit voir le jeune Prince, comme une recompense que le Ciel accorde à la Religion de Sa Majesté; & l'on jugea qu'il n'auroit pu mieux finir que de la maniere qu'il fit par ces paroles du Texte sacré appliquées au Roy; *Benedicat tibi Dominus ex Sion, & videas bona Jerusalem omnibus diebus vitæ tuæ, & videas filios filiorum tuorum, pacem super Israël.*

Il y eut le ſoir du même jour une illumination qui a eſté regardée comme une des mieux entenduës qui ayent jamais paru dans cette ville. En entrant dans le College on voit trois cours de ſuite, environnées de bâtimens, & tellement ſeparées que dés l'entrée on peut les voir toutes trois d'un coup d'œil. Ces trois cours parurent toutes en feu en moins d'un demy quart d'heure, & ce feu dura prés de trois heures. On vit la grande cour, qui eſt celle du milieu, extraordinairement éclairée par trois ceintures de lumieres ſans nombre, également eſpacées dans l'étage ſuperieur du corps en face & des aîles. La plus haute ceinture

ornoit l'extremité des toits en forme de baluſtrade, formée par des fanaux peints aux Armes de Monſeigneur le Duc de Bretagne, la plus baſſe, en la même forme ſur la corniche du bas étage qui environne les trois corps de logis ; & la troiſiéme, entre ces deux, diſpoſée dans tout le fenétrage qui eſt des plus reguliers : Celle-cy eſtoit de bougies à l'air, en quatre diviſions ſur autant de liteaux poſez de champ, qui partageoient également les montans des fenêtres : ces lumieres diſpoſées entre les deux rangs de fanaux, dont la lumiere étoit moins éclatante, étoient par cette oppoſition plus vives, & ſembloient ſe multiplier ſans fin par la reflexion

flexion du vitrage Cette va-
rieté des lumieres étoit augmen-
tée par les matieres flammantes
dans une infinité de lampes di-
ſtribuées ſur toute la couvertu-
re, ſur le haut & le bas des fe-
nêtres des trois corps bas qui
forment la petite cour quarrée,
à l'entrée du College, & dans
pluſieurs grands pots à feu, diſ-
poſez avec ſymmetrie tant ſur
les pilliers de la Clair-voye qui
fait la ſeparation des deux pre-
mieres cours, que ſur les pilaſ-
tres, ſur les cintres, ſur la cor-
niche, au tour du tympan, &
ſur les Acroteres de la grande
porte. La troiſiéme cour qui eſt
celle des Penſionnaires, attiroit
également la curioſité des ſpe-
ctateurs, & par ſon illumina-

tion particuliere qui étoit d'un grand goût, & par un jet d'eau artificiel, au milieu de la cour, preparé pour cette occasion, & par quantité de fusées & de serpenteaux qu'on ne cessoit de lancer de toutes parts. La porte qui fait la communication de leur cour avec celles du College, du côté de la grande entrée, avoit son ornement particulier qui marquoit le dessein de l'illumination. C'étoit une piece exquise de sculpture, que l'on a dans ce College, de l'ouvrage du fameux Bachelier, representant un Hercule, qui s'étant debarassé de ses langes, étouffe de chaque main un serpent, avec des attitudes si animées & si naturelles, que les

Connoiſſeurs y trouvent quelque air du Laocoon du Vatican. Cette figure entourée de lauriers & de feſtons êtoit placée au centre de tant de lumieres, audeſſus de cet écriteau qui eſt un des titres des tableaux de Philoſtrate. *Hercules in cunis*; ce ſymbole ayant eſté trouvé propre à faire naître les penſées les plus élevées ſur la deſtinée de l'Auguſte Prince que le Ciel vient de donner à la Maiſon Royale, & à repreſenter la vigueur du corps extraordinaire, qu'on dit qu'il a fait paroître dés les premiers jours de ſa naiſſance. Cette illumination étoit accompagnée de frequentes ſalves de mouſqueterie, faites aux fanfares des Trompettes,

au bruit des tambours & au ſon des fifres.

Le feu d'artifice tiré avec ſuccés ſur la haute tour du College, qui donne ſur les trois cours où êtoit l'illumination, & qui êtoit d'un grand avantage pour le jet des fuſées, pour l'effet de la batterie, & pour la diſtinction de toutes les parties du deſſein, termina ce ſpectacle, qui a eſté generalement applaudi, & qui avoit attiré pluſieurs perſonnes de diſtinction, & un nombre prodigieux d'autres ſpectateurs qui êtoient, où dans les trois cours du College, ou ſur les tours de la Ville, ou aux fenêtres, ou ſur les toits des maiſons voiſines.

On eut ſoin d'annoncer la

veille les rejoüiſſances que l'on devoit faire le lendemain, par des ſalves réïterées de mouſqueterie, accompagnées des fanfares des trompettes, du bruit des tambours & du ſon des fifres, qui continuerent pendant prés de deux heures ſur la tour.

Les Ecoliers du même College, repreſenterent peu de jours aprés, comme une ſuite de ces premieres Rejoüiſſances, trois pieces de Theatre, les Rethoriciens une Tragedie, les Humaniſtes une autre, & les Penſionnaires une Comedie.

Le 22. Juillet les Reverends Peres Minimes de la Ville de Toulouſe ſe diſtinguerent par une illumination d'une inven-

tion nouvelle, & qui ſe fit admirer de tous les ſpectateurs. La ſituation de leur clocher, d'où l'on fit des décharges pendant une bonne partie de la nuit étoit tres favorable Ils avoient allumé ſur le grand chemin de Paris, où ils ſont ſcituez, un grand feu qui dura plus de trois heures, & pendant tout ce temps ils fournirent abondamment de leur meilleur vin à tous ceux qui paſſerent, ou qui vinrent exprés prendre part à leurs réjoüiſſances.

On fit à Toulon le Dimanche 20. de Juillet une réjoüiſſance publique pour la naiſſance de Monſeigneur le Duc de Bretagne. On avoit fait dreſſer pour cet effet un Arc de triom-

phe dans la traverſe de l'Hô-tel de Ville au Port, avec des Inſcriptions en Latin, & en François, avec tous les orne-mens que le temps pût permet-tre, & une Fontaine de vin qui coula pendant tout le jour. Les Conſuls aſſiſterent en robes de ceremonie avec Mr de Chalma-zel Commandant de la Place au *Te Deum*, qui fut chanté à l'iſ-ſuë de Veſpres, Mr l'Evêque de Toulon officia pontificalement. Le ſoir le Feu de joye fut allumé dans la Place d'Armes ; on en fit de même dans toutes les ruës avec des illuminations à toutes les maiſons ; & dés le matin du même jour, & le lendemain on fit des charitez à plus de trois mille perſonnes.

Voicy les Inſcriptions de l'Arc de triomphe qui a eſté dreſſé à ce ſujet.

On liſoit ſur la face droite,

Sereniſſimo Principi recens-nato,
Duci Britanniæ.

Poſuere Major & Conſules, Progubernatores Urbis Toloni & civilis Conſilii Senatores.

On voyoit ſur la face oppoſée,

Dux Britanniæ,
Ducis Burgundiæ Filius,
Sereniſſimi Delphini Nepos,
Ludovici Magni Abnepos.

Hi patrii, hi sui & domestici tituli : his nusquam nobiliores invenias.

Si alios, si plures quæras ; ætas aliquando, & Virtus Borboniis innata, à devictis Hostibus, dabunt.

Quid faustum, quid prosperum, quid magnum non auspicatur tot Heroum series, Puellulo, inter Patris, Avi & abavi, triumphos nato ?

Nec imbellem
Progenerant Aquilæ Columbam.

On remarquoit sur la troisiéme face, le Prince dans son Berceau, & la Déesse Pallas qui le couvroit de son Bouclier ; ces Vers estoient au dessous.

Blande adolesce puer, quem protegit
Ægide Pallas,
Te prompta, ausuros lædere,
pœna manet.

On lisoit aussi les Vers suivans,

Le Ciel favorable à nos vœux,
Rend Adélaide féconde;
Du plus beau sang du monde,
Elle vient de former un Fils digne de
ses Ayeux.

On voyoit encore sur la quatriéme face le Prince dans son Berceau, environné des Dieux & des Déesses de la Fable: avec ces Vers,

Regna tonans, animum Mavors,
sophiamque Minerva,

Dique, Deæque, novo munera ferte Duci.

Et au dessous, l'Ecusson des Armoiries du Prince, d'un côté, & le Globe du monde, de l'autre, avec ces mots:

Unus non sufficit Orbis.

Et les Vers suivans:

Pour un Prince pourvû de tant d'attraits divers,
Ce sera peu que la Bretagne.
Les destins ont promis au sang de Charlemagne,
L'Empire de tout l'Univers.

Ayant vû, Monsieur, que dans la seconde partie du mois de Juillet dernier vous n'avez fait mention que

des réjouissances qui ont esté faites pour la naissance de Monseigneur le Duc de Bretagne, & que vous promettiez encore de faire un recit de plusieurs qui se sont faites à ce sujet ; n'étant trouvé à Melun par occasion le 25. dudit mois, & ayant vû de cette Ville, celle qu'à fait Mr Boucher, ci-devant grand Audiancier de France, dans son Château de Livry sur Seine ; j'ay crû devoir vous mander, connoissant sa modestie, & sçachant qu'il ne fait rien par ostentation, & que Monsieur le Chancelier Boucherat, en recevant le Saint Viatique voulut bien en presence de tous les assistans, rendre un témoignage public qu'on ne pouvoit avoir rempli ses devoirs avec plus de desintéressement d'honneur, de capacité, & d'assiduité

qu'il avoit fait ; j'ay crû , dis-je , devoir vous mander , que Mr. Boucher , aprés avoir fait chanter dans sa Paroisse un Te Deum , & l'Exaudiat , *en presence d'une nombreuse compagnie , où assisterent les Reverends Peres Malbranche & Guibert de l'Oratoire , donna un soupé à beaucoup de Nobleße du voisinage , ensuite duquel , la Compagnie s'étant allé promener dans le jardin , le Château parut tout en feu par un tres-grand nombre de pots à feu qui y estoient placez avec beaucoup d'art , & fit allumer un feu , qui fut precedé de plusieurs décharges de mousqueterie , qui furent réiterées plusieurs fois , & tirer une grande quantité de fusées volantes , des plus belles qu'on puiße voir. Il avoit fait exposer une si grande*

abondance de vin, que les habitans de son Village, des lieux circonvoisins, & même de la Ville de Melun ne purent tout boire, & que même ils en laisserent beaucoup, il les fit tous dunser au son des Violons jusques bien avant dans la nuit. Tous les Bourgeois de Melun étoient sur les Ponts, sur les Remparts, & dehors pour voir ce feu & cette illumination, dont le spectacle parut des plus beaux. On ne pouvoit moins attendre de Mr Boucher; je ne vous dirai rien de sa Famille, puisque son nom se trouve dans le Parlement, & en d'autres Compagnies superieures de Paris, presque depuis leurs établissemens, & que ses ancestres ont rempli des places de distinction. Son fils-aîné, Président en la Cour des Aides suit les traces de ses prede-

ceſſeurs, & peut ſervir de modele à beaucoup de Magiſtrats, tant à cauſe de ſa pieté, & de ſa profonde capacité, que de la douceur & de l'honneſteté qui luy ſont naturelles, ce qui luy attire une eſtime & une conſideration toute particuliere, & le rend digne des plus grands emplois. La juſtice que je dois rendre à la verité m'a engagé à vous écrire cette Lettre. *Je ſuis, &c.*

Les Particuliers ne ſe ſont pas moins ſignalez, à proportion que les plus grands Seigneurs & les plus grands corps.

Mr Flachot, marchand de Lyon, & Recteur en exercice de la Charité de cette même me Ville, a donné des marques éclatantes de la joye qu'il a reſ-

ſentie de la naiſſance de Monſeigneur le Duc de Bretagne, par des Feux d'artifice, & de grandes illuminations qu'il a faites à ſa maiſon ; trois fontaines de vin coulerent trois jours de ſuite à ſa porte, où l'on avoit dreſſé quatre Tables, remplies de tout ce que la Saiſon pût fournir d'exquis & de delicat : l'on invitoit tous les paſſans a y prendre place ; il donna en même temps un ſomptueux repas dans les Sales de la Charité, où il y avoit deux Tables de 24 couverts chacune ; ſon Epouſe donna auſſi une Feſte magnifique, qui commença par un repas, où plus de 45. perſonnes furent invitées. Aprés le repas il y eût un bal qui dura juſqu'à

ſix heures du matin, tout Lyon y alla en maſque; on avoit envoyé chercher vne bande de violons à Grenoble pour groſſir celle de Lyon, qui d'ailleurs eſtoit fort occupée.

Ces réjoüiſſances ont éclaté juſques dans les Cevennes, où Mr Courten Brigadier des Armées du Roy, Lieutenant Colonel du Regiment Suiſſe du même nom, & qui ſe trouve dans l'Armée de Monſieur le Maréchal de Villars, fit tirer le 17 Juillet un Feu d'artifice des plus magnifiques; les Fontaines de vin n'y furent pas épargnées, il y eût un bal qui dura juſqu'au lendemain quatre heures du matin; cette feſte reçut de grands applaudiſſemens.

Mr le Prince de Holſtein-Ploën, Gouverneur de Maſtricht, eſt mort dans ſes Etats. Il eſtoit de l'illuſtre maiſon de Holſtein ou Holſace, qui a produit les branches de Sunderburg, de Norburg, de Glukburg, d'Arnſbeck, de Sleſvvick, ou Gottorp, & Ottingen ou Oytin. Cette maiſon deſcend de la maiſon de Saxe, fondée par Vvitkind le Grand. Il fut cinquiéme Ayeul de Sigefroy I. Comte d'Oldembourg dans la Vveſtphalie, dont la ligne droite finit à Frederic, qui s'expoſa genereuſement au ſupplice, auquel ſon pere Huno le glorieux avoit eſté condamné, combattit, & tua un effroyable Lyon à la veuë du peuple

de Goſlar. Ce fut vers l'an 1140. Il laiſſa le Comté d'Oldembourg à Elimar ſon couſin germain paternel. La poſterité de ce dernier, aprés huit generations, ſe reduiſit à Theodoric le fortuné, qui recuëillit tous les biens de ſa famille. Ce Theodoric épouſa en premieres nôces Adelaïde, heritiere du Comté de Dolmenhorſt, & en ſecondes Hedvvige, fille de Gerard de Schavvembourg, Comte d'Holſace. Les Rois de Dannemarc ſont de cette maiſon, & deſcendent de ce Theodoric. La branche d'Holſace Sunderburg commença par Jean dit le jeune Duc de Sleſvvick fils de Chriſtierne III. Roy de Dannemarck. Celle de Norburg a

a pour tige, Frederic fils puiſné de Jean le jeune. Celle d'Arnſbeck a pour tige Joachim Erneſt fils du même Jean le jeune, & de ſa ſeconde femme, Agnes-Hedvvige d'Anhalt. Celle de Sleſvvick ou Gottorp, commença en Adolphe heritier de Norvvege, Duc de Sleſvvick, qui eſtoit frere de Chriſtierne III Roy de Dannemarck, & fils de Frideric I. auſſi Roy de Dannemarck. Celle d'Ottingen a commencé à Jean Adminiſtrateur de l'Evêché de Lubeck.

Le Prince qui donne lieu à cet Article avoit beaucoup de valeur, il en a donné pluſieurs marques en ſa vie; les Etats Generaux avoient beaucoup de

confiance én luy, & ils ont marqué un regret ſenſible de ſa mort.

Le 23. Juillet dernier, mourut à Beziers, Jean Burgues, laboureur, de la Parroiſſe de S. Jacques, âgé de cent ſept ans, ſans avoir reſſenti aucune des incommoditez de la vieilleſſe, ny avoir fait paroître aucune des foibleſſes de cet âge ; on peut dire de luy, ce que l'Ecriture dit d'Abraham, *& ſepultus eſt in ſenectute bona.*

Mr Irland, Lieutenant general Criminel de Poitiers, mourut le 8. de ce mois, âgé de 98. ans. Il fut reçû dans cette Charge en 1635. & honoré par ſa Majeſté de ſes Lettres de Conſeiller d'Etat, en 1652. Il étoit

d'une tres-noble & tres ancienne famille d'Ecosse; ainsi qu'il se voit par les lettres Patentes que le Roy de la Grande Bretagne a données pour la confirmation de la Noblesse de cette maison, & par celles du Roy données en consequence. Mr Irland, son petit-fils, Lieutenant dans le Regiment des Fuzilliers, eût une cuisse emportée d'un coup de canon, au siege de Landau.

Mr de Fèr, vient de mettre au jour une Carte, intitulée, *le Théatre de la guerre en Portugal, où se trouve le Royaume de Portugal divisé en Provinces ou Gouvernements d'entre Douro & Minho, Trasloſmontes, Beira, Estramadure, & Alentejo, avec le Royaume d'Algarve au Roy de Portugal;*

dreſſé ſur les memoires de Teixeira, & dedié à ſa Majeſté Catholique.
Cette Carte eſt ornée de pluſieurs cartouches, dans leſquels on voit la ville de Liſbonne, le Palais Royal de cette ville, le Château de Belem, la ville d'Elvas avec le fort de Ste Lucie; les villes d'Evora, de Cadix, avec ſon port, ſa rade & ſes environs; d'Eſtremos, de Villa-vicioſa, d'Aronches, d'Olivença, de Setuval, la Forteresſe de S. Julien ou S. Giao, & le fameux détroit de Gibraltar. Tous ces Plans font beaucoup de plaiſir, & cette Carte ſemble rencherir ſur toutes celles de Portugal qui ont paru juſqu'à preſent.

Le Reverend Pere Figau, Au-

guſtin, Inventeur des pieces d'Artillerie à trois cannes qu'on appelle *cerberes*, dont je vous ay déja parlé, a eſté nouvellement gratifié d'un logement dans l'Arſenal ; dans lequel il a mis en pratique une nouvelle machine pour éteindre le feu quand il prend aux cheminées : elle merite d'être vûë, & d'être experimentée ſur toutes les cheminées pour le bien & l'utilité publique ; il s'eſt d'autant plus appliqué au travail de cette machine, qu'il a cherché à reconnoître par-là les bienfaits du Roy qui l'honore d'une penſion conſiderable.

Mlle Barbier a fait les Vers ſuivans, à la gloire de l'Auteur du *Syſtême du cœur*, dont je vous ay déja parlé.

L'auteur

L'Auteur de ce nouveau Syſtème
Prend ſoin de ſe peindre luy-même ;
Par l'amour il eſt inſpiré,
Il ſent ce qu'il nous veut apprendre,
Et je crois ſon cœur auſſi tendre
Que ſon eſprit eſt éclairé.

Le 10. de ce mois Mr de Guyonnet, fils Mr de Guyonnet, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, ſoutint dans le College de Guyenne une Theſe de Geometrie & de Fortifications, dediée au Parlement ; l'Aſſemblée eſtoit tres-nombreuſe. Le ſoutenant ſurprit d'autant plus l'Auditoire par la ſolidité de ſes demonſtrations & de ſes réponſes, que c'eſt un jeune homme de quatorze ans ; ce qui donne

lieu de croire, que ſi ſon eſprit continuë à faire d'auſſi grands progrés, l'âge le rendra un jour, un des plus habiles hommes de ſon ſiécle.

La Lettre qui ſuit eſt dattée de Madrid du premier Aouſt, & contient une Relation d'une feſte de Taureaux, donnée à Sa Majeſté Catholique.

Il ne s'eſt rien paſſé depuis le dernier ordinaire digne de voſtre attention, que la feſte des Taureaux qui ſe fit Lundy 28. dans la Place Maïor de cette Ville. Le Roy & la Reine honorerent cette feſte de leurs preſences, & parurent à quatre heures du ſoir dans l'un des Balcons d'un Palais bâti dans cette Place,

our ces ſortes de ſpectacles.

Les préparatifs de cette feſte ont uelque choſe de grand à cauſe de Amphiteatre qui regne autour de a Place, & qui renferme une po- ulace innombrable, & des mai- ons également bâties & enrichies e Balcons à cinq étages richement rnez & remplis juſques aux toits de qu'il y a de plus conſiderable dans a Ville.

La Place dans laquelle ſe fait ette courſe de Taureaux n'eſt que 'un tiers plus grande que la Place Royale. Je ne ſuis pas trop inſtruit es regles de cette feſte ; car il y a es étiquettes & des Loix pour & ontre les Taureadores qui renferment eurs maximes, qui comblent de loire ou couvrent de honte ceux qui es obſervent, ou qui s'en écartent.

Voicy ce que j'en ay vû.

On tire des lieux les plus ſauvages de cette terre 40. ou 50. Taureaux qu'on prend par le moyen des Vaches qu'on répand en nombre dans les bois où ils ſe tiennent. Ils ſuivent les Vaches juſqu'à Madrid, & cette ruſe les ayant fait prendre, on les met dans des ſerres diſpoſées pour cela. Le *jour deſtiné pour la feſte, on les conduit par le moyen des mêmes Vaches, dans des écuries qui ſont dans les coins de la Place, & qui ſont preparées pour les recevoir.*

Les écuries repondent à la Place par deux grands batans de porte qu'on ouvre pour les y attirer, & derriere leſquels ſe cachent ceux qui les ouvrent ; c'eſt une ceremonie où les plus illuſtres aſſiſtent, que celle de conduire ces ſortes d'animaux

lans les écuries de la Place, qu'on ppelle icy Infierros ; *les Taureaux narchent au bruit d'une ſorte de ens, qui tiennent des foüets, & laquent en ordre, & d'une maniere ui a quelque choſe du bruit de plu- ieurs frondes tirées enſemble ; ces ommes ne ſont cependant que des iqueurs de bœufs qui excitent & epouſſent devant eux, de ce bruit & de la voix, ces animaux qui ſont ſcortez auſſi par les Seigneurs de ette Ville qui ſont dans ce gouſt, ui marchent à coſté de ces chaſſes- œufs, montez ſur les plus ſuperbes Chevaux teſtez à l'Andaloux, avec n dard à la main, dont ils chaſſent s Taureaux qui s'écartent de la oupe. Monſieur le Duc de l'In- ntado, l'un des plus grands Sei- neurs de cette Cour, fut renverſé de*

son cheval à cette Ceremonie sans estre blessé. Les bœufs & les vaches qui attirent les autres, s'appellent D'esin gagnadores, *& ont tous une clochette au col, en sorte que lorsqu'ils sont dans les* Insierros, *on fait monter des hommes sur des traverses disposées, qui les piquent & les obligent à se presenter à la porte, d'où ils sortent les uns aprés les autres, la clochette les faisant distinguer à celuy qui tient l'un des batans de la porte.*

Le peuple *se tient en foule dans la* Place *toute sablée, jusques au moment qu'on lâche les Taureaux. Si tost que l'heure marquée est vennë, qui fut ce jour-là à dix heures au matin, le peuple entre dans les Amphiteatres, & il ne reste que les* bayeurs *dans la* Place, *& ceux*

qui se presentent pour berner & assaillir le Taureau ; car il faut remarquer que la feste du peuple, qui est le matin, est differente de celle des Nobles qui se fait le soir ; celle du peuple est de combattre à pied le Taureau, & celle des Nobles à cheval.

Si-tost que l'heure sonne, le Corregidor à cheval, avec la Justice, paroist dans la Place, dont il fait le tour avec les Algosils qui l'accompagnent, ensuite de quoi se rangeant dans l'une des extremitez de la Place, il prend sa course & vient à toutes jambes à la porte de l'Infierros, où sont les Taureaux, & s'en retourne avec la même diligence crainte d'estre attrapé par le Taureau, qu'on lâche aussi tost qu'il a paru, ce qui donne souvent un di-

vertissement au public par la crainte des Algosils qui sont quelquefois courus par ces animaux qui sortent furieux, parce qu'ils sont animez par des hommes qui sont sur les traverses dont j'ay parlé & qui les piquent. La *premiere sortie du* Taureau *a quelque chose d'effrayant; mais les hommes faits à ce jeu font bien voir que le danger est mediocre par l'habitude, & le jugement qu'ils en font. Ils se presentent donc au* Taureau *trois ou quatre avec leur manteaux à la main, dans lesquels consistent tout le jeu de cette premiere feste; ces hommes approchent le* Taureau *quelquefois ensemble, & quelquefois seuls, & lorsque le* Taureau *prend son élan pour se jetter sur celui qu'il choisit, l'homme l'attend de pied ferme, &*

en luy couvrant les yeux de son man-
teau se derobe à luy, se jette à costé
& gagne la croupe, ce qui fatigue
le taureau & l'anime, un autre se
presente de la même sorte, avec la
même adresse, & le même tour du
manteau, ce qui émeut si fort cet ani-
mal qui s'élance toûjours sans suc-
cez, que souvent il se jette au tra-
vers des curieux de la place, qui n'y
étant pas attentifs, se laissent sur-
prendre, en sorte qu'il en cubulte
quelquefois une grande quantité, &
d'une maniere cependant si favora-
ble que de deux cent que j'ay vû ren-
versés, il n'en a pas esté tué deux.

Le grand art consiste, lors qu'on
ne peut éviter l'animal, à se jetter
ventre à terre, parce qu'étant dissi-
pé par le reste de la populace, il se
jette d'un autre côté; voilà le seul

danger qu'il y ait, & le ſeul divertiſſement conſiſte à voir quelques gens attaquer le taureau, avec un ſeul manteau, le berner, & le joüer, juſqu'à ce que des trompettes qui ſonnent ſa mort ayent donné le ſignal de la charge, qui fait avancer les gens deſtinez à cet employ, pour luy couper le jarret; aprés quoy le taureau étant tombé, le peuple bayeur vient luy plonger l'épée dans le flanc, juſqu'à ce que mort s'enſuive. Alors ſe preſente un Algoſil avec trois mules attelées enſemble, & parées de rubans, qui enlevent le taureau mort hors de la place. J'oublois à dire que les premieres attaques qu'on fait au taureau, ſe font avec des petits dards garnis d'une eſpece de banderole, dont le peuple ſe fait honneur de le percer ce qui l'anime étrangement.

Le détail de cette premiere courſe, inſtruit de toutes les autres qui ſe font toûjours de la même ſorte. On donna huit taureaux au peuple depuis dix heures juſqu'à midy, mais le huitiéme fut le beau ; En effet il y à un air de fermeté, & d'adreſſe dans celuy qui entreprend d'abbatre le taureau à ſes pieds, en ſortant de la ſerre, qui donne de l'admiration & du plaiſir.

Un homme ſeparé de tous les autres, va ſe poſter à vingt pas de l'Inſierros, *d'où le taureau ſort, & plante un dard à ſon pied qu'il enfonce un peu dans la terre afin d'être plus en force, & que le mouvement du taureau ne l'emporte pas. Il attend l'animal, qui ſort furieux de ſa priſon, & voyant cet homme preciſement à l'entrée de ſa loge, il*

s'arrête un moment ; après quoy il s'élance avec une furie extrême ; sur le personnage qui le choque, & l'homme attendant, & considerant ses mouvemens, conduit sa demy pique où son dard, avec tant d'adresse & de jugement, que le taureau venant fondre sur luy, je l'ay vû s'enferrer par le milieu de la tête, & se plongeant dans le corps tout le dard, j'en ay vû, dis-je, le fer sortir audessus de la croupe, & l'animal réellement embroché, comme s'il l'eût en effet esté après sa mort pour le faire rotir, & enfin tomber aux pieds de celuy qui luy avoit presenté le fer.

La recompense du vainqueur est conforme à sa profession. C'est d'ordinaire un boucher qui fait cette tentative, & lors qu'il réussit, le Cor-

rigidor luy donne le beuf, ou le taureau, dont il fait son profit ; & les mouchoirs de tous les balcons portez en l'air avec les acclamations du peuple, annoncent son triomphe ; cette victoire fait la fin de la fête, & midy qui sonne alors, celle de l'assemblée qui se separe.

Je dois dire que la satisfaction de ce peuple ne consiste pas toute entiere au plaisir de ce spectacle, mais elle est plus réellement fondée sur l'abondance, & l'argent qu'il fait repandre dans la Ville par l'affluence du peuple ètranger, que cette fête y attire, & par le don qui est fait aux Taureadores à pied, choisis d'entre le peuple, des taureaux qui se distribuent à leur profit.

La fête du soir, qui est celle du Roy, & de la Cour est en grand, ce

que celle du matin eſt en petit, c'eſt le même ſpectacle, ce ſont les mêmes taureaux. Ceux du matin combatent à pied, & ceux du ſoir à cheval, au nombre de ſept Cavaliers ou Taureadores, montez ſur les plus ſuperbes chevaux, une lance à la main, bottez à la quinette, *avec l'habit de la nation, & un tour de plumes ſur un chapeau qui imite le caſque, par la maniere dont il eſt retrouſſé; Ils ſont accompagnez, chacun de deux* Creados, *ou valets ſuperbement veſtus de livrée, qui agacent le taureau pour le porter à s'élancer ſur leur maître, qui met ſon adreſſe à luy enfoncer ſa lance dans le col, en le forçant à ſe detourner du cheval qu'il monte, & à paſſer à côté, faiſant des voltes au tour du taureau pour l'empêcher de gagner*

la croupe, qui eſt auſſi défenduë par les Creados, *qui pouſſent & conduiſent le cheval du côté qu'il faut, afin qu'il faße front au taureau; les maîtres, les valets, & le cheval étant dreſſez à cet exercice, le Taurreador ne fait d'autre mouvement de ſa lance que de la tenir ferme, pour que le taureau venant à s'élancer ſur luy ou ſur ſon cheval, luy preſentant le fer, il s'enferre de luy-même, comme il arrive, & le Cavalier qui ſent ſon fer enfoncé, par un tour de poignet eſt obligé, prenant la demy volte, de rompre la lance, laiſſant le fer dans le corps de l'animal, en jettant en l'air ce qui luy en reſte à la main.*

Ce qu'il y a de plus perilleux c'eſt la neceſſité & l'engagement d'honneur dans lequel ſont les Cavaliers,

que le taureau renverſe, d'aller à luy de pied ferme, & de le frape de l'épée entre les deux cornes, c qui arriva à l'un des Taurreadores qui après avoir eſté renverſé de ſo cheval, ce qu'ils appellent un impeigno, *alla à l'animal, de la maniere que je viens de dire, à pied, & l'épée au poing : Il frapa le taureau ſelon ſon engagement mais il le culbuta, & luy paſſa ſu le ventre, il fut bleſſé au bras, & au genoux, & on fut obligé de le remporter. Le Roy accorde d'ordinaire des graces aux Taurreadores, pour prix de leur courage, & ils acquierent par là une grande renommée parmi le peuple.*

Mᵉ de Grancey, Abbeſſe de l'Abbaïe Royale de Gomer-Fontaine, dans le Vexin, âgée de

cent ſept ans, n'a pas eſté moins ſenſible que les autres à la joye, qu'a cauſé par toute la France, la naiſſance de Monſeigneur le Duc de Bretagne. Elle a fait chanter un *Te Deum* dans l'Egliſe de ſon Abbaïe, où elle a aſſiſté. Elle a donné toutes les autres marques d'une allegreſſe parfaite.

Mr Bodin, Sieur Deſtouches, Conſeiller du Roy, Commiſſaire aux Revûes de la ville de Deſize, en Nivernois, fit chanter un *Te Deum* le 27. de Juillet dans l'Egliſe des Minimes, les Officiers de Juſtice de la Ville y aſſiſterent en Corps, ainſi que toute la Nobleſſe des environs; il y avoit plus de 300 Habitans ſous les armes, oruez

de cocardes de ruban blanc, & ayant à leur tête des Haut-bois, & des Muſettes. Aprés le *Te Deum*, il fit allumer un grand feu au bruit de trois décharges de mouſqueterie, de canons, & de boëtes. Enſuite de quoy il donna un magnifique ſoupé à plus de 200. perſonnes. Toute ſa maiſon fut illuminée ; il fit auſſi éclairer celle des Minimes par un tres-grand nombre de lumieres ; ce qui parut ſi beau au Correcteur, que pour en témoigner ſa joye, il donna à ſouper à tous les Religieux dans le jardin du Couvent, au bruit du carillon de leurs Cloches, qui ſe firent entendre juſqu'au lendemain matin. La compagnie que Mr de Deſtouches regala,

étant ſortie de table, il fit allu-
mer au ſon des Inſtrumens, un
feu d'artifice qui eut beaucoup
de ſuccés, les fuzées ayant eſté
vûes de prés de cinq lieuës. Il
y eut bal enſuite juſqu'à cinq
heures du matin, le peuple dan-
ça dans la cour au ſon des In-
ſtrumens.

La Lettre qui ſuit, vient de
S. Antonin, en Roüergue.

Puiſque vous voulez ſçavoir, Monſieur, ce qui s'eſt paſſé dans nôtre ville, au ſujet de la naiſſance de Monſeigneur le Duc de Bretagne; je vous diray qu'auſſi-toſt que nous eûmes reçû les ordres ne-

neceſſaires, Mr Brugiere, notre Maire, Conſeiller du Roy, & Medecin ordinaire de S. A. R. Monſieur le Prince, s'appliqua à regler toutes choſes, & qu'il le fit avec beaucoup de zele. Il forma d'abord quatre Compagnies d'Infanterie, chacune de plus de cinquante hommes, dont les Officiers ayant preſque tous ſervy long-tems dans les troupes du Roy, faiſoient de bonne grace tous les exercices, & donnoient un air de guerre à ces Bourgeois traveſtis en ſoldats.

On voyoit à la tête de chaque Compagnie pluſieurs rangs de gre-

nadiers, tous gens choisis, d'une taille au dessus du commun, vétus uniformement avec des bonnets fort propres, & d'une figure, qui dans sa bizarrerie avoit beaucoup d'agrément. Ils étoient armez de faulx & de haches qu'ils portoient avec une fierté capable de faire peur en toute autre rencontre.

Les Compagnies étoient presque toutes composées de jeunesse, qui, comme vous sçavez, est en ce païs, fort alerte, & fort éveillée. Ce n'est pas qu'il n'y eust quelques personnes d'un âge avancé, qui pour se signaler dans cette journée,

oublierent pour cette fois là leur âge, & reveillerent le feu de leur jeuneſſe. On vit entr'autres un Avocat, beau-frere de Mr le Maire, âgé d'environ quatre-vingt-ans, qui par un excés de zele s'étant fait guerrier, agit ce jour-là avec une grace, une vigueur & une gayeté, qui ſembloient luy avoir ôté plus de la moitié de ſes années.

Rien n'étoit mieux entendu que l'ajuſtement des Troupes. Le bon gout & la propreté recompenſoient avec avantage ce qui pouvoit y manquer du côté de la magnificence. Elles eſtoient ſuivies

d'un attirail de guerre, d'équipages, de bagages, de chevaux, de mulets, d'ustanciles, de vivandiers & de vivandieres, qui dans leurs manieres grotesque avoient quelque chose de fort divertissant.

On demeura sous les armes deux jours de suite. On ne quitta les Drapeaux, & on ne les reporta chez les Capitaines que lors qu'il fallut faire place aux exercices de pieté & de Religion; à quoy les Officiers eurent toûjours une attention tres-particuliere.

Le **Te Deum** *fut chanté en la maniere accoutumée. Mrs les Chanoines du Chapitre, qui sont*

du Corps de Mrs de Ste Geneviéve de Paris, precedez de leurs Semi-prebendez, des Carmes, des Cordeliers, & des Capucins, & suivis de Mr le Gouverneur, & de Mrs les Magistrats, firent une Procession solennelle avec beaucoup de pompe & de magnificence.

Les devotions finies, on reprit les armes. Ce ne fut par tout que des cris de **vive le Roy**, *& des décharges de Mousqueterie qui se mesloient agreablement avec le bruit des tambours, des fifres & des haut-bois : Cet agreable tumulte redoubloit, lorsque les Troupes passoient aux endroits où estoient exposez*

poſez les portraits du Roy, de Monſeigneur le Dauphin, de Monſeigneur le Duc de Bourgogne, & de la famille Royale.

Le ſoir du Dimanche, il y eut un grand feu de joye. Il fut allumé par Mr de Villetes, notre Gouverneur, par Mr le Maire & par Mrs les Conſuls, au bruit des ſalves de toute la Mouſqueterie; enſuite de quoy Mr le Gouverneur donna un repas magnifique aux Dames, à la Nobleſſe, & aux principaux Officiers. Pour juger de ſon zele au Service du Roy, il ſuffit de ſçavoir qu'il eſt neveu de Mr de Naves, Gouver-

neur de Longwy, & de Mr de de la Vaisse, Gouverneur du Fort-Loüis du Rhin.

Dés l'entrée de la nuit, toutes les fenêtres furent éclairées ; on alluma par tout des feux de joye. Il y eut devant le logis de Mr le Maire & en d'autres endroits, des rafraîchissemens pour les Troupes. En quoy se distingua Mr Dionis, Abbé de Beaulieu, qui tint toute la nuit table ouverte, pendant que les violons & les haut-bois divertissoient la Compagnie.

Cette feste ayant esté ainsi achevée, Mr le Maire & Mrs les

Consuls, crûrent devoir y ajoûter quelque chose ; & pour cet effet, ils prierent Mr le Prieur & Curé, & Mrs les Chanoines de vouloir chanter, le Dimanche suivant, une Messe solennelle pour Monseigneur le Duc de Bretagne. La chose ayant esté arrêtée de concert, & tout ayant esté preparé, sur les neuf heures Mr le Maire & Mrs les Consuls allerent prendre Mr le Gouverneur ; ils vinrent à l'Eglise, precedez de tambours & de trompettes, & suivis d'une grande foule de peuple. Ces Mrs assisterent à la Messe & vinrent à l'offrande, ayant en main des flam-

beaux de cire blanche, avec des Ecussons aux armes du Roy. Mr le Gouverneur y communia, à son ordinaire, avec cette rare pieté qui charme tout le monde. La Messe fut chantée par le Chapitre avec une Symphonie militaire, meslée de tambours & de trompettes.

L'Aprés dînée, le **Te Deum** *fut chanté de même. Le soir il y eut un grand repas dans le jardin qui appartient aux Chanoines & qui est scitué sur le bord de la riviere. La Compagnie fut reconduite aprés le repas au bruit des tambours & aux fanfares des*

trompettes, jusqu'au devant du grand Portail de l'Eglise, où il y avoit un grand Arc de Triomphe, au haut duquel étoit le Portrait du Roy, surmonté d'une couronne qui couvroit tout l'ouvrage. Tout y étoit fort illuminé. Il y eut dans cet endroit un feu de joye qui fut allumé au bruit de plusieurs décharges, par Mrs dudit Chapitre, par Mr le Maire & par les Conſuls. Il y avoit aussi un Arc de Triomphe devant la maison de Mrs les Chanoines. On voyoit sur l'un & sur l'autre de ces deux Arcs de Triomphe les Portraits du Roy, de Monseigneur le Dau-

phin, de Monſeigneur le Duc de Bourgogne, de Madame la Ducheſſe de Bourgogne, de Monſeigneur le Duc de Bretagne porté par ſa Gouvernante, de Monſeigneur le Duc de Berry, & de la Famille Royale.

Ces Portraits étoient accompagnez de Trophées d'Armes, de Guidons, de Banderoles & d'Etendars tres-bien peints qui voltigeoient agréablement. Le tout étoit mêlé de feüillages verts, avec des cartouches & des inſcriptions. Pluſieurs de ces Guidons & de ces Etendars étoient chargez des Armes de France, de Dauphiné, de

Bourgogne, de Bretagne, de Berry. & de Savoye, selon les Portraits ausquels ils servoient d'ornement. D'autres Etendars étoient chargez de Vers écrits en gros caracteres de diverses couleurs.

Au reste ce ne sont pas icy des magnificences comme celles de Montauban. Il n'appartient qu'à Mr le Gendre, nôtre Intendant, de faire d'aussi grandes festes. Vous sçavez qu'il brille par tout, soit dans les affaires, soit dans les divertissemens ; mais il se surpasse luy-même quand il s'agit de la gloire du Roy. C'est au bruit des grandes choses qu'il a faites dans

Montauban, que nos Muſes champêtres ſe ſont éveillées ; & nous avons appris de luy à avoir le cœur veritablement François.

Ne nous reprochez donc plus, Monſieur, que nôtre Ville de S. Antonin n'a rien de bon que ſes Prunes, & que le fruit de bon Chrétien eſt un fruit qu'on n'y trouve pas. Peut-être a-t-on pû le dire autrefois. Nous étions bigarrez, nous avions de deux ſortes d'Habitans & de deux ſortes de Religions. Autre temps aujourd'huy, autre Gouvernement, autre Prince & autres Sujets.

Tout eſt icy Catholique & tout y eſt François.

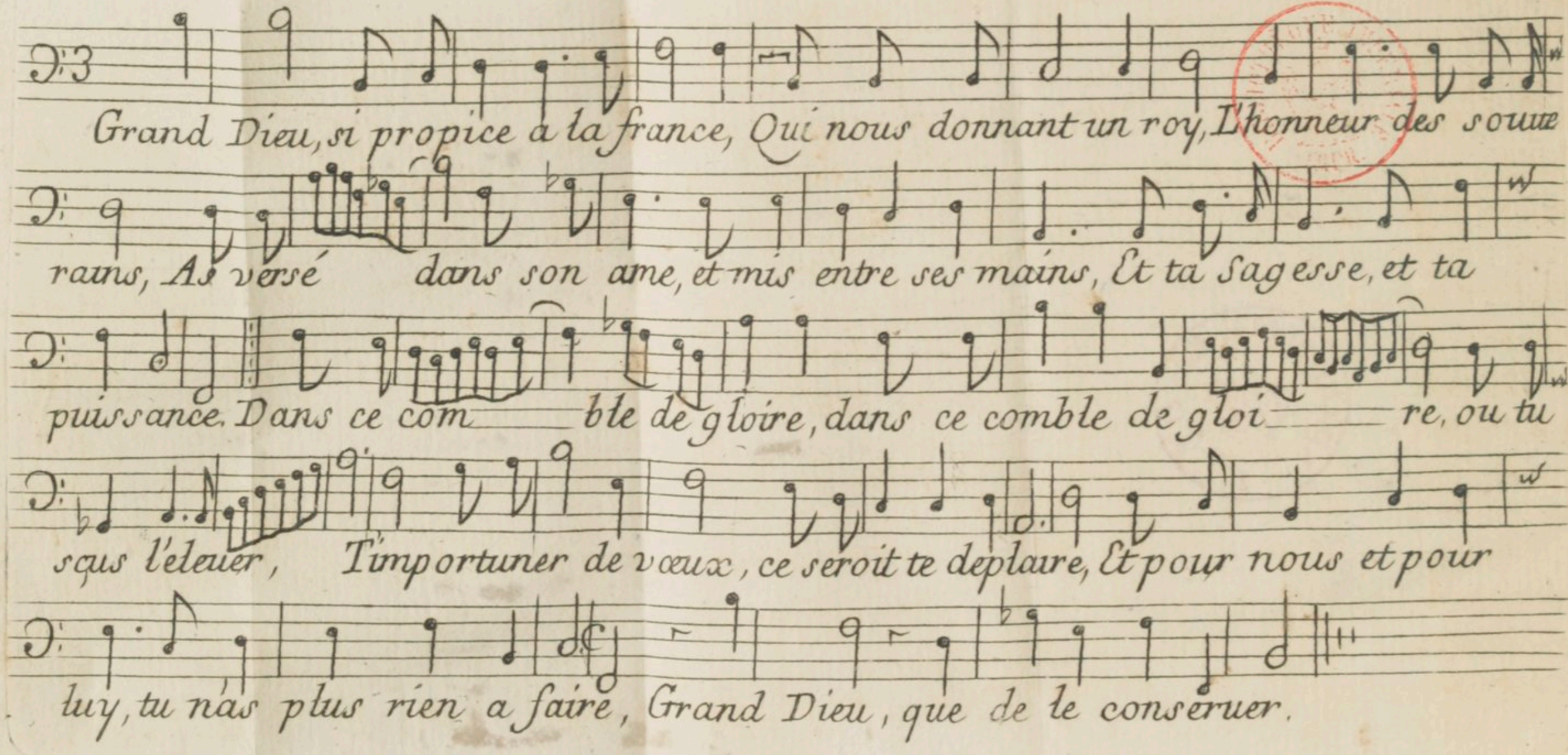
Nous avons à la verité plus de quinze cens nouveaux Réünis, ce qui fait prés de la moitié de la Ville ; mais ils font ſi bien leur devoir que nôtre principale Egliſe ſe trouve trop petite, & que Sa Majeſté a bien voulu nous en faire eſperer l'agrandiſſement. Du reſte, anciens & nouveaux Catholiques, tout brûle de zele pour le ſervice du Roy. Je vois même bien des Villes tout à fait Catholiques, qui n'ont pas, ſur ce chapitre, le ſang plus chaud que nous. Je ſuis, &c.

Mr Desgravier qui commande au Port-Loüis en Bretagne, y a commencé les réjoüissances par un Feu qu'il fit faire dans la Place commune, il fit couler des Fontaines de vin ; toutes les ruës furent couvertes de feux, & toutes les fenestres étant remplies de lumieres, on y remarqua plusieurs de nos Drapeaux, avec quantité de ceux des ennemis. Il y eût même des Bourgeois qui firent tirer des feux d'artifice. Les troupes firent plusieurs décharges, & l'Artillerie de la Place & de la Citadelle en fit trois. Les ruës étoient remplies de Danceurs, de Hautbois, de Musettes & de Violons, & il y eût un grand nombre de bals dans la Ville.

Monſieur le Cardinal de Janſon a fait chanter à Rome le *Te Deum*, dans l'Egliſe Nationale de Saint Loüis, il donna enſuite un magnifique repas à cinquante, tant Prelats que Cavaliers Romains, Monſieur le Cardinal Pignatelli, & Monſieur l'Ambaſſadeur d'Eſpagne furent de ce repas. La Feſte dura depuis midy juſques fort avant dans la nuit. Le vin que cette Eminence fit couler devant ſa porte eſtoit de L*acryma*, & par conſequent du meilleur du pays. On tira un tres-beau feu d'artifice devant ſon Palais; il eſtoit tout illuminé par un grand nombre de flambeaux de cire blanche. Cette feſte continua les deux jours ſuivans, &

pendant ces trois jours, toute la Ville de Rome parut en feu. Les Eſpagnols firent enſuite chanter le *Te Deum* dans leur Egliſe Nationale, & leurs réjoüiſſances durerent autant que celles de Monſieur le Cardinal de Janſon. Ce Cardinal donna le 30. de Juillet à dîner à tout ce qu'il y a d'Eſpagnols diſtinguez à Rome, & il fit tirer le ſoir un tres beau feu d'artifice devant la porte de ſon Palais, où ſe rendirent tous les Princes, & toutes les Princeſſes de Rome. On leur ſervit du Chocolate & des eaux fraîches en abondance. Toutes ces feſtes ſe ſont paſſées avec beaucoup de tranquillité, & à la ſatisfaction du Pape, & de toute la Ville de Rome.

BIBLIOTHEQUE ROYALE


Grand Dieu, si propice à la france, Qui nous donnant un roy, l'honneur des souue
rains, As versé dans son ame, et mis entre ses mains, Et ta Sagesse, et ta
puissance. Dans ce com ble de gloire, dans ce comble de gloi re, ou tu
sous l'eleuer, T'importuner de vœux, ce seroit te deplaire, Et pour nous et pour
luy, tu n'as plus rien a faire, Grand Dieu, que de le conseruer.

La Chanson qui suit est de Mr de Maiz de la Flêche en Anjou.

AIR NOUVEAU.

Grand Dieu ! si propice à la France,
Qui nous donnant un Roy l'honneur des Souverains,
As versé dans son ame, & mis entre ses mains
Et ta sagesse & ta puissance.
Dans ce comble de gloire où tu sceus l'élever,
T'importuner de vœux, ce seroit te déplaire,
Et pour nous, & pour luy tu n'as plus rien à faire,
Grand Dieu ! que de le conserver.

Quoique la Relation que je vous envoye ne ſoit pas nouvelle, j'ay crû neantmoins que je vous la devois envoyer, puiſque le Public n'a point eſté informé de ce qu'elle contient, & que l'on y voit le détail de l'entrepriſe manquée par les troupes de Savoye ſur la Ville & ſur le Château d'Entrevaux. Cette Relation eſt de Mr de la Contardiere Gouverneur de cette Place.

LA parfaite connoiſſance, Monſieur, que croyoit avoir Mr le Marquis de Carail, Gouverneur de Nice, de la Ville & du Château d'Entrevaux, par les Deſerteurs ; celle qu'il avoit de la foi-

bleſſe de leur Garniſon, ainſi que du peu de troupes qu'il y avoit en Provence, & l'offre que le Commandant du Puget, petite Ville qui n'en eſt qu'à une lieuë, lui avoit faite pluſieurs fois de ſe rendre maiſtre de ce Poſte avec cinq cens hommes, l'embarquerent à demander ſur la fin du mois de May à Monſieur le Duc de Savoye la liberté de le faire attaquer; il l'obtint facilement, ce Poſte ayant toûjours donné de la jalouſie à Son Alteſſe Royale, qui en avoit demandé l'écbange avec empreſſement au dernier Traité de Paix.

Mr le Chevalier de Blagnac qui fut chargé de cette entrepriſe partit de Nice le cinquiéme Juin à l'entrée de la nuit avec mil hommes de troupes reglées, choiſis dans trois bataillons qui y avoient leur trois Compagnies de Grenadiers, quelques Compagnies de Milice, & une grande quantité de vagabonds, attirez par l'eſpoir du pillage, qui faiſoient paſſer ce ce Corps pour plus nombreux qu'il n'étoit.

Il marcha avec toute la diligence poſſible & toutes les precautions imaginables pour derober ſa marche ; il fit en chemin un dé-

tachement de cent cinquante hommes pour attaquer le Château de Luëbris croyant qui luy resteroit assez de monde pour son entreprise d'Entrevaux, & arriva devant la Place le sept Juin à deux heures de nuit avec deux Faucon-neaux, un Mortier & des bombes, quatre petards, un bon nombre d'échelles de bois & de corde, des galeries pour couvrir les Mineurs & toute sorte d'instrumens propres à miner & à ruïner des murailles.

Il prétendoit se rendre Maistre du Château par la Porte du Secours & par des accés derobez qui

conduiſoient à la Porte de commu-nication ; deux cens cinquante hommes deſtinez à cette expedition s'en approcherent à la faveur d'une nuit tres-obſcure & du bruit du Var toûjours ſuperieur à celuy qu'on peut faire en marchant ; mais ayant trouvé les accés dont je viens de parler rompus, & le Pont dormant de la Porte du Secours démonté, précaution que j'avois jugé neceſſaire pour ſuppléer au peu de monde que j'avois ; aprés s'être fait tirer quelques coups, s'être fait tuer deux hommes & bleſſer un, les Ennemis ſe retirerent ſur une hauteur à la

portée du Mousquet, & s'y retrancherent.

Mr le Chevalier de Blagnac qui commandoit en personne l'attaque de la Porte de Savoye, étant venu la reconnoître à la faveur de l'obscurité, du bruit du Var plus grand à la Ville qu'au Château & de deux madriers qu'il faisoit porter devant luy, deux coups de fusil tirez par deux Sentinelles, dont l'Ingenieur qui avoit la conduite de cette attaque fut blessé au rapport des deserteurs, & quelques fagots de sarment godronez jettez dans le fossé, firent changer l'ordre qu'on avoit

donné, & que les Sentinelles entendirent, de faire avancer l'artillerie, en celui de la faire reculer.

Le Lieutenant-Colonel du Regiment de Saluces qui devoit attaquer la Porte de France, se rebuta aussi facilement que les autres par quelques bales qu'il entendit siffler à ses oreilles, & dont il a dit depuis qu'il pensa estre tué.

Leur plus grande ressource étoit dans une muraille qui n'a que deux pieds d'épaisseur, & qui est si vieille qu'elle tombe presque d'elle-même, au pied de laquelle on vient en bataille, & qui est la seule défense de la communication

de la Ville au Château de ce costé-là ; mais une pierre qui se détacha par hazard d'une montagne, que j'en avois fait assembler sur cette attaque, (car j'avois défendu qu'on n'en jettât aucune que l'attaque ne fut commencée) étourdit si fort la Compagnie des Grenadiers & le détachement qui devoit donner par cet endroit, qu'ils se retirerent aussi-brusquement que les autres & la partie fut remise au lendemain.

Ils établirent leurs deux Fauconneaux dans une Bastide à demi-portée de Mousquet de la Ville, le Var entre deux ; quoique la

nuit fût fort obſcure je ne laiſſois pas de les incommoder par mon feu, qui fut ſi ſuperieur au leur tout le Dimanche ſuivant, que n'oſant montrer le nez pour pointer leurs Fauconneaux, ils ſe retirerent la nuit ſuivante ſur une hauteur à cinq cens pas derriere, où il y avoit 80. *hommes retranchez qui l'ont occupée tout le temps qu'ils ont eſté devant la Place.*

Le detachement retranché ſur la hauteur du Château, jugeant qu'il n'y avoit rien à faire du côté de la Porte du Secours, alla le Dimanche à cinq heures du ſoir repaſſer le Var au Puget, & vint join-

dre Mr le Chevalier de Blagnac à la Seds, *maiſon de l'Evêque, qui eſt à une portée de Carabine de la Ville où il s'étoit retiré avec le plus gros Corps. Ils n'avoient point renoncé au deſſein de nous attaquer dans les formes. J'ay ſçû les raiſonnemens qui s'étoient faits là-deſſus à la* **Seds** ; *mais la vûë de nos Ramparts heriſſez de faulx emmanchées à revers, de fourches à deux brocs & de pertuiſannes, les montagnes de pierres que j'avois fait amaſſer & le feu terrible que j'affectay de faire par réjoüiſſance, une fois ſeulement, leur impoſa ſi fort qu'ils change-*

rent ce dessein dans celui d'établir la contribution.

Quelque foible que fust ma garnison qui n'étoit composée que de quatre compagnies de nouvelles levées, & peu nombreuses, je ne laissois pas de dresser des embuscades à leurs détachemens, j'ay fait sortir jusqu'à cent hommes, dont la plus part étoient des Habitans, qui par des postes avantageux que je leur faisois occuper les ont si fort resserrez, qu'ils n'ont osé s'écarter & n'ont pû tirer qu'environ sept cent loüis de contribution.

On n'a point cessé de s'escarmoucher de part & d'autre jusqu'au

Vendredy

Vendredy treiziéme, auquel jour croyant que Mr le Chevalier de Damas arriveroit avec le corps qu'il commandoit pour charger les ennemis ; je tins en bataille ce que je pus tirer de ma petite garniſon, & de mes braves Habitans pour ſortir à la tête de cette petite troupe, & faciliter leur déſaite ; mais voyant ſur les quatre heures aprés midy des bagages défiler du côté du Puget, eſcortez de quarante hommes ; Mr de Blagnac les ſuivre avec trois cent, cent cinquante marcher du côté de ce poſte retranché à portée du mouſquet de la place, pour faciliter la retraite des

quatre-vingt hommes qui le gardoient, ainſi que celle de cent hommes qui eſtoient allez le matin occuper une hauteur ſur le chemin, par où devoit arriver le ſecours, dont ſans doute ils avoient eu avis, en ayant vû de plus cent cinquante marcher dés le matin du côté du Puget apparemment pour en garder le pont; Ne doutant plus qu'ils ne ſe retiraſſent, je jugeay à propos d'enlever ce poſte de quatre-vingt hommes, avant qu'il fuſt joint par ces deux détachemens, qui y marchoient, eſperant que ſon attaque amuſeroit tout ce qui reſtoit d'ennemis à nôtre vûë; feroit retour-

ner ceux qui marchoient du côté du Puget, & que je donnerois par-là le temps à Mr le Comte de Narbonne, & à Mr le Chevalier de Damas de les joindre & de les défaire.

Je fis donc mes detachemens, je fis faire un grand feu de ce qui me restoit d'arquebuzes à croc dans la ville, & je sortis croyant que les ordres que j'avois donné seroient regulierement observez; mais l'ardeur que j'avois inspirée à cette petite troupe fut si impetueuse, qu'il falluſt la laisser donner à la Turque; les ennemis en furent si épouventez, qu'ils ne firent que tres-peu de feu & de resistance, & se rerirerent en

desordre ; mes soldats les vouloient suivre, mais craignant que les ennemis, au nombre de plus de trois cent, qui étoient assez prés de ce poste & qui étoient restez immobiles à ce spectacle, ne repriſſent leurs esprits ; aprés y avoir demeuré quelque-temps je fis lentement ma retraite, bien triſte de ce que Mr le Comte de Narbonne & & Mr le Chevalier de Damas, qui avoient plus de passion que moy de charger les ennemis, trompez par les avis qu'ils eurent de leur marche & par leur retraite precipitée, ne purent les joindre.

Je n'ay eu à cette attaque que

deux soldats blessez, c'est tout le sang qui a esté repandu de nôtre côté dans tout le temps que les ennemis ont esté devant la Place ; ils ont eu dans cette action quatre hommes tuez & douze à quinze blessez de l'aveu des deserteurs ; on y a pris un tres-joly équipage au Marquis de Senantes, fils du Marquis de Carail qui commandoit dans ce poste, deux mûles magnifiquement harnachées, les pistolets des plus beaux, une marmite d'argent, & plusieurs autres choses dont je n'ay pas demandé le détail, & qui ont mis ma petite troupe si fort en curée qu'elle

voudroit toûjours donner. Les ennemis ne ſçachant pas bien quel party prendre, ſe retirerent à la Rochette, à deux petites lieuës d'icy, où eſt un Château aſſez fort, appartenant au Baron de Laval, & ils y paſſerent la nuit.

Le jour ſuivant ayant eu avis que Mr le Chevalier de Damas m'avoit amené un renfort de ſept Compagnies du Regiment d'Orleanois, ils ſe retirerent au Puget, où ils firent ôter tous les cloux des planches du pont que cette ville a ſur le Var, de peur qu'on ne pût aller à eux par-là; ils n'ont pas fait une ſeule courſe ni exigé une ſeule

contribution dans tout le tems qu'ils y ont esté, jusques à leur entiere retraite à Nice, ce qui a abandonné cette Comté à la discretion des armes du Roy.

On a sçû par leur deserteurs qu'ils étoient retournez à Nice, ayant perdu plus de cent hommes qui sont morts où qui ont deserté.

Il faut bien vous dire quelque chose de la valeur de mes braves Habitans : ils passoient les jours & les nuits sous les armes dans l'attente d'un assaut general, ils se disputoient les postes d'honneur, comme des troupes reglées, & ne trouvoient rien de difficile de tout ce

que je leur commandois ; les femmes non contentes de faire tout les travaux necessaires en pareille occasion, pour laisser les hommes tout entiers à la défense de la Place, se portoient encore aux endroits qu'on pouvoit défendre par des pierres.

Cela n'est pas sans exemple ; mais que des Bourgeois quittent leurs remparts pour aller attaquer un poste retranché où il falloit grimper, gardé par 80. hommes, qui en auroient deu défaire 100, n'étant aidez que d'une poignée de soldats de nouvelle levée, & n'étant pas en plus grand nombre que ce qui leur paroissoit d'enne-

mis, c'eſt ce qui ne s'eſt jamais vû.

Mr de Mailly de la Houſſaye a eu le Regiment de Nettancourt & celuy des Landes qu'il avoit, a eſté donné à Mr de Midesbourg.

Monſieur le Duc de Savoye a fait mettre en priſon le Maître-d'Hôtel de Mr des Hayes, cy-devant Gouverneur de Verceil, qui l'avoit envoyé à Turin pour y acheter les choſes dont il avoit beſoin dans ſa priſon. Ce Prince a auſſi fait enlever & vendre à l'encan tous les effets de ce Gouverneur, & a nommé des Commiſſaires pour luy faire ſon procez, ainſi qu'à tous les Officiers de la garniſon qui ont ſigné la Capitulation de cette place.

S. A. R. ne peut témoigner trop de chagrin de la prise de Verceil, qu'il avoit fait munir de toutes les choses necessaires pour soutenir un siege pendant six mois, dans la pensée que cette place feroit perir l'Armée de France, aïant 14. bastions, 10. demi-lunes, une Citadelle, une fausse-braye qui regne tout au tour, un bon & grand fossé, revetu de briques, une cuvette au milieu, où il y avoit trois pieds d'eau avec un bon chemin couvert bien palissadé; ainsi il y avoit tout lieu de croire que cette place feroit une plus longue resistance, mais elle estoit attaquée par des François commandez par un General aussi intelligent que brave, & dont

es Troupes ſe font un plaiſir
de ſuivre les Ordres. On n'a fait
ucune perte conſiderable à ce
ſiege ; ſi l'on en excepte Mr le
Comte des Marais, Colonel du
Regiment de la Fere, qui eſt
nort de ſes bleſſures J'ay parlé
mplement de ce Colonel, lorſ-
u'il fut pourvû de ce Regi-
nent. Le Roy fit ſon éloge en
pprenant qu'il avoit eſté bleſſé
mort, & rapporta pluſieurs
hoſes à ſa gloire, qui doivent
aire un extrême plaiſir à ſa fa-
nille.

Pendant que le bruit des ar-
nes ſe fait entendre, les Muſes
e laiſſent pas de chanter & les
ettres de fleurir. On voit ſou-
ent des Livres nouveaux, dont
es Journaux des Sçavants & de

Trévoux, ont ſoin de vous entretenir, & l'Auteur du Livre Intitulé, *deux cens cinquante-huit queſtions & reponſes ſur differents ſujets*, continuë à donner tous les mois cet ouvrage qui eſt fort ſouhaité & recherché. Enfin pendant que la guerre forme des ſoldats, les Lettres forment tous les jours des éleves pour les Academies, & je dois vous parler de deux qui ont eſté reçûs depuis peu à l'Academie de Paris, nommée par excellence, *Academie Françoiſe*. Le premier eſt Mr l'Abbé de Polignac, qui a eſté élû à la place de feu Mr Boſſuet, Evêque de Meaux. Le compliment qu'il fit le 2. Août, jour de ſa reception, reçût de grands applaudiſſements ; Il

ommença par un éloge de Mr
le Meaux, mais si l'éloge fut
eau, la matiere n'étoit pas
noins belle. Mr l'Abbé de Po-
ignac fit ensuite l'éloge de l'A-
ademie, auquel succeda celuy
lu Cardinal de Richelieu, son
Fondateur; il passa de là à l'é-
oge du Roy, aujourd'huy Pro-
ecteur de l'Academie : Voicy
ar où il finit cet éloge. Aprés
voir fait une peinture de l'u-
ion de tous les Alliez, contre
e Monarque; Il dit, *Loüis voit*
ormer l'orage & n'en est point ému.
l a passé sa vie à dissiper ces sor-
es de tempêtes, il sçaura bien en-
ore dissiper celle cy; mais il ne rom-
ra point la paix. Il a dans ses
nains des troupes ennemies, il peut
es retenir, c'est le parti le plus seur,

mais il ne luy paroit pas assez noble:
il peut entrer dans leur pays, mais
ce seroit commencer la guerre & l'om-
bre d'une infraction luy fait horreur,
assuré de la vengeance dés qu'elle
sera legitime, il laisse à ses envieux
toutes les injustices à faire, il à Dieu
de son côté, il ne le perdra pas de
vûë, c'est sa raison d'Etat. Enfin,
ses Ennemis l'attaquent, Justice,
Prudence, Mediations, rien ne peut
les détourner. Alors il prend les Ar-
mes & quels sont ses premiers coups.
Cinq batailles gagnées, vingt pla-
ces de tous côtez ou conquises ou sau-
vées, un Allié fidelle & magnani-
me trois fois secouru, tout cela, Mes-
sieurs, en moins de deux Campagnes.

Vous voulez donc la guerre, peu-
ples insensez; Hé bien! vous l'au-
rez, cette guerre que vous avez tant

deſirée, mais vous ne la ferez pas où vous penſiez: dans le cœur de vos Etats, dans le fond de vos Provinces lera la deſolation & le carnage. Vous menaciez nos frontieres & vous n'en avez déja plus: vous inſultiez les moindres Villes de nos Alliez, & vous tremblez pour vos Capitales: vous formiez des ſeditions, & vos Royaumes ſont ſoulevez contre vous. Les Hyvers entiers ne vous ſuffiſent pas à fortifier vos Montagnes, à retrancher vos vallées & trois jours nous ſuffiſent pour les paſſer. Vous portez à grands frais & à grand bruit un phantôme de Roy, qui n'a ni pays ni ſujets & qui n'oſe paroître. Vous allez de Ville en Ville mandier pour luy des Rebelles, & vous ne trouvez que des ſujets zelés pour leur veritable

Roy. Vous ne derobez des Alliez à la France que pour les associer à vos malheurs, les Thrones que vous soutenez chancelent, ceux que ce Roy protege par ses Armes sont affermis. Le desordre des passions qui vous agitent, regne dans tous vos projets, vos resolutions sont extrêmes, tous vos partis sont forcez & vos premiers efforts sont vos dernieres ressources. C'est donc pour cela que vous abusez de l'amour qu'il eut pour la paix, ce Heros qui ne vous offense que par sa gloire : il vous la donna triomphant, & si j'ose parler ainsi, rassasié de victoires, non en ennemy, non en vainqueur, mais comme s'il eût esté vôtre arbitre. Il sacrifia tout au bonheur de l'Europe, & au repos de ses sujets, & ses sujets vouloient encore luy sacrifier leur repos. Ven-

gez, vengez la France de la moderation de son Roy, forcez-le à reprendre sur vous, ce que vous n'auriez pû le forcer à vous rendre, achevez d'aneantir devant luy vos plus formidables Armées, mettez-le en possession malgré luy de ce pouvoir sans bornes qui vous fait tant de peur, ou si vous y voulez mettre un obstacle, n'esperez plus de le trouver que dans sa Clemence, vous le chercheriez vainement dans vos forces.

Nos Ennemis sentent ces veritez, Messieurs, mais ils n'en voyent pas comme vous le principe. Cette haute intelligence qui prévoit tout, qui remedie à tout sans embarras, sans inquietude. Cette foy vive & pure, l'ame de ses actions, qui luy fit comme à Salomon demander la Sagesse & il l'obtint; qui luy fit chercher

avant toutes choſes le Royaume de Dieu, & les autres y furent adjoutées. Cette egalité d'ame ſuperieure aux évenemens, qui ſoutiendroit avec conſtance les adverſitez les plus accablantes, ſi Dieu n'avoit reſolu qu'il fût heureux. Diroit-on à voir la ſerenité de ce front auguſte, que l'Univers eſt conjuré contre luy. On ne connoît qu'il fait la guerre que par le bruit de ſes victoires, chez luy tout eſt en paix : nul changement dans ſa vie : mêmes heures pour ſes Conſeils, & pour ſes delaſſements, même attention pour les moindres details de ſon Royaume. Cette tranquillité laborieuſe inſpire la confiance à tout ce qui le ſert, & de quoy ne deviendroit-on point capable ſous ſes yeux? Les Princes apprennent à regner, les particuliers apprennent

à vivre, tout s'instruit en le voyant. On trouve en luy comme dans Auguste & dans Trajan des exemples pour gouverner les hommes, & les hommes y trouvent comme dans Scipion & dans Marc-Aurele des exemples pour se gouverner eux-mèmes; C'est ainsi qu'il a rendu son Clergé plus saint, sa Cour plus reglée, sa Noblesse plus active, ses Magistrats plus vigilants, ses Generaux plus habiles, ses Troupes plus invincibles, ses Peuples plus fidelles, & ses Enfants plus dignes de luy.

L'un pour se rendre parfait n'a point trouvé de voye plus sure que de l'imiter en tout & de le suivre pas à pas; l'autre né comme eux pour la Guerre & pour les affaires, porte la Loy de Dieu dans son cœur. Que dirons-nous de celuy qu'une Auguste

Princesse vient de luy donner ? C'est la joye des peuples, c'est la sureté de nos Alliez, c'est la consolation même de nos Ennemis, s'ils sçavent la connoître. Eh ! qui ne seroit touché de cette benediction du Ciel sur nôtre maître, inconnuë à tous les Princes de la terre, depuis que les jours de l'homme furent abregez. Que pouvons nous souhaitter davantage ? Qu'il vive, Messieurs, qu'il vive assez pour former de ses mains les Enfants du Prince qui vient de naître. Mr l'Abbé de Clerembault, Chancelier de l'Academie, répondit à Mr l'Abbé de Polignac, & aprés luy avoir marqué la joye que l'Academie avoit de l'avoir pour Confrere, il fit l'éloge de Mr l'Evêque de Meaux, & ensuite de Mr l'Abbé de Polignac ; il dit en parlant

du Roy, *qu'il augmentoit ſans ceſſe d'une maniere ſi haute & ſi nouvelle que nos anciennes & juſtes loüanges ne ſe trouvent plus en aucune proportion avec luy ; & ainſi abſolument reduits au ſilence, il ne nous reſte plus que de ſommer ſes envieux & ſes Ennemis, qui aveuglez par leur malignité, nous reprochoient ſouvent nôtre exageration exceſſive, de reconnoître au moins à preſent l'accompliſſement de ce que promettoient ces vifs témoignages de nôtre admiration, leur voulant bien paſſer pour heureuſes Propheties, les hommages ſolemnels rendus ſi legitimement à ſes actions immortelles : & bien loin de pouvoir eſtre ſuſpects de flatterie, pouvoient-ils dès lors honorer aſſez dignement un Prince, qui s'étant formé dès ſa*

jeuneſſe à la noble habitude du travail, & parvenu par cette aſſiduité ſi conſtante & ſi rare à gouverner un grand Eſtat, avec la facilité & le détail dont on gouverneroit bien une ſimple famille, a commencé depuis prés de quarante années, par une ſuite d'évenements glorieux & non interrompus, à deſabuſer les hommes de cet abſolu & tyrannique empire du hazard, méme dans les choſes de la guerre; la droite raiſon leur faiſant enfin appercevoïr qu'une ſi longue durée de tant de ſuccez heureux, ne peut avoir d'autres cauſes que les regles invariables de cette prudence ſuivie, toûjours maîtreſſe de la fortune; qui a ſi peu reconnu le pouvoir de cette capricieuſe que dans la guerre precedente, malgré les efforts redoublez de cette ligue generale, la

plus formidable de celles dont les hiſtoires faſſent mention, exempte du ſeul deffaut capable de la pouvoir ruiner, par ſon étroite & durable union, il a ſçû en l'humiliant, par des pertes continuelles, nous mettre dans le tranquille & glorieux état de ne plus craindre pour mauvais évenemens, que des defaites eludées par nos Ennemis, ou des victoires peu importantes, remportées ſur eux; qui ayant toûjours deconcerté & rendu vaine par la ſageſſe & la vigueur de ſes Conſeils, cette pretenduë capacité qu'on croyoit remarquer dans les leurs, les a reduits le plus ſouvent à deliberer aprés l'occaſion, à la mode des Phrygiens, comme il ſe faudroit conduire une autrefois; & qui aprés avoir enfin convaincu ces perpetuels jaloux de

ſa grandeur, de la triſte verité qu'ils ſe vouloient cacher ; que toutes les Puiſſances unies ne peuvent ſe maintenir que par la moderation d'une ſeule, leur accorda la paix qui leur fut ſi ſalutaire, & à laquelle, pour mieux aſſurer le repos du monde, il voulut bien ſacrifier une partie de ſes conqueſtes.

Que ſi nous ne pouvions refuſer à tant de merveilles noſtre veneration & nos éloges ; quel ſilence ne doit pas eſtre imposé à la terre devant celuy qui decide à preſent de ſon ſort? car le ciel équitable ne laiſſa pas long-temps ſans recompenſe de ſi nobles & de ſi pures intentions, il luy rendit au double cette gloire qu'il avoit meprisée ; il voulut que ces ſentimens de haine & de défiance que conſervoit pour nous une genereuſe

nation

nation toûjours emule de la noſtre, fuſſent entierement éteints & diſſipez par ſon habileté, & que le Roy qui la gouvernoit voyant la branche royale de ſa Maiſon entierement finie en ſa perſonne, en obeiſſant à la voix de juſtice (malgré tous les obſtacles & les efforts de la rage envieuſe d'une cabale opposée) appellaſt au Trône, qu'il luy falloit quitter, ſon auguſte poſterité, en la perſonne du grand Prince, qui travaille ſi heureuſement à en rétablir la ſplendeur.

Loin d'eſtre ébloüi de ces nouvelles grandeurs, noſtre Heros toûjours conſtant à preferer à toutes choſes le bonheur du genre humain, mit toute en uſage, méme contre les regles apparentes de la politique, pour tâcher de l'affermir; il aima mieux

remporter des victoires moins faci-
les, que de manquer à faire écla-
ter sa moderation, il donna le temps
à ses anciens envieux, de bien recon-
noître l'justice de ses droits, &
combien leur interest s'y trouvoit
conforme; mais aprés les avoir mé-
me reconnus, la noire & opiniatre
jalousie ayant fermé leurs yeux aux
lumieres de la raison, ils travail-
lerent à rehausser sa gloire, en com-
mençant malgré luy cette nouvelle
& sanglante guerre, dans laquelle
il paroist s'estre élevé au dessus de
lui-méme; autrefois Louis le Grand
tenant ses Troupes invincibles re-
panduës sur ses frontieres, étoit la
terreur de son siecle, non seulement en
faisant échoüer les dessein hardis de
tant de peuples conjurez; mais les
épouvantant sans cesse par ses vic-

toires, & par des conquestes faites sur eux ; maintenant il embrasse une grande partie de l'Univers par la puissance de ses Armes ; il attaque ses ennemis, non plus en se contentant de la deffaite de ceux qui défendent l'entree de leurs Etats, ou de la prise des Places importantes qui paroissent les mettre en seureté ; mais les jettant à tout moment dans l'affreux peril d'une ruine entiere, en penetrant jusqu'au centre de leur pais. Le Danube, les bords de la Mer Adriatique, & les derniers rivages de l'Ocean, un nouveau monde, sont les lieux où s'executent si glorieusement les ordres qu'il donne, & l'on voit en les suivant les Generaux qu'il a formez, & qui conduisent si dignement ses redoutables armées renouveller en nos jours les

manieres vives & audacieuſes des plus grands perſonnages de l'antiquité, qui pour mieux aſſurer la perte de leurs adverſaires, alloient ſi loin de leur patrie ſe faire un nom immortel ; nôtre ſiecle ſe trouvant par là detrompé de ſon incapacité pour de ſi hautes entrepriſes.

Mr l'Abbé de Choiſi, cy-devant Ambaſſadeur à Siam, dont l'éloquence eſt connuë, & qui a donné de tres ſçavants Ouvrages au public finit cette ſéance par un tres-bel Eloge de Mr l'Evêque de Meaux.

L'onziéme du même mois, Mr l'Abbé Abeille fut reçû à l'Academie, à la place de Mr l'Abbé Boyleau ; il commença ſon diſcours par l'honneur qu'on lui faiſoit de le recevoir à l'Acade-

mie, & aprés avoir fait l'Eloge des Academiciens, il passa à celuy du Roy, & parla ensuite de la naissance du troisiéme Successeur que le Ciel venoit de donner à S M. Il dit ensuite, en parlant de ce Monarque. *Il faut avouer, Messieurs, que c'est un regne merveilleux que celuy de Louis le Grand! regne où l'on ne compte presque pour rien les Siéges, les prises des Villes, les Combats, & les Victoires, regne où tous ces évenemens sont accompagnez de circonstances plus surprenantes que ces évenemens mesme: regne enfin, où dans les plus grands efforts d'une guerre generale, toûjours à l'abry de ses fureurs, nous n'en voyons jamais que ce qui peut plaire.*

Il s'étendit ensuite sur l'Elo-

ge du Cardinal de Richelieu ; & sur celuy de Mr l'Abbé Boileau, avec lequel il étoit lié d'une amitié particuliere, ce qui luy donna lieu de parler du caractere de son cœur & de son esprit, dont il avoit une parfaite connoissance. Mr l'Abbé Regnier des Marais, Secretaire de l'Academie, lui répondit. Il parla d'abord des deux pertes que l'Academie venoit de faire, & s'étendit ensuite sur les loüanges de Mr l'Abbé Abeille, & passant de là à l'éloge du Roy, il dit : *C'est à ses Etendars que la victoire est attachée, c'est luy qui rempliſſant ses Lieutenans de son esprit, leur communique en quelque maniere le don de vaincre, en mesme temps qu'il*

leur donne le pouvoir de commander. Present à tout par ſes ordres, il eſt toûjours par ſes ordres à la teſte de toutes ſes troupes, il atteint d'une extremité du monde à l'autre, & le mouvement qu'il donne de ſon cabinet aux Armées victorieuſes qui combattent en tant de lieux ſous ſes auſpices, eſt la glorieuſe ſource des avantages qu'elles remportent par tout ſur tant d'ennemis.

Qu'ont fait juſqu'icy les prodigieux efforts de tant de Potentats, que la jalouſie de ſa grandeur & de ſa gloire a de nouveau liguez contre luy, que faire mieux connoiſtre ſes forces & leur foibleſſe. Et cela, Meſſieurs, ne rappelle-t-il pas dans voſtre eſprit cet endroit d'Homere, où Jupiter dit aux autres Dieux, que s'ils veulent voir, combien leur

puiſſance eſt au deſſous de la ſienne ; ils n'ont qu'à ſe réunir tous enſemble contre luy ſeul.

Mais pourquoy chercher dans la Fable des comparaiſons aux grands ſuccés, que le zele & la pieté d'un ſi grand Prince attire tous les jours du ciel ſur ſes armes. Ceſſons méme d'attribuer la celerité des expeditions, la priſe des Places, le gain des batailes à ſa Sageſſe, qui prevoit, qui prepare, qui ordonne tout, & à l'ardeur qu'il inſpire aux moindres Soldats pour executer ce qu'il ordonne. Et remontant à la premiere origine de tant de proſperitez, donnons-en comme luy, toute la gloire à celuy qui en eſt le Suprême Auteur, & qui pour en perpetuer le cours, vient de ſurpaſſer en ſa faveur, & en faveur de toute la Fran-

ce, la plus grande des recompenſes temporelles qu'il ait jamais promis de donner à ceux qui le craignent.

A peine eut on appris à Lyon la naiſſance de Monſeigneur le Duc de Bretagne qu'on l'annonça au peuple par la décharge de toute l'Artillerie de l'Arſenal, du Château de Pierre en Cize, & du Boulevart d'Alincourt; on tira auſſi quantité de Boëtes, & Mr l'Archevêque de Lyon envoya à toutes les Egliſes, tant ſeculieres que regulieres, ordre de ſonner toutes les cloches pendant trois jours, ce qui ſe fit chaque jour à pluſieurs repriſes. Le Dimanche qui ſuivit cette nouvelle fut deſtiné pour le *Te Deum.* On le

chanta dans la Cathedrale ; & comme il n'y a ny Orgues, ny Musique, les Trompettes, les Tambours, les Fifres, & les Haut bois répondirent à la voix des Prestres ; le Présidial, le Bureau des Tresoriers, l'Election & le Consulat y assisterent en robes de ceremonie. Le troisiéme de Juillet on fit joüer sur le Pont de pierre un tres-beau feu d'artifice ; toutes les fenestres furent éclairées par un nombre infini de lanternes. Les deux Montagnes de Forviere & des Chartreux parurent toutes en feu. Celle de ces Solitaires attira particulierement les yeux des Spectateurs. Leur nouveau Superieur avoit donné de si bons ordres, que toute la Plate-for-

me de la maiſon fut pendant toute la nuit éclairée par une infinité de pots à feu, & de torches ardentes, dont il fut complimenté & remercié. La Maiſon de Ville & le Monaſtere des Dames de Saint Pierre furent tres-bien éclairez. Il y eût des feux d'artifice dans tous les quartiers, ſçavoir un pour chaque quartier. Les Officiers de chaque quartier étoient à la teſte de leurs Troupes, & les uns & les autres étoient fort leſtes. Ces feux ne furent tirez que fort tard; on avoit ordonné qu'on n'y mettroit le feu que lorsque celui de la Ville ſeroit tiré. Mr le Prevoſt des Marchands alluma les feux des principaux Officiers qui l'en avoient

prié ; il trouva dans toutes les ruës où il alla des tables chargées de toutes sortes de rafraichissemens ; elles le furent pendant tout le jour , & tous les passans furent invitez à boire à la santé du Roy & du nouveau Prince. Il y avoit à tous ces feux des figures ou des ornemens peints, & même beaucoup d'artifices. Tous ces feux étoient d'une structure differente, & d'un dessein particulier , ils étoient accompagnez de devises & de vers, il y en eût trente-cinq, la Ville de Lyon ayant autant de quartiers. Le vin fut abondamment répandu, la Ville en avoit fait porter dans toutes les Places, ce qui n'empécha pas que beaucoup de parti-

culiers n'en fiſſent couler des fontaines devant leurs logis. Mr de Guyet Intendant de Lyon eſtant à Paris, Me Guyet ne ſe contenta pas de faire couler une fontaine de vin devant ſon Hôtel, elle fit auſſi faire un feu d'artifice, & diſtribua beaucoup d'argent, ainſi que Me la Comteſſe de Chamillart ſa fille. Le 16. le P. Gaucher Regent de Rhetorique du grand College des Jeſuites recita le Genethiaque du jeune Prince, & le fit avec autant d'éloquence que de bonne grace; ce Pere eſt fort conſideré dans ſa Province, il y enſeigne la Rhetorique depuis pluſieurs années, & il ſe fait admirer par les pieces qu'il compoſe, ou qu'il fait repreſen-

ter. Le discours qu'il prononça fut regardé comme un chef-d'œuvre, tant à cause des pensées que du tour & de la belle latinité. Mr l'Archevêque accompagné de plusieurs Comtes de S. Jean y assista le Consulat s'y trouva aussi, ainsi qu'une infinité de personnes distinguées par leurs emplois, ou par leur esprit. Le 21. du même mois Mrs les Comtes de Saint Jean signalerent leur zele pour la Maison Royale par un tres-beau feu d'artifice qu'ils firent tirer dans la place de leur Eglise. Le dessein en estoit fort ingenieux. Mrs du Consulat, pour leur faire honneur, firent éclairer la Maison de Ville, de la même maniere qu'elle l'étoit le jour de

la feſte generale. Enfin le ſe-
cond College des Jeſuites, pour
ne le point ceder au grand, fit
auſſi reciter une Harangue par
le P. Rayſonnet, qui s'en ac-
quita parfaitement bien. Mr de
Montezan Prevoſt des Mar-
chands, & ancien premier Pre-
ſident au Parlement de Dom-
bes a témoigné tout le zele
qu'on peut ſouhaiter d'un bon
ſujet en cette rencontre.

La plûpart des Diviſes &
des Inſcriptions qui parurent
dans les ornemens des feux d'ar-
tifices qui furent tirez, ſont
de la compoſition de Dom de la
Marez, Chartreux.

Je ne vous diray rien de la
feſte qui a eſté donnée par Mon-

sieur le Cardinal d'Estrées & qui a fait icy tant de bruit, puisque vous en trouverrez la description dans un Livre intitulé *Quatre Soleils vûs en France*; ce Livre est de la composition du Pere Menestrier Jesuite, qui par les recherches qu'il a faites avec grand soin de tous les spectacles anciens & modernes, s'est acquis une parfaite connoissance de tous les spectacles, dont il donne souvent des Leçons à ceux qui se veulent distinguer par des festes publiques. Il y a long temps qu'on n'en a donné en France d'aussi considerable que celle de Monsieur le Cardinal d'Estrées. On ne doit pas s'en étonner, ce Cardinal étant magnifique, de

bon gout & zelé pour la Famille Royale. Sa magnificence a paru dans tous les lieux où la superiorité de son genie s'est fait voir pour le bien des affaires du Roy.

Je ne doute point que la lecture de la Lettre qui suit ne vous fasse beaucoup de plaisir, elle peut passer pour un morceau d'Histoire, digne d'estre conservé ; enfin, quoique cette Lettre s'explique nettement, elle ne laisse pas de faire beaucoup plus concevoir qu'elle ne dit.

Lettre écrite d'Evora le premier Juin 1704. par le General Fagel à Mr d'Ouverkerque, laquelle a esté interceptée.

JE me suis réjoüi, Monsieur, de la justice que nos Seigneurs les Etats vous ont renduë, en vous préferant à vos Concurrens. J'aurois esté fort heureux si j'eusse pû profiter de cette digne élection pour servir auprés de la personne d'un General instruit & formé par le plus grand Capitaine de son siecle; mais pour mon mal-

heur j'ay esté destiné à une conqueste imaginaire, & à servir sous un Roy sans Royaume & sans aucune experience, & qui prétend avec tres-peu de troupes & sur la parole de l'Amirante, détrôner un Prince aimé de ses Sujets, favorisé de la fortune & à la teste d'une puissante armée. Si on n'avoit besoin d'autre chose que d'esprit pour faire la guerre, je confesse que l'Amirante seroit un grand Heros : mais ce vaste genie n'empêche pas que nous ne soyons dépourvûs de toutes les choses necessaires. On a dispersé nos soldats dans de mauvaises

Places, qu'ils ſont obligez d'abandonner ſans combattre, s'ils ne veulent pas s'expoſer à eſtre pris à diſcretion; & nous avons le chagrin de ſçavoir que nos troupes, bien qu'elles ne manquent pas de valeur, ſe retirent d'abord que les Ennemis paroiſſent. Nous perdons un grand nombre de ſoldats par les maladies & par la deſertion, ou par les priſonniers que les Eſpagnols font dans les Places qu'ils prennent de force; de ſorte que nos troupes les pourvoyent de recruës & que nos magaſins leurs ſervent de convois pour leur ſubſiſtance. Jugez, Monſieur de la ſituation

d'un Officier qui a ſervi avec quelque reputation ſous un Monarque dont le nom ſeul faiſoit reſpecter & craindre une armée, & qui ſe trouve aujourd'hui ſous les ordres de deux fantômes de Rois, qui n'ont jamais vû tirer un ſeul coup de Piſtolet & qui ſe donnent ſeulement à connoiſtre par leurs craintes, & par les ſervices qu'ils nous demandent, ſans compter la ferocité naturelle des Portugais qui ne ſont propres à rien, qui ſe defient de tout, & qui au milieu de tant de calamitez, ne veulent pas nous laiſſer la conſolation d'en demander le remede à Dieu.

On nous flatte d'une nouvelle entrepriſe que l'on aſſure pouvoir retablir nos affaires, & c'eſt un debarquement que le Prince d'Armſtad va faire ſur les côtes de Catalogne, où il a des amis qui luy font eſperer qu'il ſera bien reçû d'abord qu'il y paroîtra, & que beaucoup de Provinces ſuivront l'exemple des Catalans. Je vous avouë que j'ay peu de foy à cette tentative, & je crains auſſi que l'Amiral de France, qui eſt déja en mer, n'interrompe ce projet. Je crains fort que toutes ces pretenduës intelligences ne ſoient fondées ſur les promeſſes de

quelques P..... ambitieux, ou de quelques M..... libertins, qui aiment toûjours le changement, parce que je ne vois point qu'aucun Gouverneur de Place ny autre perſonne d'autorité ait donné aucun ſigne de vie en noſtre faveur. Il eſt vray qu'on nous promet qu'ils ſe declareront lorſque nous aurons des forces ſuperieures, qui eſt la même choſe que de dire, quand nous n'aurons pas beſoin de leur ſecours. Nous ſommes arrivez trop tard, le Roy de France a pris les devans, en envoyant de bonnes troupes en Eſpagne, & a donné des avis ſalutaires à ſon

petit fils, pour se précautionner contre tous ceux qui lui pouvoient estre suspects. Ce grand Politique se mocque de nos projets, & rend par sa prevoyance toutes nos entrepriſes inutiles : tenez pour tres-certain que tant d'heureux ſuccés ne l'humilieront point, comme nous l'avons projetté, principalement depuis que les Souverains vont en perſonne groſſir ſa Cour, comme ils faiſoient celle du Sage Salomon. Il n'y avoit que le Roy Guillaume capable de faire teſte à Louis ; auſſi vous voyez comment vont nos affaires depuis que le Ciel nous a privé de ce fameux

Protecteur.

Protecteur. Pour le dire en un mot, je prevois que cet armement, qui a couté des ſommes prodigieuſes à l'Etat, ne nous rendra pas plus glorieux que celuy que nous fîmes l'année paſſée. Dieu veüille que nous n'ayons pas tardé trop long-temps à retourner nous embarquer, & que nous ne trouvions point en cela de difficultez impreveuës. Le Roy de Portugal ne nous aime pas, il craint les François, il ſe defie de ſes propres Sujets, & jamais il ne perſevere deux heures dans la même ſituation; enfin nous devons nous attendre à toute ſorte d'extremitez. Je n'ay autre conſola-

tion que celle de retourner promptement pour aller ſervir à vos côtez en qualité de volontaire, parce qu'à l'égard de mon Regiment, je ne pourray pas le remettre ſur pied en ſix mois de temps. Aſſuré de voſtre bonne volonté, je me conſoleray de toute ma diſgrace, étant avec une veritable veneration & une affection tres-reſpectueuſe, &c.

Dame Marie Magdelaine Gabriella de Rochechoüart-Mortemart, Abbeſſe de Fontevrault & Superieure Generale de l'Ordre, mourut à Fontevrault le 15. de ce mois, âgée de 59. ans, aprés avoir gouverné cette Ab-

baye & plus de ſoixante Monaſteres qui en dépendent, avec autant de conduite que de pieté, pendant trente-quatre années. Elle avoit ſuccedé en 1670. à Jeanne-Baptiſte de Bourbon, Fille naturelle du Roy Henry IV. Cette Abbaye n'a jamais eſté poſſedée que par des perſonnes de la plus haute diſtinction. Elle a eu quatorze Princeſſes pour Abbeſſes, entre leſquelles il y en a eu cinq de la branche Royale de Bourbon.

Fontevrault eſt un Ordre Religieux, fondé par le bienheureux Robert d'Arbriſſelles, l'an 1100. quelque temps aprés la celebration du Concile de Poitiers; il eſt ſous la Regle de S. Benoiſt. Robert fut d'abord

Archidiacre de Rennes ; il eut une Miſſion particuliere d'Urbain II. pour prêcher aux peuples, & comme il ſe vit ſuivi d'une multitude conſiderable de gens de l'un & de l'autre ſexe ; il leur bâtit des Cellules dans le bois de Fontevrault, à trois lieuës de Saumur, ſur les confins du Poitou. Ayant enſuite renfermé les femmes à part ; il s'en forma depuis ce celebre Monaſtere, Chef-d'Ordre, dont l'Abbeſſe eſt General. Le Pape Paſchal l'approuva, & les autres Pontifes luy accorderent enſuite de grands Privileges. L'Abbé Suger écrivant à Eugene III. cinquante ans aprés la fondation de cet Ordre, luy dit qu'il eſtoit déja foraug-

menté, & qu'on y comptoit cinq ou ſix mille Religieuſes. Les Peres Sirmond & Alexandre ont attaqué la conduite du bien-heureux Robert, ſur le chapitre de la pureté ; mais un Religieux de cet Ordre l'a deffendu par une excellente Apologie.

Madame de Fontevrault, dont la mort donne lieu à cet Article, eſtoit Sœur de Monſieur le Maréchal de Vivonne, de Me de Monteſpan, & de Me de Thianges. Elle eſtoit fille de feu Gabriel de Rochechoüart, Duc de Mortemart, Chevalier des Ordres du Roy, premier Gentilhomme de ſa Chambre, & Gouverneur de Paris, & de Diane de Grandſeigne, fille de

Jean, Sr de Marſillac. Je vous ay parlé ſi ſouvent de la Maiſon de Rochechoüart, que je n'ay plus rien à vous en dire de nouveau, ſinon que la branche de Mortemart, qui ſubſiſte depuis plus de quatre cens ans, commença en la perſonne de Guillaume de Rochechoüart, ſecond fils d'Aimery VIII. Vicomte de Rochechoüart, & de Marguerite de Limoges, au commencement du treiziéme ſiecle.

Meſſire André Colbert, Evêque d'Auxerre, mourut au mois de Juillet, dans ſa Ville Epiſcopale, aprés une longue maladie. Il avoit eu cet Evêché aprés la mort de Meſſire N... Colbert, frere de feu Mr Col-

bert, Miniſtre & Secretaire d'Etat, & qui auparavant avoit eſté Evêque de Luçon. Mr l'Evêque d'Auxerre qui vient de mourir, avoit un frere Jeſuite, fort eſtimé dans cette Societé, & un autre Preſident à Mortier au Parlement de Mets; ce Prelat avoit eſté nommé à l'Evêché d'Auxerre aprés ſa Licence, dont il avoit eſté Prieur Il étoit parent dans un degré aſſez éloigné de feu Mr Colbert, dont je viens de parler, & couſin germain de feu Mr l'Abbé General de Premontré. Il eſtoit Chanoine de Reims, lorſqu'il fut élevé ſur ce Siege. Il avoit paru en Sorbonne avec éclat, & il eſtoit ſorti de ſa licence avec beaucoup d'honneur. Le

Prelat auquel il ſucceda a fait des biens infinis dans les deux Dioceſes qu'il avoit gouverncz. Feu Mr Colbert eut toutes les peines du monde à le tirer de Luçon, & ce grand Evêque ne conſentit enfin à ce changement, qu'aprés avoir obtenu pour ſon Succeſſeur feu Mr de Barillon, du zele & de la capacité duquel il eſtoit bien inſtruit ; quand il eut eu l'agrément du Roy pour ce nouveau Prelat, il conſentit ſans peine à changer de Siege, perſuadé que l'un & l'autre feroient de grands biens dans ces deux Dioceſes ; mais Mr Colbert joüit peu de l'Evêché d'Auxerre, où il mourut aprés qu'il en euſt pris poſſeſſion, tout rempli de merites.

Sa memoire eſt en benediction dans ces deux Dioceſes. Celuy qui vient de mourir eſtoit fort zelé pour l'obſervation des Canons & de la diſcipline Eccleſiaſtique.

Monſieur l'Abbé de Quelus, Aumônier du Roy, a eſté nommé à l'Evêché d'Auxerre. Cet Abbé eſt Docteur de Sorbonne; où il s'eſt fait reſompter il n'y a que quelques mois. La Reſompte eſt un Acte que l'on ſoutient ſix ans aprés avoir pris le bonnet de Docteur, & aprés lequel l'on a droit de ſuffrage dans les aſſemblées de Sorbonne. Il eſt fils de N. . de Tubieres, fils de Henry de Tubieres de Peſtel, & de Levi, Comte de Quelus en Roüergue, & de Dame Claude

de Fabert, fille du Maréchal de ce nom, qui ne laiſſa que trois filles ; ſçavoir, Me la Marquiſe de Beuvron, veuve en premieres nôces de Mr le Marquis de Genlis, dont elle a eu Mes la Maréchale d'Harcourt ; Me la Marquiſe de Trelon, veuve en premieres nôces de Mr le Marquis de Comminges ; & Me la Marquiſe de Quelus qui a eu de ſon mariage trois fils, & une fille mariée à Mr le Marquis de Lignerac, Gentilhomme des plus qualifiez de la Province d'Auvergne ; les fils ſont Mr le Comte de Quelus, Lieutenant general des armées du Roy, Menin de Monſeigneur, & Epoux de N... de Vilette fille de Mr le Marquis de Vilette, cou-

n germain de Me de Mainte-
on ; Mr l'Abbé de Quelus ,
nomm à l'Evêché d'Auxerre ,
& Mr le Chevalier de Quelus ,
ui eſt au ſervice du Roy d'Eſ-
agne , où il s'eſt fort diſtingué,
commande le Regiment des
Dragons jaunes de S. M. C.
La maiſon de Quelus eſt tres il-
uſtre ; elle eſt ſortie de la pro-
vince d'Auvergne où elle a toû-
ours tenu un rang tres-diſtin-
gué. Le Prelat qui donne lieu à
cet article , a appris les fon-
ctions de l'Epiſcopat ſous Mon-
ſieur le Cardinal de Noailles qui
a beaucoup de confiance en lui,
& qui l'a ſouvent employé dans
la viſite de ſon Dioceſe On ne
peut être plus charitable , les
Prêtres Irlandois , dont il a la

protection, pourroient en rendre témoignage, & il leur a souvent donné jusqu'au dernier sol de ses revenus.

Messire N... de Salettes Evêque d Oleron, Abbé de Luc, Ordre de S. Benoist, est mort dans son Diocese, âgé d'environ 90. ans. Il estoit des plus anciens Evêques du Royaume; & il avoit passé la plus grande partie de sa vie dans son Diocese, dont il n'étoit presque plus sorti depuis qu'il en avoit esté nommé Evêque; sa memoire y sera longtemps en benediction à cause des grands biens qu'il y a fait. Il répandoit presque tous ses revenus dans le sein des pauvres, dont il sçavoit même prevenir les besoins. Il avoit une vigilan-

e Paſtorale dans l'exercice de
on miniſtere dont rien n'étoit
apable de le diſtraire. Feu Mr
Evêque d'Oleron étoit de la
rovince de Bearn, où ſa maiſon
toûjours tenu les premiers
angs. Un Georges de Salettes
e diſtiſtingua fort à la bataille
le Jarnac, où il commandoit un
in corps conſiderable ; ce Sei-
gneur s'étoit attaché au Roy de
Navarre, qui le donna au Duc
l'Anjou qu'il ſuivit même en
Pologne aprés que ce Prince en
eut eſté élû Roy, aprés la mort
de Sigiſmond Auguſte, dernier
Roy de la maiſon des Jagellons.
Il y mourut, & y laiſſa des en-
fans qui ſe diſtinguerent ſous le
regne du Roy Battori.

Mr l'Abbé de Magny, Doyen

de l'Egliſe de S. Martin de Tour
a eſté nommé à l'Evêché d'O
leron. Cet Abbé a travaill
long-temps ſous les yeux de M
l'Evêque de Chartres, & c'e
ſous ce Prelat dont il a été Gran
Vicaire, qu'il a appris tout c
qui regarde l'important mini
ſtere de l'Epiſcopat. Mr l'Abb
de Magny quitte un des plu
beaux benefices du Royaume
puiſque le Doyenné de l'Egliſ
de S. Martin de Tours eſt tres
conſiderable. Celui qui eſt re
vêtu de cette dignité à l'hon
neur d'être Chef d'un Chapitr
dont le Roy eſt Chanoine d'hon
neur ; ainſi que Mr l'Evêque d
Poitiers. Le Chapitre eſt d
fondation Royale. La maiſon d

Mr l'Abbé de Magny eſt tres

qualifiée. Plusieurs Gentilhommes de ce nom se sont distinguez par les armes ; le pere & l'ayeul de ce nouveau Prelat les ont portées avec une tres-grande distinction, & pour remonter plus haut, Scipion de Magny commanda une partie du secours que le Roy Charles VII. accorda à Marguerite d'Anjou, pour l'aider à remettre sur le trône le Roy Henry VI son Epoux, que le Comte de Derby connu sous le nom d'Henry VI. en avoit dépoüillé.

Le Roy a donné l'Abbaïe de S. Vincent de Luc, Ordre de S. Benoist & Dioceſe d'Oleron, à Mr l'Evêque d'Acqs, elle étoit vacante par la mort de Mr l'Evêque d'Oleron. Mr l'Evêque

d'Acqs eſt de la maiſon de Roquecave, une des plus conſiderables de la Guyenne. L'Abbaïe de Luc a produit d'excellens ſujets, & elle a donné pluſieurs Prelats aux Egliſes du Royaume, ſur tout à celle d'Oleron. Perſonne ne la meritoit mieux que le Prelat à qui le Roy vient de la donner ; il joint à une profonde erudition, une vigilance Paſtorale, dont rien ne l'a jamais pû detourner.

L'Abbaye d'Eaucourt a eſté donné à Dom Joachim d'Arlus. Cette Abbaïe eſt une des plus conſiderables de l'Ordre de S. Auguſtin, par rapport à ſon ancienneté, & aux grands perſonnages qu'elle a produit. Elle eſt ſituée dans le Dioceſe d'Arras.

Dom d'Arlus eſt un tres-ſçavant Religieux & tres verſé dans les antiquitez de l'Egliſe ; c'eſt le témoignage que luy rendent tous les religieux de ſa Congregation, qui eſt une des plus celebres de l'Egliſe. Le grand Ordre de S. Auguſtin a donné pluſieurs chefs à l'Egliſe, un grand nombre de Cardinaux, & un nombre infini de Prelats à toutes les Egliſes du monde. Alexandre IV. avoit eſté de cet Ordre.

Le Roy a donné l'Abbaïe du Pin, Ordre de S. Benoiſt Dioceſe de Poitiers à Dom le Meignan. Ce religieux eſt un des ornemens de ſon Ordre ; il eſt grand Theologien, excellent predicateur, & ce qui le diſtin-

gue encore plus, zelé obſerva-
teur de ſa Regle. L'Abbaye du
Pin eſt fort ancienne, pluſieurs
de ſes Abbez, ſe ſont diſtinguez
par leurs talens. Il y en eut un qui
précha long-temps à la Cour
d'Henry III. Rien ne pouvoit
arrêter ſon zele, il attaquoit les
vices juſques ſur le trône, & le
Roy même approuvoit ſa liberté
Evangelique. Ce Monarque lui
fit pluſieurs gratifications, &
luy donna une penſion.

L'Abbaye de Los a eſté don-
née à Dom de la Foſſe. Ce be-
nefice eſt de l'Ordre de Cî-
teaux, & dans le Dioceſe de
Tournay. Ce nouvel Abbé eſt
d'un merite diſtingué, recom-
mandable par pluſieurs talens
qui l'ont fait conſiderer dans

ſon Ordre, dés qu'il y eſt entré. Il eſt peu de perſonnes qui ſçachent mieux que luy les antiquitez de l'Egliſe, il s'y eſt appliqué dés ſa plus grande jeuneſſe, & il a fait ſur ce ſujet important d'excellentes recherches. Il ſeroit à ſouhaiter qu'il en voulût faire part au public.

L'Abbaïe de ſaint Sulpice, Ordre de ſaint Benoît, Dioceſe de Rennes, a eſté donnée à la Dame de la Foreſt d'Armaillé de Boiſgelin ; cette Dame joint à une illuſtre naiſſance, toutes les vertus de ſon état & une grande intelligence dans les affaires. Elle eſt ſortie d'une maiſon diſtinguée par les grandes alliances, & par les dignitez importantes qu'elle a poſſedées.

Elle eſt connuë en Bretagne depuis les premiers Rois Bretons. Les Ducs de Bretagne qui ſuccederent aux Rois, firent toûjours un grand cas de ceux qui portoient ce nom, & cette Maiſon eſt encore aujourd'huy au rang des plus qualifiées & des plus diſtinguées. La derniere Abbeſſe de ſaint Sulpice a eſté fort regrettée; c'étoit une Dame d'un merite & d'une vertu éprouvée en pluſieurs occaſions, & dont feu Monſieur le Duc de Chaunes, Gouverneur de la Province, faiſoit un eſtime tres-particuliere.

L'Abbaïe de Brienne, Dioceſe de Lyon a été donnée à Me Mignot. Ce nom eſt fort connu dans le Beaujollois où Mrs Mi-

gnot exercent de Pere en Fils, depuis plusieurs années, la charge de Lieutenant-General de Ville-Franche: celuy qui en est aujourd'huy pourvû est Protecteur de l'Academie établie en cette même Ville, depuis quelques années. Mr de Beauretout femme en premiere nôces de feu Mr de Maillac étoit sœur de feu Mr Mignot, Pere de celuy-cy.

Le Roy a donné une pension de 400. liv. sur l'Evêche d'Auxerre au Pere Courtaut, Cordelier, qui demeure à Auxerre. Il a passé par toutes les Charges de sa Province & a esté 2. ou 3. fois Provincial, c'est un tres habile homme, & qui aprés avoir travaillé à plusieurs grands

Ouvrages, se disposé enfin à les donner au public, il est Docteur de Sorbonne & fameux Predicateur.

L'Abbaye de Moisevaux, scituée en Alsace, a esté donné à Me de Truxes. Cette Dame est sortie d'une tres ancienne Maison, connuë depuis plusieurs siecles en Allemagne, d'où elle est venuë s'établir en France, il n'y a pas long-temps. La Dame qui donne lieu à cet article, meriteroit un éloge particulier par les rares qualitez que la nature a pris plaisir de rassembler en elle; mais celles qui sont necessaires pour le gouvernement d'une Maison Religieuse, sont aussi celles dont il semble qu'elle luy ait esté plus prodi-

gue. Le choix que le Roy vient de faire de sa personne consolera cette Communauté de la perte qu'elle a faite de sa derniere Abbesse, qui estoit une fille d'un grand merite & d'une vertu qui luy attiroit la veneration de tous ceux qui la connoissoient. Elle est morte dans de grands sentimens de pieté.

Le Lundy 18. Août, on fit un service solemnel dans la Chapelle du College de Navarre, pour feu Mr l'Evêque de Meaux, Proviseur de cette Maison & Conservateur des Chartes de l'Université. Monsieur le Cardinal de Noailles qui luy a succedé en cette dignité, Officia & Mr l'Abbé de la Loubere, Docteur de Sorbonne prononça

l'Oraiſon Funebre de ce Prelat. Elle fut trouvée fort éloquente. Auſſi eſtoit-elle remplie de quantité de traits fort glorieux au deffunt. Cet Abbé s'érendit fort ſur le zele que Mr de Meaux a fait paroître en défendant la pureté de la Doctrine de l'Egliſe, ce qui luy donna lieu d'entrer dans une ſçavante diſcuſſion des ouvrages de ce Prélat, ſur tout de ceux qui regardoient les Proteſtans: il fit un magnifique éloge du celebre Livre des *Variations*, Livre en effet qui doit rendre le nom de Boſſuet immortel. Il toucha avec delicateſſe les derniers Ouvrages de Mr de Meaux.

Le Roy vient de créer deux nouvelles Charges d'Intendans des

des Finances. Mᵉ Guyet Maître des Requêtes, & Intendant à Lyon, a obtenu l'agrément de l'une de ces Charges. Jamais perſonne n'a mieux merité les graces du Roy ; c'eſt un Magiſtrat éclairé, rempli de probité, doux, gracieux & magnifique. Il eſt fils de Mʳ Guyet, ancien Conſeiller au Parlement de Dijon ; il a une ſœur mariée à un Conſeiller de ce même Parlement & deux freres Abbez. Mᵉ Guyet ſon épouſe, eſt de la maiſon des Carré de Bourgogne & de la branche établie à Châlons ſur Saône. La maiſon de Mʳˢ Guyet eſt ancienne dans le Parlement de Bourgogne, où elle eſt alliée à tout ce qu'il y à de plus conſiderable dans ce

Parlement ; ſçavoir, aux maiſons de Berbizy, de Mongey, Boyer, le Compaſſeur, de Vernaux & pluſieurs autres. La fille unique de Mr Guyet a épouſé Mr le Comte de Chamillart, frere de Mr de Chamillart, Miniſtre & Secretaire d'Etat. Il s'étoit attiré à Lyon l'amour & l'eſtime de tout le peuple & de toute la Nobleſſe. Il a eſté cy-devant Intendant à Pau, où il ne s'étoit pas moins attiré les cœurs de toute la Province.

L'agrement de l'autre Charge d'Intendant a eſté donné à Mr le Rebours, fils de Mr le Rebours, ancien Preſident du Grand Conſeil ; Celuy dont je vous parle a eſté Conſeiller au Grand Conſeil & a rempli la

premiere commission des Finances d'une maniere qui luy a fait meriter l'agrément de la Charge qu'il vient d'acheter, & cet employ n'étant pas incompatible avec la Charge d'Intendant, il exercera l'un & l'autre Il est cousin germain de Mᵉ de Chamillart. La maison de Rebours est tres-ancienne dans la Robe.

Mr Truden, Maistre des Requestes, a esté nommé Intendant de Lyon à la place de Mr Guyet. Il est fils de feu Mr Truden aussi Maistre des Requestes. Il a une sœur mariée à Mr Voisin Conseiller d'Etat. Il estoit fort estimé dans le Conseil, & feu Mr son pere, qui estoit tres bon Jurisconsulte, ne l'étoit pas moins. Il

avoit fait voir ſes lumieres dans des affaires tres-épineuſes; & feu Monſieur le Chancelier le Tellier, qui en faiſoit un cas ſingulier & qui avoit en lui beaucoup de confiance, l'employoit dans les affaires de la plus difficile diſcuſſion, & lui en envoyoit ſouvent de tres-importantes. Feu Mr Truden avoit pris un ſoin particulier de donner une excellente éducation à ſes enfans. Me Voiſin en eſt une preuve ſans replique. Cette Dame a beaucoup d'eſprit & s'eſt toujours attachée à la lecture des Hiſtoriens, où l'on peut dire qu'elle a fait de grands progrés.

Enfin Mr le Marquis de Caſtel dos Rius, Ambaſſadeur d'Eſpa-

gne, eſt parti. La ſituation où eſtoient les affaires dans le commencement de ſon Ambaſſade, la ſageſſe & la delicateſſe d'eſprit qu'il falloit pour les manier, ſa prudence, ſes manieres galantes & magnifiques & mille autres choſes qui l'ont fait admirer pendant tout le temps de ſon Ambaſſade, m'ont donné lieu de remplir mes Lettres de cent articles à ſa gloire, que je ne vous repete point. Cet Ambaſſadeur avoit conçû un ſi grand amour pour le Roy, & Sa Majeſté avoit une ſi grande eſtime pour ce Miniſtre, qu'il ne pût s'empêcher de laiſſer paroître ſes larmes lorſqu'il prit congé de ce Prince. Le Roy qui s'en apperçût & qui ſe ſentit

lui-même attendri, empêcha que cet adieu n'eût de plus longues suites, & dit à cet Ambassadeur qui partoit pour aller prendre possession de la Vice-royauté du Perou. *Partez, Monsieur, vous reviendrez plus riche, mais non pas plus grand.* Je ne croy pas devoir pousser cet article plus loin ; quand le Roy a parlé, rien de tout ce que l'on pourroit dire, ne seroit capable de toucher.

Il ne se passe point de semaine que les Vaisseaux du Roy, ou les Armateurs ne fassent beaucoup de prises sur les Anglois, ou sur les Hollandois. Je ne vous en parle jamais, parce qu'elles se trouvent regulierement dans les Gazettes, toutes

les ſemaines, & que je prétens qu'il y ait toujours quelque choſe de nouveau dans ce que je vous mande, quoique le fond de la nouvelle ſoit generalement connu. Je vous envoye l'article ſuivant, parce qu'aucune nouvelle publique n'en a encore parlé.

Mr le Chevalier de Fontenay, commandant le Vaiſſeau le Maurepas, & Mr Monnier commandant le Pontichery, arriverent le 16. de ce mois au Port Louis richement chargez pour la Compagnie des Indes, d'où ils revenoient. Ils ont fait aux Indes une priſe eſtimée douze cens mille livres, & ſont revenus ſans avoir eſté inquietez par aucun Vaiſſeau Ennemi.

Le Roy vient de remplir la place de Mᵉ l'Abbesse de Fontevrault, dont je viens de vous apprendre la mort. Cette place a esté donnée à Mᵉ de Vivonne, fille du Maréchal de ce nom & niece de la défunte Abbesse & de Mᵉ de Montespan : elle étoit grande Prieure dans le même Monastere de Fontevrault. Il y a lieu de croire que la conduite de cette nouvelle Abbesse, la regularité de ses mœurs & le bon exemple de feuë Mᵉ sa Tante qu'elle a toujours eu devant les yeux & qu'elle a toujours suivi, sont cause du choix que le Roy vient de faire.

Le Roy a accordé à Mr le Tellier de Montmor, ci-devant Lieutenant au Regiment

des Gardes Françoiſes, l'agrément du gouvernement d'Ardres & Comté de Guiſnes que poſſedoit auparavant Mr le Marquis de Bethune. Quand le Roy donne de pareils agrémens, & ſur tout lors que les Gouvernemens ſont ſcituez dans des lieux où la guerre ſe fait ſentir, il faut que S. M. ſoit perſuadée de la valeur & de la conduite de ceux à qui elle les donne.

Deux priſonniers de Dunkerque, qui ſe ſont ſauvez dans le temps de la deſcente des ennemis à Gilbraltar, ont declaré ſuivant la connoiſſance qu'ils avoient, que la Flotte des ennemis n'étoit compoſée que de 66. Bâtimens, dont il n'y avoit que cinq Vaiſſeaux à trois ponts;

& six à deux ponts & demi; que tout le reste de cette Flote estoit composé de Vaisseaux & dë Fregattes depuis 40. jusqu'à 82, & 86. canons ; que les équipages étoient foibles, & que le Vaisseau sur lequel ils estoient, nommé le *Gros Flessingois* de 52. pieces, n'avoit que 220. hommes, y compris les Officiers, Matelots, Soldats & Mousses

Extrait d'une Lettre *de Madrid du* 19. *Aoust.*

JE profite d'un Courier depèché à Mr de Ponchartrain venant de Cadix, pour vous dire que nous entendrons bien-tôt parler d'une grande action, puisque par un exprés qui vient d'arriver de Malaga, nous

J'apprenons que noſtre Armée navale étoit à la vûë de cette Place-là, le 15. au matin, & que Monſieur l'Amiral a envoyé deux petits Bâtimens à rames pour reconnoître la Flotte des ennemis. Le Courier qui a apporté les paquets à Bayonne, a dit que dans le temps qu'il alloit partir de Madrid, on avoit avis que les deux Armées Navales étoient en preſence. On aſſure que ceux de Malaga de Tarife ont ſecouru Ceuta en Barbarie, qui en avoit un tres-preſſant beſoin.

Je vous envoye une Lettre de l'Armée de Monſieur le Maréchal de Villeroy.

Du Camp à deux lieuës d'Hornberg le 24. Aouſt 1704.

QVand Monſieur le Maréchal eût reçû le 20. par un Officier de Baviere, les paquets que Monſieur de Marcin lui envoyoit pour la Cour, il fit partir un Valet de chambre ſur le champ, qui porta apparemment le projet de noſtre marche. Nous decampames d'Herlacq le 21. matin, nous revimmes paſſer à Offembourg pour rentrer dans la Vallée de la Kintſche, & de là nous allames camper à Bibrack; c'eſt-à-dire trois brigades d'Infanterie, les Gardes, le Roy & Picardie, les Dragons de la generale, & la Maiſon du Roy. Le reſte campa ce meſme jour à Offembourg, ſous les

ordres de Mr de Roquelaure. Le meſme jour Mr d'Antin qui eſtoit campé à Haſelacq avec un corps de troupes, marcha en avant, & vint juſqu'icy, où Monſieur le Maréchal de Villeroy le joignit le 22. au ſoir avec la Cavalerie; car pour l'Infanterie elle ne pût arriver que le 23. au matin, & coucha à moitié chemin d'Hornberg icy, à cauſe de la difficulté de la gorge qui eſt trop étroite, & dans laquelle on ne marche pas à ſon aiſe. Comme nous ne marchions que pour preſter la main à Monſieur de Baviere qui ramene ſes troupes en cas qu'il fuſt ſuivi & inquieté dans ſa retraite. Monſieur le Maréchal fut fort en peine de n'avoir point reçû de ſes nouvelles depuis le 20. il partit hier matin à dix heures avec un gros de-

tachement de la Maiſon du Roy, qui fut ſuivi deux heures aprés de toute la Cavalerie, qui marcha ſans équipages. L'Infanterie eſt reſtée icy ſous le commandement de Mr de Gaſſion, avec ordre de ſe tenir prête à marcher. Monſieur le Maréchal a mandé depuis, qu'à force de chercher, il avoit deterré Monſieur l'Electeur qui marchoit fort lentement, qu'il n'étoit encore qu'à cinq lieuës d'Ulm, & à une journée de Monſieur de Marcin qui faiſoit l'avangarde, & que les ennemis ne faiſoient aucun mouvement pour le ſuivre. Nous eſperons le voir bien-tôt. On ne ſçait pas bien encore s'il a laiſſé garniſon dans Ulm, peut-eſtre pour arreſter les ennemis. Nous ſommes campez ſur la creſte des montagnes à deux lieuës d'Hornberg. Le jour que nous

partimes d'Herlacq, nous envoya-
mes nos gros équipages à Kell.

Les affaires de la guerre en Italie ſont dans une ſituation tres-avantageuſe. Les Ennemis chaſſez du bas Pô, ne donnent plus d'inquiétude au Mantoüan; la priſe de Verceil laiſſe le Milanez en repos, & la démolition de cette place aſſure pour longtemps ce repos : Cazal va ſe trouver fortifié par cette démolition, & ſes remparts garnis d'une partie du canon que l'on en tire; l'autre partie & les munitions ſerviront au ſiege d'Yvrée où la tranchée doit être ouverte le premier de Septembre. Mr le Marquis de Parelle a abandonné les vallées pour ſe retirer à Coni, afin d'empêcher la

jonction de Monsieur le Duc de Feüillade avec Mr Albergotti. On continuë de fortifier Pignerol, & le fort de Ste Brigitte ; & le Roy se trouve maître de ces deux postes importans, qui ne ne luy ont pas coûté un seul homme. La prise d'Yvrée empêchera que Monsieur le Duc de Savoye ne reçoive aucun secours ; il en demande avec les plus fortes instances, mais outre qu'il ne peut luy en venir assez-tost, si le secours qu'on luy envoyeroit nous étoit désavantageux d'un côté, il nous seroit avantageux de l'autre, puisque nous trouverions les troupes qu'il auroit reçûës, de moins dans les armées des Alliez.

Il ne s'eſt point donné de bataille depuis pluſieurs ſiécles où le party vaincu ait plus perdu de monde que le vainqueur a fait à l'attaque des retranchemens de Donavvert. On vient d'apprendre qu'outre les Generaux d'armée & les Officiers Generaux qui ont eſté tuez ou bleſſez à mort dans cette attaque, & dont je vous ay envoyé les noms, le General Major des Troupes de Franconie eſt mort des bleſſures qu'il y a reçûës ; & par une Lettre interceptée on a appris que les Ennemis ont perdu dans la même action 20. Colonels, 31. Lieutenans Colonels, 17. Majors, 36. Capitaines, 196. Lieutenans, & 102. Enſeignes.

On commence à démeſſer que les Ennemis n'ont pas remporté à la derniere bataille d'Hochſtet une victoire moins fatale : je dis derniere bataille d'Hochſtet, parce que vous ſçavez que Monſieur l'Electeur de Baviere & Mr le Marquis d'Uſſon battirent l'année derniere le Comte de Stirum au même lieu. Ce qui s'y vient de paſſer n'eſt pas encore bien éclairci ; cependant il paroît qu'au nombre des priſonniers prés, les Ennemis ont fait une perte beaucoup plus conſiderable que nous, puiſque les morts ne reſſuſcitent point, & que les priſonniers reviennent. Voicy ſur quoy mes conjectures ſont fondées. Les premieres nouvelles de cette batail-

le ne ſont venuës que par quelques billets des principaux Officiers François à qui les Alliez permirent ſeulement d'écrire quelques Lettres ouvertes, par leſquelles ils mandoient à leurs parents qu'ils eſtoient priſonniers, n'ayant pas eu permiſſion de rien mander davantage. Il eſt vray ſemblable, pour ne pas dire qu'il eſt certain, que ſi les Ennemis n'avoient pas fait de tres-grandes pertes, ils auroient eſté ravis que les priſonniers, à qui ils permettoient d'écrire, euſſent envoyé d'amples relations de la bataille. Elle conſiſte en deux articles; ſçavoir, en deux combats donnez l'un à l'aîle droite, l'autre à l'aîle gauche. Les Ennemis qui ont eſté enfon-

cez deux ou trois fois par nôtre aîle gauche y ont perdu beaucoup de monde, parce que le combat y a été fort opiniâtré & que ceux qui sont enfoncez & qui reculent perdent beaucoup plus que ceux qui les poussent. Il n'en a pas esté de même à nôtre aîle droite, où l'affaire a tourné autrement. Les Ennemis favorisez d'un broüillard, ayant passé un marais, & la cavalerie estant dans un terrein trop serré pour agir & pour secourir l'Infanterie, cette Infanterie qui a esté prise en flanc, a esté obligée de se rendre. Voilà quels ont esté les deux combats; d'où l'on peut inferer que les Ennemis ont eu plus de monde tué, & qu'on nous a fait plus de pri-

ſonniers. Ce qui vous paroîtra manifeſtement dans la ſuite de cet article.

A peine l'action fût-elle finie que Milord Marlborough & le Commandant des troupes Hollandoiſes écrivirent aux Etats Generaux & ne parlerent que de ce qui s'étoit paſſé a l'aile droite, & de la priſon de Monſieur le Maréchal de Tallard, ainſi que de 26. Bataillons qui s'étoient rendus, ſe voyant coupez, ſans pouvoir être ſecourus. Toute la Hollande retentit du bruit de cet avantage, & l'on fit imprimer les Lettres de Milord Marlborough & du General Hollandois qui avoit écrit, & l'on ne parla non plus de ce qui s'étoit paſſé à l'autre aîle,

que ſi elle n'avoit point combatu. On fit imprimer avec les Lettres dont je viens de parler, des liſtes des morts & des bleſſez, preſque toutes remplies de fauſſetez, & l'on y diſoit que Mr le Marquis d'Uſſon, qui avoit gagné l'année precedente une bataille contre le Comte de Stirum, y avoit eſté tué, quoyque ce Marquis ſoit preſentement à Paris & qu'il ait quitté l'Armée du Danube, lorſque Monſieur le Maréchal de Marcin y arriva. On tuoit auſſi dans ces liſtes beaucoup d'Officiers qui étoient dans l'Armée de Monſieur le Maréchal de Villeroy.

L'ordinaire ſuivant, on reçût en Hollande des Lettres qui

contenoient ce qui s'étoit passé à l'aîle droite des Alliez, avec des listes des morts & des blessez de cette aîle, qui avoit esté deux fois enfoncée par Monsieur le Maréchal de Marcin; il fut resolu aprés la lecture de ces Lettres & de ces Listes que tout seroit supprimé pour en ôter la connoissance au public, & que l'on n'en feroit rien imprimer. On apprit aussi qu'on avoit mandé à Mr le Prince de Bade, qui faisoit le siege d'Ingolstadt, en consequence du resultat d'un Conseil de Guerre de lever ce siege & de venir joindre l'Armée avec les troupes qu'il commandoit, ce qui fit connoître qu'il n'étoit que trop certain que l'Armée des Alliez

avoit fait des pertes considera-
bles, puisqu'elle avoit besoin
du renfort des troupes de Mr
le Prince de Bade & qu'elle
faisoit lever le siege d'une pla-
ce importante, dont la prise
estoit assurée. Ces faits sont in-
contestables, & ce ne sont point
des raisonnements; aussi les En-
nemis n'ont ils fait aucun mou-
vement aprés la bataille; ils ont
laissé faire la jonction de l'Ar-
mée de Monsieur l'Electeur de
Baviere avec celle de Monsieur
le Marêchal de Villeroy. S.A.E.
ce Marêchal & Monsieur le Ma-
rêchal de Marcin souperent le
25. de ce mois à Donneschin-
guen; leur Armée aprés la jon-
ction estoit de 85000. hommes;
elle avoit esté jointe par 3800.
prisonniers.

prisonniers, qui avoient trouvé moïen de revenir. On forma six bataillons de ces troupes. Dans l'avantage remporté par Monsieur le Marêchal de Marcin sur les Ennemis, il gagna 37. Etendarts ou Drapeaux, avec 5. paires de Timballes; quelques Relations portent, qu'il prit aussi 42 pieces de Canon, & qu'il fit 4 ou 5000. prisonniers, c'est ce que les nouvelles de Hollande prendront grand soin de déguiser. Cependant il est tres constant que les 37. tant Etendarts que Drapeaux sont arrivez icy & que le Roy a dit à Monsieur l'Archevêque; *que dans une pareille occasion ses Ennemis les feroient voir au peuple avec une grande ostentation, mais qu'il*

se contenteroit de les luy envoyer sans ceremonie, afin de les faire placer avec ceux qui sont déja dans l'Eglise de Nôtre-Dame.

Je viens d'apprendre par les Lettres de la Haye du 28. de ce mois, qu'on y a reçû un état des morts & des blessez à la journée d'Hochstet, qui monte à plus de 12000. hommes, ce qui cause d'autant plus de chagrin aux Etats, que le Duc de Savoye demande aux Alliez du moins 15000. hommes, sans quoy il assure qu'il ne pourra être en estat de se deffendre. On est persuadé en Hollande que ces 15000. hommes detachez de l'Armée des Alliez, les 7 ou 8000. qu'elle a perdus à l'attaque des retranchemens

de Donavvert & les 12000. qu'elle vient de perdre à la journée d'Hochſtet, la rendront beaucoup inferieure à celle de Monſieur l'Electeur de Baviere jointe à celle de Monſieur le Marêchal de Villeroy.

Il y a des Lettres qui portent que Milord Malbourough & le Prince Eugene s'étoient trouvez d'un ſentiment contraire, ce dernier voulant que l'on ne fiſt aucun quartier aux priſonniers. La choſe n'eſt pas difficile à croire, puis qu'on ſe ſouvient encore, que dans la guerre precedente, ayant attaqué un Château prés de Pignerol, il fit tirer ſur un Preſtre, qui ſe mit à une feneſtre pour luy demander quartier, ce qui cauſa

beaucoup d'indignation pour luy parmi les troupes.

Milord Marlborough a accordé à Monsieur le Maréchal de Tallard la permission d'envoyer Mr de Silly pour informer le Roy de ce qui s'est passé à la journée d'Hochstet, & le second fils de Mr le Marquis de Livry estant arrivé ensuite, ces deux Mrs ont ressuscité la plûpart des personnes de qualité, & des Officiers generaux dont on avoit publié la mort. On a aussi appris que les Officiers de la Gendarmerie avoient combatu avec beaucoup de valeur ; & l'on ne peut avoir aucun lieu d'en douter, puisque plusieurs ont esté blessez, ou faits prisonniers, & qu'il y en a même eu de tuez.

La perte des ennemis augmente tous les jours, & je viens de voir des Lettres qui la font encore monter plus haut que l'état de 12000. hommes qui a esté envoyé en Hollande. Ils ont perdu le Prince d'Holstein-Beck, le general Danois Bieltezen, & le General Major, Brandebourgeois, Nazamer; ils avoüent même dans l'imprimé, dont je tire ces noms, que leur perte va à 8000. hommes, & comme leur peu de sincerité sur ces sortes d'articles a toûjours esté connuë, & qu'ils chantent souvent des *Te Deum* pour des batailles perduës; on ne doit presque pas douter, que lors qu'ils font monter leur perte à 8000. hommes, ils n'en ayent

perdu plus de 12000. auſſi a-t-on appris par les dernieres Lettres qui ſont arrivées, que leur Armée eſtoit tellement en deſordre, qu'ils ont eſté cinq jours ſans la pouvoir raſſembler. Je ne vous parle point icy de nos morts, de nos bleſſez, ny de nos priſonniers; tout ce que l'on en dit eſt encore ſi confus, que je craindrois que la liſte que je vous envoyerois ne fût pas juſte. Il me ſuffit de vous aſſurer qu'il eſt tres-conſtant qu'il s'en faut plus des deux tiers, qu'elle ne ſoit auſſi nombreuſe, que l'on a publié d'abord.

Ceux qui ont trouvé le mot de l'Enigme du mois dernier, qui eſt *le Flux & le Reflux*, ſont, Mr Devaux Avocat au Parlement

de Bretagne, Sénéchal de la Thébaudais. Mrs Bourqueville, Salomon & Compagnon, de la ruë des Vieux Augustins. Mlle Marie Julienne, la Scientifique Parisienne, qui demeure à Nogent, & la Dame la plus gracieuse du Cloistre nôtre-Dame.

L'Enigme qui suit ne sera peut-être pas si difficile à expliquer que la precedente.

ENIGME.

DU repos des humains implacable ennemie,
J'ay rendu mille Amans envieux de mon sort;
Je me repais de sang, & je trouve la vie
Dans les bras de celuy qui recherche ma mort.

Je vous envoye une Chanson nouvelle.

AIR NOUVEAU.

En vain d'un amant malheureux
Vous mépriſez les tendres vœux.
Malgré vous je veux vivre, Iris,
ſous voſtre Empire;
Quelque affreux que ſoit mon martire,
Si j'oſe en ſouſpirer, je n'en veux point querir:
Le plaiſir de porter vos chaînes
Me conſole trop bien des peines,
Que vos rigueurs me font ſouffrir.

L'abondance de la matiere, ne me laiſſe ny le temps d'ajouter à cette Lettre pluſieurs articles qui me reſtent, ny de pla-

En vain d'un amant malheureux, Vous mépriſez les tendres vœux, Malgré vôj je veux vivre Iris, sõ vôtre em pi-

re. Quelque affreux que ſoit mon martire, ſi j'ose en ſoupirer je nén veux point guerir. En rir. Le plaiſir de porter vos

chai nes, Me conſole trop bien des peines. Que vos rigueurs me font ſouffrir. Le plaiſir de porter vos

chai nes, Me conſole trop bien des peines, Que vos rigueurs me font ſouffrir. Que vos rigueurs me font ſouf. le plai.

BIBLIOTHEQUE ROYALE
1

ce pour les y mettre ; c'eſt ce qui fait que je ne vous parle point de la ſituation des affaires des Cevennes, de ce qui s'y eſt paſſé depuis quelques mois, & de la mort de Rolland. Je me trouve auſſi obligé de remettre au mois prochain tout ce qui s'eſt paſſé le jour de la feſte de S. Loüis à l'Academie Françoiſe, à celle des Sciences, & à celle des Inſcriptions ; ainſi que les divertiſſemens qui ont eſté donnez à Paris à Madame la Ducheſſe de Bourgogne, & pluſieurs autres articles qui regardent des Particuliers de diſtinction ; mais vous devez conſiderer que ma Lettre eſt ſi longue, que ſuivant la groſſeur que je me ſuis propoſé, lorſque j'ay commen-

cé à vous écrire, celle-cy eſt eſt preſque double, ce qui ne peut être qu'aux dépens de ceux qui la rendent publique, aprés que vous l'avez luë. Je ſuis, Madame, &c.

A Paris ce 31. Aouſt. 1704.

AVIS.

Le Public doit être ſatisfait des deux volumes qui luy ont eſté donnez le mois dernier; tous ceux qui ont lû le Mercure l'ont trouvé ſi rempli de pieces curieuſes, qu'ils aſſurent que l'Auteur n'en n'a point fait de plus beau, depuis vingt-ſept ans qu'il travaille à cet ouvrage. Il eſtoit accompagné d'un

second volume, qui ne contenoit que des réjoüissances faites pour la naissance de Monseigneur le Duc de Bretagne. Jamais on ne vit tant de varieté sur un même sujet, tant de fêtes galantes, tant de devises differentes, & tant de choses capables de marquer l'esprit inventif des François. Cependant toutes les rejoüissances n'ayant pû entrer dans ce volume separé, on en a inseré beaucoup dans le Mercure d'Aoust, & comme il n'a pas encore suffi, on mettra le reste de ces rejoüissances dans le Mercure prochain, afin de faire connoître le zele & l'amour des François pour le Roy, & pour toute la Famille Royale.

TABLE.

Prélude

Pieces concernant le mauvais traitement qui a esté fait à 14. *ou* 15. *personnes de la Compagnie de Mr le Chevalier de la Croix.* 6

Actions de graces renduës en Sorbonne. 16

Réjoüissances faites à Rochefort. 18

Autres faites à Cahors. 49

Idille. 68

Chanson. 76

A Lamballe, idem. 79

A Bourges, idem. 81

A Rennes, idem. 87

Mr le Commandeur de Fresnieres est nommé General des Galeres de Malthe. 95

Eloge funebre de Mr de Lucas, Fondateur du Prix donné tous les ans par la Compagnie des Lan-

TABLE

ternistes de Toulouse. 100
Réjoüissances faites à Beziers. 120
A S. Martin de Tours, idem. 137
A Strasbourg, idem. 154
Lettre à une Dame de qualité sur la reception de Monseigneur le Duc de Bretagne à la Confrairie du S. Rosaire. 156
Plusieurs ouvrages en Vers sur la naissance de Monseigneur le Duc de Bretagne. 175
Réjoüissances faites à Compiegne. 188
A Dormans, idem. 203
Au Château-Trompette, idem. 227
Mariage. 240
Autres Ouvrages en Vers sur la naissance de Monseigneur le Duc de Bretagne. 245
Réjoüissances faites à Paris par les Religieux Penitens du Tiers Or-

TABLE.

dres de S. François. 250
A Toulouſe, idem. 255
A Toulon, idem. 270
A Livry ſur Seine, idem. 275
Mr Flachot de Lyon, & Mr Courten dans les Cevennes, idem. 277 & 281
Premier article de morts. 284
Nouvelle Carte de Portugal de Mr de Fer. 286
Machine nouvelle du R. P. Figau, Auguſtin. 287
Madrigal ſur le Syſteme du cœur. 288
Theſes ſoutenuës. 289
Lettre contenant une Relation de la derniere feſte de Taureaux qui a eſté faite à Madrid. 290
Réjoüiſſances faites par Me de Grancey, Abbeſſe de Gommerfontaine. 304
A Deſize, idem. 305

TABLE.

A Saint Antonin, en Roüergue;
idem. 307
Au Port Louis, idem. 322
A Rome, idem. 323
Lettre contenant le detail de l'entrepriſe manquée ſur la Ville & le Château d'Entrevaux, en Provence. 326
Regimens donnez par le Roy. 345
Suite du reſſentiment de Mr le Duc de Savoye touchant la priſe de ceil. idem;
Suite des 258. *Queſtions & Réponſes ſur differens ſujets.* 348
Reception de Mr l'Abbé de Polignac à l'Academie Françoiſe. idem.
Reception de Mr l'Abbé Abeille à la même Academie. 364
Réjoüiſſances faites à Lyon. 369
Mr le Cardinal d'Eſtrées, idem. 375

TABLE.

Lettre écrite d'Evora par le General Fagel à Mr d'Ouverkerque, laquelle a esté interceptée; cette Lettre est tres-curieuse. 377

Second article de morts. 386

Benefices donnez par le Roy. 393

Service fait au College de Navarre. 407

Nouveaux Intendans des Finances. 408

Intendance de Lyon donnée à Mr Truden. 411

Depart de Mr le Marquis de Castel dos Rius, Ambassadeur d'Espagne. 412

Prise estimée douze cens mille livres. 415

Nomination de Me de Vivone à l'Abbaye de Fontevrault. 416

Agrément du Gouvernement d'Ardres donné par le Roy. idem.

TABLE.

Declaration touchant la force de la Flotte des Alliez. 417

Extrait d'une Lettre de Madrid. 418

Lettre de l'Armée de Mr le Maréchal de Villeroy. 420

Nouvelles d'Italie. 423

Perte faite par les Ennemis à l'attaque des retranchemens de Donavert. 425

Bataille d'Hochstet. 426

Articles des Enigmes. 430

Articles reservez. idem

Avis. 442

Avis pour placer les Figures.

La Chanſon qui commence par *Grand Dieu*, *&c.* doit regarder la page 324.

L'Air qui commence par *En vain*, *&c.* doit regarder la page 440.

BIBLIOTHEQUE ROYALE